John Carter Brown
Library
Brown University

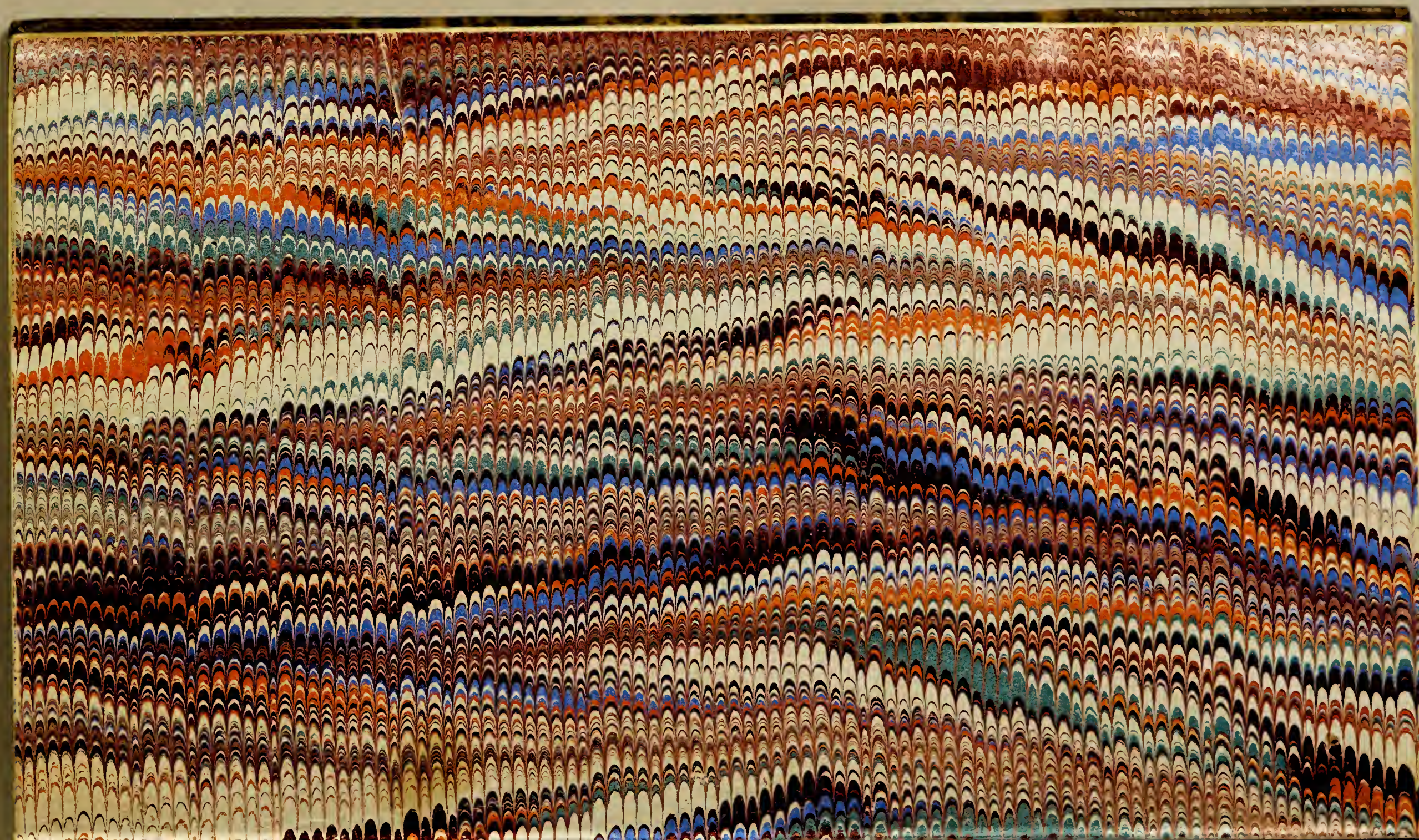

Rare 15

Très bel ex.

TABLEAU

DE LA SITUATION ACTUELLE

DES

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE,

D'APRÈS

JEDIDIAH MORSE

ET LES

MEILLEURS AUTEURS AMÉRICAINS;

PAR C. PICTET, DE GENÈVE.

TOME PREMIER.

A PARIS.

CHEZ DU PONT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
Rue de la Loi, N°. 1232.

L'AN III DE LA RÉPUBLIQUE.

1795.

TABLE
DES MATIÈRES.

TOME PREMIER.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE. . page 13
AVERTISSEMENT. 37

CHAPITRE Ier.

Précis historique de la guerre de l'indépendance, et de la révolution d'Amérique. Constitution des Etats-Unis. Ouverture du Congrès. Réflexions. 39

CHAPITRE II.

VUE GÉNÉRALE.

Géographie. Observations géologiques. Productions naturelles et cultivées. Quadrupèdes 119

CHAPITRE III.

VUE GÉNÉRALE.

Caractère national. Peuples indigènes. Agriculture. Navigation. Commerce. Manufactures. Militaire. Finances. Esclavage. Religion. . . . pages 173

CHAPITRE IV.

Divisions géographiques. Nouvelle-Angleterre. Climat. Aspect du pays. Rivières. Population. Caractère. Mœurs. Histoire. 247

CHAPIRE V.

VERMONT.

Etendue. Bornes. Division. Rivières. Lacs. Climat. Agriculture. Population. Caractère. Milice. Instruction. Villes. Constitution. Histoire . . 265.

CHAPITRE VI.

NEW-HAMPSHIRE.

Étendue. Bornes. Division. Aspect du pays. Montagnes. Rivières. Commerce. Manufactures. Population. Instruction. Villes. Religion, p. 274

CHAPITRE VII.

DISTRICT DE MAIN.

(Dépendant de Massachusetts.)

Etendue. Bornes. Division. Population. Aspect du pays. Ports de mer. Rivières. Productions. Instruction. Villes. Caractère. Indigènes. Religion. Histoire. 291

CHAPITRE VIII.

MASSACHUSETTS.

Etendue. Bornes. Division. Population. Rivières. Côte. Péche. Aspect du

pays. Sol. Productions. Commerce. Navigation. Manufactures. Ponts. Mines. Sociétés. Instruction. Villes. Religion. Revenus. Constitution. p. 299

CHAPITRE IX.

RHODE-ISLAND ET PROVIDENCE.

Etendue. Bornes. Division. Population. Isles. Rivières. Religion. Instruction. Culture. Commerce. Villes. Constitution. Histoire 327

CHAPITRE X.

CONNECTICUT.

Étendue. Bornes. Division. Population. Rivières. Ports. Climat. Sol. Productions. Mines. Commerce. Manufactures. Caractère. Religion. Villes. Instruction. Revenus. Constitution. Histoire 340

TOME SECOND.

CHAPITRE XI.

2e. DIVISION. ÉTATS DU CENTRE.

Situation. Bornes. Climat. p. 3

CHAPITRE XII.

NEW-YORK.

Etendue. Bornes. Division. Population. Rivières. Bayes. Lacs. Isles. Routes. Aspect du pays. Sol. Productions. Péche. Caractère. Mœurs. Capitale. Autres Villes. État de l'Agriculture. Manufactures. Commerce. Sociétés. Instruction. Sectes religieuses. Gouvernement. Ordre judiciaire. Milice. Finances. Curiosités naturelles. Sauvages. . . . . 7.

CHAPITRE XIII.

NEW-JERSEY.

Etendue. Bornes. Division. Population.

Rivières. Montagnes. Sol. Productions. Agriculture. Commerce. Manufactures. Mines. Curiosités naturelles. Caractère. Mœurs. Instruction. Villes. Gouvernement. Milice. p. 50

CHAPITRE XIV.

PENSILVANIE.

Etendue. Bornes. Division. Population. Rivières. Montagnes. Géologie. Sol. Routes. Agriculture. Exportations. Industrie. Commerce. Immigration. Caractère. Mœurs. Sectes. Sociétés. Instruction. Philadelphie. Villes et Bourgs. Curiosités naturelles. Constitution. 68

CHAPITRE XV.

DELAWARE.

Etendue. Bornes. Division. Aspect du pays. Sol. Productions. Industrie. Exportattons. Villes. Constitution. 111

CHAPITRE XVI.

TERRITOIRE NORD-OUEST DE L'OHIO.

Etendue. Bornes. Rivières. Population. Aspect du pays. Sol. Productions naturelles. Gouvernement provisoire. Etablissemens. . . . . p. 118

CHAPITRE XVII.

3e DIVISION. ÉTATS DU SUD.

Situation. Bornes. Aspect du pays. Climat. Esclaves 132

CHAPITRE XVIII.

MARYLAND.

Étendue. Bornes. Population. Rivières. Aspect du pays. Productions. Culture du Tabac. Caractère. Mœurs. Villes. Description de Washington. Commerce. Instruction. Constitution. 135

CHAPITRE XIX.

VIRGINIE.

Étendue. Bornes. Division. Population. Climat. Rivières. Aspect du pays. Géologie. Sol. Culture. Minéralogie. Charbons Curiosités naturelles. Industrie. Exportations. Religion. Caractères. Mœurs. Esclavage. Villes ou Bourgs. Mont-Vernon. Instruction. Constitution. Histoire, p. 151

CHAPITRE XX.

KENTUKY.

Etendue. Bornes. Division. Population. Rivières. Aspect du pays. Sol. Productions. Climat. Curiosités. Villes. Constitution. Histoire. . . . 200

CHAPITRE XXI.

CAROLINE NORD.

Etendue. Bornes. Division. Population. Rivières. Sounds. Caps. Lacs ou

Marais. Villes. Aspect du pays. Sol. Culture. Productions. Climat. Mines. Moraves. Instruction. Accroissement de la population. Caractère. Mœurs. Constitution. Histoire. . page 209

CHAPITRE XXII.

TERRITOIRE AU SUD DE L'OHIO, OU GOUVERNEMENT DE TENESSÉE.

Etendue. Bornes. Division. Population. Rivières. Aspect du pays. Productions. Sources salées. Exportations. Instruction. Sauvages. Gouvernement. Histoire 243

CHAPITRE XXIII.

CAROLINE SUD.

Etendue. Bornes. Division. Population. Climat. Rivières. Aspect du pays. Sol. Productions. Culture du riz. Culture de l'Indigo. Contraste entre le pays élevé et la plaine. Charles-Town. Villes et Bourgs. Commerce.

Caractère. Mœurs. Revenus. Instruction. Sauvages. Constitution. Histoire . . . . . page 259

CHAPITRE XXIV.

GEORGIE.

Etendue. Bornes. Division. Production. Rivières. Marais. Isles. Aspect du pays. Climat. Sol. Productions. Culture de coton. Villes. Exportaticns. Caractères. Mœurs. Constitution. Instruction. Sauvages. Histoire. . 289

EXPOSÉ SOMMAIRE.

Des principaux faits qui caractérisent les Américains et leur pays. . 312

Fin de la Table des Matières.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

His ego nec metas rerum nec tempora pono.

Eneïd. lib. 1.

La situation actuelle des Etats-Unis d'Amérique est peu connue dans notre continent. Cette République sortait à peine de la crise qui l'a placée au rang des États libres, lorsque des intérêts plus immédiats ont attiré notre attention sur l'Europe; et pendant les six années qui viennent de s'écouler, la rapidité des développemens de cette puissance a réduit à des notions incomplettes les connaissances que nous avions sur elle.

La Géographie des États de l'Union ne peut guères être mieux connue que leur situation sous d'autres rapports ; parce que, de jour en jour, les villes s'élèvent, les campagnes se peuplent, les bornes de la République se reculent, et les découvertes se multiplient dans l'intérieur même de son enceinte immense.

Dans le tableau que présente cette puissance, tout frappe l'Observateur attentif et le Penseur judicieux. Le premier aspect de la carte de ce vaste pays lui démontre une partie des ses moyens de prospérité. Il voit avec étonnement cinq cents lieues de côtes ; une chaîne de mers intérieures qui s'unissent à l'Atlantique ; des montagnes dont la masse, la longueur et la direction, semblent calculées pour varier le climat dans

chacun des États, pour fournir à tous de nombreuses rivières qui établissent la communication, d'une part avec l'océan, de l'autre avec le beau fleuve qui borne la République à l'ouest. — Les dénominations géographiques elles-mêmes l'invitent à la réflexion. Les lacs et les rivières retracent à sa mémoire les Tribus indigènes qui les ont nommés, et dont la destruction rapide semble l'effet de la plus étrange fatalité. Les noms des villes et des provinces lui rappellent les tristes causes des émigrations de leurs premiers habitans. Ce ne furent ni les illusions de l'avarice, ni les projets de conquêtes qui les conduisirent dans ces régions sauvages. Ils fuyaient les persécutions religieuses, ou les discordes civiles : ils ne cherchaient que des jours tran-

quilles sur cette terre hospitalière. Trop souvent des regrets les y suivirent, et ils donnèrent à ces pays nouveaux des noms chers à leur souvenir. Souvent aussi les dénominations des lieux où ils se fixèrent expriment le sentiment qui dominait chez ces expatriés malheureux. *Philadelphie*, *Union*, *Concord*, *Salem*, *Hope*, des noms d'amour, de fraternité, de paix et d'espérance, durent se présenter les premiers à la pensée de ces hommes qui erraient victimes de passions haîneuses sur un hémisphère nouveau.

Ces noms parlent à l'Europe; ils semblent dire encore à nos Peuples : « Ne persécutez pas! ou vos » Citoyens passeront les mers. »

Il naît une autre réflexion, en observant que, dans les grandes divisions

divisions des États, les dénominations appartiennent encore au régime monarchique; c'est qu'un Peuple qui a payé son indépendance de neuf années de guerre et de sacrifices, et qui, dans l'adoption des formes républicaines, a négligé de détruire tout ce qui, indifférent en soi, pouvait en rappeller d'autres, doit être un peuple sage, peu susceptible d'être exalté par de vains mots, et qui a de plus sûrs garans de la stabilité de ses propres principes que l'affectation de tout réformer.

L'aspect de la carte montre encore les Américains reconnaissans. Les Fondateurs de la République ont nommé plusieurs villes, plusieurs provinces, et l'illustre nom de Washington se rencontre dans tous les États.

A mesure que le tableau des bien-

faits de la Nature envers ces contrées, et des prospérités croissantes de ce Peuple, se déploie sous les yeux de l'Observateur, combien de sentimens se réveillent ! combien d'objets de méditation viennent assiéger sa pensée !

Après le tribut d'admiration qu'il doit à un spectacle si beau, il cherche à distinguer les causes qui ont hâté, et qui accélèrent encore avec le plus d'efficace les progrès de cette Nation.

Une première observation qui se présente, c'est que les Colonies en masse avaient éprouvé un développement uniforme et suivi dès leur établissement jusqu'à l'époque de la guerre qui les a séparées de la Métropole. A l'ombre de la Puissance anglaise, les Peuples d'Amérique acquéraient des forces

dont ils ont fait contre elle-même le premier essai ; parce que la nature des choses, trompant toujours les combinaisons politiques qui la contrarient, avait marqué, pour l'indépendance de ces Peuples, le moment où ils pourraient se suffire à eux-mêmes. Mais la révolution qui a rendu l'Amérique indépendante, n'ayant point été précédée par un état d'oppression réelle, elle a dû conserver un caractère de modération et de mesure ; et ces Peuples, déjà préparés aux principes libres, et aux formes républicaines, n'ont point eu à passer par toutes les exagérations pour revenir au vrai, par tous les excès de l'anarchie pour obtenir la liberté.

Une seconde observation importante dans la recherche des causes qui ont fait réussir la révolution

d'Amérique, et qui l'affermissent, c'est que la grande masse de cette Nation chérissait une religion simple, qui n'est que la morale en principes, qui paraît sur-tout destinée aux Peuples libres, et qui, dans les agitations inséparables d'un si grand évènement, ramena toujours les Américains aux idées d'ordre et de justice, comme elle est encore aujourd'hui le point d'appui sur lequel portent les grands leviers de leurs institutions politiques. Car il ne faut point confondre en eux le support et l'indifférence : les Américains sont tolérans, mais religieux ; ils admettent indistinctement toutes les formes d'hommage à la Divinité, mais leurs sages lois repoussent des emplois de confiance celui qui la méconnaît, et qui ne voit que le néant après une vie exemplaire ou coupable.

Ce qui distingue ensuite la révolution d'Amérique, c'est que les Chefs qui l'ont commencée l'ont conduite dans tous ses périodes, et sont encore aujourd'hui chargés du soin de régir la République qu'ils ont fondée. Soit que ces hommes privilégiés, par leurs talens et leur caractère, dussent conserver un ascendant que la nature avait fortement prononcé; soit que le cercle des rivalités, et le champ de l'intrigue eussent moins d'étendue chez un Peuple agricole et simple; soit qu'il faille principalement attribuer ce crédit constant des Chefs au sens droit, et à l'esprit mesuré d'une Nation qui raisonne sa confiance, et qui est peu susceptible d'un enthousiasme passager, c'est-là sans doute une circonstance à laquelle il faut reconnaître sur l'issue de la

révolution, et l'affermissement de la République, l'influence la plus salutaire.

L'Observateur attribue encore les succès qu'ont éprouvés les Américains à leurs mœurs, à leurs habitudes, à l'heureuse nécessité du travail. Des hommes laborieux, disséminés dans un pays fertile, n'ont besoin que de paix; ils aiment les loix qui la leur assurent; ils ne connaissent point cette fatale inquiétude des nombreux habitans de nos Cités, qui naît du frottement journalier des passions, des fausses lumières et de l'ignorance, de l'orgueil des uns, de l'envie des autres, de la corruption de tous.

Mais c'est principalement dans l'esprit politique de ce Peuple qu'il faut chercher la cause de son état florissant.

Les Américains, accoutumés à une partie des lois politiques et aux formes judiciaires des Anglais, tenaient de ceux-ci l'habitude d'un respect profond pour ces formes et ces lois. Cette disposition conservatrice de l'ordre, qui suppléerait des lois moins parfaites, et sans laquelle les meilleures institutions politiques deviennent illusoires, régnait généralement dans les Colonies, lorsqu'elles commencèrent à se détacher de l'Angleterre. C'est ce respect des lois et des formes qui sauva de la fureur populaire les victimes qu'elle désignait (1) lors des premières insurrections, et qui préserva toujours le Peuple lui-même de l'affreux malheur de se souiller du sang innocent; c'est ce respect habituel des lois et de leurs organes qui dans

(1) Voyez le Chap. Ier, page 44.

le long cours de la révolution, au milieu du déchaînement de toutes les passions, du choc de tous les intérêts, conserva le dépôt de l'autorité entre les mains des Magistrats ; c'est cet amour de l'ordre, cette heureuse habitude de subordination qui, dans la longue lutte de ce Peuple contre la Puissance anglaise, le rendirent docile à la voix de ses Chefs, doublèrent les effets de son courage en le soumettant à la méthode, et lui apprirent à vaincre sans prodiguer la vie des Citoyens; c'est enfin ce respect d'habitude pour les droits d'autrui, inspiré par l'amour des lois, qui rendit, sans danger pour les Américains, cette fameuse *Déclaration des Droits*, destinée à poser les bases du Gouvernement républicain, et dont ce Peuple ami de l'ordre n'isola

jamais les sanctions du sentiment de ses devoirs.

Tant de causes morales de prospérité réunies à tous les avantages naturels, semblaient devoir faire promptement fleurir l'Amérique devenue indépendante, et cependant elle languit pendant les six années qui suivirent la paix. C'est ici, sans doute, la période la plus instructive de cette histoire si féconde en leçons utiles pour qui sait les méditer.

Les traits nationaux que nous venons d'indiquer, des circonstances heureuses, un patriotisme soutenu par toutes les espérances que le mot de liberté présente à l'imagination d'un Peuple armé pour elle, avaient fait triompher les Américains, et prévenu la dissolution de leur État naissant; mais la paix

les mit à une épreuve nouvelle.

Si les troubles de neuf années de révolution n'avaient pu rompre, parmi eux, les liens moraux qui unissent les Sociétés, ils les avaient nécessairement relâchés. La République était tourmentée des maux que produit le papier-monnaie : invention admirable et funeste ! qui force et accoutume à l'injustice le Gouvernement et les individus : supplément magique ! qui crée des ressources imprévues, et laisse dans la langueur les États qu'il a sauvés. mais c'était sur-tout la Constitution politique qui manquait de vigueur et d'équilibre.

Un Peuple qui combat pour sa liberté, voit trop souvent le bonheur qu'il s'en promet dans les excès qu'elle condamne ; et il a besoin, peut-être, de puiser dans les pres-

tiges de son enthousiasme l'énergie qui le fait triompher. Mais après la victoire il apprend, à ses dépends, que la jouissance de la liberté demande plus de sagesse, que sa conquête de courage; il reconnaît peu-à-peu que la vérité, en politique, est toujours dans les idées moyennes; qu'en dernier résultat, une Constitution libre doit tendre seulement à la sûreté des personnes et des propriétés; que celle qui, en assurant ces avantages, maintient la paix, le premier des biens, est le chef-d'œuvre des institutions humaines; que, ne pouvant gouverner lui-même, il faut qu'il en délègue le droit à des hommes munis d'un pouvoir d'autant plus grand, que l'État est plus vaste, l'autorité plus subdivisée, le ressort de la crainte plus nécessaire, la surveillance des

intérêts plus difficile et plus compliquée ; enfin, que la seule garantie possible contre la tyrannie qui naît si souvent de la Puissance active, contre les erreurs, les fautes, les passions de ceux qui en sont investis, c'est la balance des Pouvoirs politiques.

Voilà ce que six années de faiblesse et de désordres apprirent aux Américains. Sans doute les leçons de l'Histoire les eussent instruits à moindres frais ; mais quel est le Peuple qu'elles ont rendu sage! Les traits généraux de toutes les révolutions se ressemblent, elles sont marquées par les calamités du même genre ; et jamais l'expérience des Nations qui ont précédé ne sert à celles qui succèdent. Hélas ! les exemples vivans qui frappent les yeux, les évènemens les plus sail-

lans, les plus riches en résultats, sont souvent perdus pour les Nations qui les contemplent, comment s'instruiraient-elles par les froides traditions de l'Histoire !

Les Américains ne sont donc devenus vraiment libres que lorsqu'ils l'ont été moins en apparence ; c'est-à-dire, qu'ils n'ont acquis la certitude de conserver cette liberté, la paix qui leur était si nécessaire, et même leur existence politique, que lorsqu'ils se sont soumis à un Gouvernement énergique, muni d'un pouvoir coactif repressif et très-étendu ; à ce Gouvernement qui représente bien véritablement la Nation, puisqu'il représente les Propriétaires ; dont les diverses parties se servent mutuellement de contrepoids ; dont l'organisation soumet à un examen approfondi, oblige à une discussion

tranquille les lois, et les résolutions qui en émanent, et tend par conséquent à les rendre respectables ; à ce Gouvernement qui, tenant sa force de la Nation entière, ne peut en craindre une portion rébelle, et maintient efficacement la stabilité, le calme, si indispensables à la prospérité d'une population industrieuse ; à ce Gouvernement dans lequel tout se fait pour le Peuple, et rien par le Peuple, si ce n'est la seule opération qu'on puisse lui confier avec avantage et sans danger ; à ce Gouvernement, enfin, qui, dans les attributions de son Régulateur suprême, trouve à-la-fois cette force d'inertie qu'on regrette si souvent dans les États démocratiques, et cette unité d'action qui y est si rare.

L'adoption d'un ordre de choses

imité d'une Nation qui, naguères, était ennemie, mais si bien calculé pour conserver la liberté, et maintenir la paix; l'application des mêmes principes aux Constitutions particulières des divers États de l'Union, sont des traits de cet esprit de sagesse que nous avons observé dans les Américains; mais ce qui en est le triomphe, c'est l'attachement et la soumission aux lois qu'ils ont adoptées.

Depuis six années, les plus remarquables peut-être dans l'Histoire du monde, par la contagion de l'inquiétude politique, par les systêmes d'innovation séduisans pour la multitude, par l'ébranlement des principes qui soutiennent tous les Gouvernemens, chaque jour a vu s'affermir, parmi les Américains, l'attachement à la Constitution qu'ils

se sont donnée ; et le seul exemple de dissentiment qu'ait offert, dans cet intervalle, cette République naissante, a prouvé la salutaire énergie de son Gouvernement, et le dévouement de la masse de ses Citoyens.

Telles sont les véritables causes de cet essor rapide qui dépasse toutes les espérances, que la raison conçoit à peine, et que l'imagination seule peut devancer en perçant un avenir qui promet des prospérités sans bornes à ce Peuple nouveau.

Quel exemple pour l'Europe ! Quel contraste dans l'esprit des Nations ! Après le spectacle si magnifique et si doux d'un Peuple heureux et libre, qui s'approprie tous les biens de la nature, quel dégoût n'inspire pas le retour sur nos misères et nos déplorables erreurs !

A ce respect pour la religion et la morale qui caractérise les Américains, nous opposons une philosophie effrénée qui sappe l'une par l'autre, une corruption profonde dans les mœurs, plus profonde dans les principes, qui rompt ou relâche tous les liens de la Société, soumet la justice à l'intérêt, la probité au calcul, et fait adorer le crime heureux. A cette sagesse politique qui les a portés à l'adoption des loix et des formes éprouvées par le tems, nous opposons une orgueilleuse manie de systêmes, qui réduit tout à des formules, dédaigne les leçons des siècles, et sacrifie une génération entière aux vaines expériences de ses institutions anarchiques. A cette mesure dans les idées, à cette justesse, à cette énergique simplicité, apanage constant des Peuples

dignes d'être libres, nous opposons un déréglement d'éloquence qui enveloppe la vérité de mille détours, qui confond toutes les idées par l'abus de tous les mots, décèle un empressement puérile à éblouir, et ne rend hommage à la vertu que par l'affectation d'en parler sans cesse. A cette disposition douce et sérieuse, humaine et sensible, qui se retrouve par-tout dans l'histoire de leur révolution et dans l'esprit de leurs établissemens, nous opposons une légèreté cruelle qui glisse sur les forfaits qu'elle laisse commettre, et sur les calamités qu'elle attire. Au génie indépendant, à la raison éclairée des Américains, qui veulent de la vérité des garans solides, et se tiennent en garde contre tous les genres de domination, nous opposons cette humiliante dégra-

dation de la raison humaine qui la soumet à la tyrannie de quelques termes consacrés. Enfin, à la stabilité de leurs loix et de leurs formes, à la paix profonde dont ils jouissent, nous opposons des oscillations funestes, des guerres dévastatrices, des excès forcenés qui répandent la désolation et l'horreur, et font préférer mille fois la morne tranquillité du despotisme aux tempestueuses fureurs de l'anarchie.

O Liberté! Liberté! fille du Ciel! don précieux qu'il n'accorde qu'aux Peuples sages! source de vertus, de gloire, de prospérités! tu fuis, indignée, loin des lieux où l'on te profane et te calomnie, loin des contrées que l'on couvre de sang et de larmes en ton nom. Tu ne te plais que parmi les Nations dont les mœurs sont simples et pures, qui

aiment le travail et l'ordre, respectent les loix, chérissent la justice, et adorent un Dieu qui récompense et qui punit.

Loin de nos cœurs le vil sentiment de l'envie, là où une noble émulation doit nous enflammer ! Assez long-tems l'Amérique eut à se plaindre de notre injustice et de nos préjugés. Quand nous aurons le courage de pardonner à ces Peuples les exemples qu'ils nous donnent, et leurs droits à l'admiration de l'Europe, nous en serons plus près d'imiter leurs vertus, et de mériter leur bonheur.

AVERTISSEMENT.

Le Géographe Américain *Jedidiah Morse*, qui a fourni à cet ouvrage les faits géographiques, et un grand nombre d'autres, n'avait rien négligé pour rendre complette la dernière édition de son *American Geography*, imprimée à Londres, en 1794; et il était devenu, sous le rapport de ce travail qui l'occupait depuis plusieurs années, le centre des informations des Savans des États-Unis. — J'ai tiré de l'Ouvrage Anglais tout ce qui m'a paru de nature à intéresser ou à instruire les Lecteurs Européens; j'ai puisé de nouveaux objets d'observations chez d'autres Auteurs non moins respectables, et que j'ai eu soin de citer (1); enfin j'y joins diverses notes, et une table comparative des poids et mesures, par le Professeur Pictet mon frère, Membre de la Société Royale de Londres, et connu

(1) Les excellens Ouvrages de *Tench Coxe* et de *Thomas Cooper*, imprimés à Londres en 1795, me sont parvenus à tems pour en tirer des faits intéressans.

dans le monde savant par des Ouvrages de Physique.

Les cartes qui accompagnent les deux volumes sont tirées des mêmes planches qui ont servi à l'édition de Londres. Ceux qui voudront des cartes plus détaillées, trouveront à se satisfaire dans celles d'*Arrow-Smith*, qui se gravent actuellement en Angleterre.

Je dois prévenir les Lecteurs exacts que les mots *pieds* et *pouces* expriment toujours le pied et le pouce anglais, le mot *toise*, six pieds anglais; que la livre est encore la livre anglaise dite *avoir du poids*, et le quintal, cent de ces livres.

Quant aux monnaies, le dollar, ou piastre, se divise en cent *cents*. Il faut quatre dollars et quarante-quatre *cents* pour une livre st. d'Angleterre; dix-huit *cents* et demi pour une livre tournois; trente-neuf *cents* pour un florin d'Hollande; trente-trois *cents* et un tiers pour un *marc-banco* d'Hambourg; un dollar pour le rixdaller de Suède ou le rouble de Russie; et dix *cents* pour une réale plate d'Espagne.

TABLE DES RAPPORTS RÉCIPROQUES DES MESURES ET DES POIDS DE FRANCE ET D'ANGLETERRE.

MESURES LINÉAIRES.

Le Pied (de 12 pouces) / Le Pouce / Le Yard (de 3 pieds) / Le Fathom (de 6 pieds)	Anglais, sont	au	Pied (de 12 pouces) / Pouce (de 12 lignes)	de France, comme	100000 ou = 107 ou = 15	est à	106575. / 114. / 16.
		à la	$\frac{1}{3}$ Toise (3 pieds) / Toise (de 6 pieds)				
Le Pied (de 12 pouces) / Le Pouce (de 12 lignes) / La $\frac{1}{2}$ Toise (3 pieds) / La Toise (6 pieds)	de France, sont au		Pied (de 12 pouces) / Pouce / Yard (de 3 pieds) / Fathom (de 6 pieds)	Anglais, comme	100000 ou = 114 ou = 16	est à	93831. / 107. / 15.
L'Aune (Ell) Anglaise (de 3 pieds 9 p. Anglais) est à			l'Aune (de 43 pouces $\frac{9}{10}$) de France, comme		1000	est à	1042.
L'Aune (de 43 pouces $\frac{9}{10}$) de France est à			l'Ell (de 3 pieds 9 pouces) Anglais, comme		1000		952.
Le Yard (de 3 pieds) Anglais est à			l'Aune (de 43 pouces $\frac{9}{10}$) de France, comme		1000		1300.
L'Aune (de 43 pouces $\frac{9}{10}$) de France est au			Yard (de 3 pieds) Anglais, comme		1000		769.
La Perche (de 16 pieds $\frac{1}{2}$) Anglais est à la			Perche (de 22 pieds) de France, comme		1000		1428.
La Perche (de 22 pieds) de France) est à la			Perche (de 16 pieds $\frac{1}{2}$) Anglais, comme		1000		700.
Le Mile (statute de 5280 pieds) Anglais est à la			Lieue (de 2283 toises ou 25 au degré.) de France, comme		1000		2765.
La Lieue (de 2283 toises ou de 25 au degré.) de France est au			Mile (statute de 5280 pieds) Anglais, comme		1000		362.
Le Mètre (36 pouces 11 lignes $\frac{44}{100}$) est au			Yard (3 pieds) Anglais, comme		1000		915.

MESURES DE SUPERFICIE.

Le Pied (de 144 pouces) / Le Pouce / Le Fathom (de 36 pieds)	quarré Ang. est	au	Pied (de 144 pouces) / Pouce de 141 lignes	quarré de France, comme	100000	est à	113584.
		à la	Toise (de 36 pieds).				
Le Pied (de 144 pouces) / Le Pouce (de 144 lignes) / La Toise (de 36 pieds).	quarré de France est au		Pied (de 144 pouces) / Pouce / Fathom (de 36 pieds)	quarré Anglais, comme	100000		88030.
La Perche	quarrée Anglaise est à la Perche			quarrée de France, comme	1000		2039.
La Perche	quarrée de France est à la Perche			quarrée Anglaise, comme	1000		490.
L'Acre (de 43560 pieds)	Anglais est à l'Arpent (de 48400 pieds)			de France, comme	1000		1262.
L'Arpent (de 48400 pieds)	de France est à l'Acre (de 43560 pieds)			Anglais, comme	1000		792.
Le Mile (quarré)	Anglais est à la Lieue (de 25 au degré)			quarrée de France, comme	1000		7645.
La Lieue (de 25 au deg. qu.)	de France est au Mile (de 69 $\frac{1}{2}$ au degré)			quarré Anglais, comme	1000		131.

MESURES DE SOLIDITÉ OU CAPACITÉ.

Le Pied (de 1728 pouces) / Le Pouce / Le Fathom (de 216 pieds)	cube Anglais est au		Pied (de 1728 pouces) / Pouce (de 1728 lignes)	cube Français, comme	100000	est à	121052.
		à la	Toise (de 216 pieds).				
Le Pied (de 1728 pouces) / Le Pouce (de 1728 lignes) / La Toise (de 216 pieds)	cube de France est au		Pied (de 1728 pouces) / Pouce / Fathom (de 216 pieds)	cube Anglais, comme	100000		82609.

POUR LES GRAINS.

Le Bushel (de 2178 pouces cubes Anglais envir. 55 $\frac{3}{4}$ l. poids de marc de blé)	est au	Boisseau (de 640 pouces cubes de France environ 20 liv. p. de marc de blé)	comme	1000	est à	356.
Le Boisseau (de 640 pouc. cubes de France envir. 20 liv. p. de marc de blé)	est au	Bushel (de 2178 pouces cubes Anglais envir. 55 $\frac{3}{4}$ liv. poids de marc de blé)	comme	1000		2810.
Le Seam ou Quarter (de 8 bushels) est au		Septier (de 12 boisseaux) comme		1000		551.
Le Septier (de 12 boisseaux) est au		Seam ou Quarter (de 8 bushels) comme		1000		1814.

N. B. Le Bushel est égal à un pied cube de France et $\frac{1}{24}$.

POUR LES LIQUIDES.

Le Pint (de 28 $\frac{7}{8}$ pouces cubes) Anglais est à la Pinte (de 48 pouces cubes) de Paris, comme					1000	est à	2012.
La Pinte (de 48 pouces cubes) de Paris est au Pint (de 28 $\frac{7}{8}$ pouces cubes) Anglais, comme					1000		497.
N. B. La Chopine, ou le Septier (mesure liquide) est la moitié de la Pinte, soit 24 pouces cubes.							
Le Hogshead (de 14553 pouces cubes) Anglais est au Muid (liquide) de Paris (de 288 pintes) comme					1000		1149.
Le Muid (liquide) de Paris (de 288 pintes) est au Hogshead (de 14553 pouces cubes) Anglais, comme					1000		870.
Le Tun (de 4 Hogsheads) est à la Tonne de Bayonne ou Bordeaux de 4 barriques ou 3 muids, comme					1000		862.
La Tonne de Bayonne ou Bordeaux, de 4 barriques ou 3 muids, est au Tun (de 4 Hogsheads) comme					1000		1160.

RAPPORTS DES POIDS.

La Livre *avoir du pois* (de 7004 grains Troy) est à la livre de 16 onces, poids de marc, comme					10000	est à	10874.
La Livre de 16 onces, poids de marc, est à la Livre *avoir du pois* (de 7004 grains Troy) comme					10000		9196.
La Livre Troy (de 12 onces soit 5760 grains Troy) est à la Livre poids de marc, comme					10000		13222.
La Livre poids de marc est à la Livre Troy (de 12 onces, soit 5760 grains Troy) comme					10000		7563.
L'once Troy (de 480 grains Troy) est à l'once (de 576 grains poids de marc) comme 100 à 121, ou comme					1000		1210.
L'Once de 576 grains poids de marc) est à l'once Troy (de 480 grains Troy) comme 121 à 100 ou comme					1000		826.
Le Tun (de 2440 liv. *avoir du pois*) est au Tonneau (de 2000 liv. poids de marc) comme					1000		1327.
Le Tonneau (de 2000 liv. poids de marc) est au Tun (de 2440 liv. *avoir du pois*) comme					1000		754.

Cette Table est destinée à faciliter les réductions des Mesures et des Poids Anglais aux Mesures et Poids de France et réciproquement. On y a, pour cet effet, constamment représenté le premier terme de chaque rapport par l'unité suivie d'un certain nombre de zéros, tellement que la règle de trois ou de proportion, qu'il faut toujours faire dans ces réductions, se réduit ici à une simple multiplication, du produit de laquelle on retranche autant de chiffres à droite qu'il y a de zéros dans le premier terme du rapport qu'on a employé. Si, par exemple, on veut savoir combien 252 pieds de France font de pieds Anglais, on multipliera 106575 par 252, ce qui donnera 268,56900, soit 268 pieds $\frac{56900}{100000}$ (*a*).

Les personnes peu habituées à ces calculs doivent se tenir en garde contre une sorte d'inversion qu'ils offrent toujours, et qui pourrait induire en erreur; ainsi le pied Anglais étant plus *petit* que le pied de France, dans le rapport indiqué, il faut un plus *grand* nombre de pieds Anglais que de pieds de France, pour exprimer une même longueur. Si donc on a des pieds *Anglais* à réduire, on multipliera le nombre donné, par le nombre 93831 qui forme le second terme du rapport du pied de *France* au pied Anglais, et on retranchera du produit les chiffres à droite, comme on l'a indiqué.

(*a*) On a dans cette partie de la Table le choix de deux autres rapports exprimés en plus petits nombres, et qui approchent beaucoup du rapport exact indiqué le premier.

LIBRARY

TABLEAU

DE LA SITUATION ACTUELLE

DES

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

Précis historique de la guerre de l'indépendance, et de la révolution d'Amérique. Constitution des Etats-Unis. Ouverture du Congrès. Réflexions.

La paix d'Aix-la-Chapelle n'opéra proprement qu'une trève entre les deux Nations rivales qui se partageaient les immenses Contrées comprises de la Louisiane au Canada. Les prétentions de la France, amorties mais non étein-

tes, se dirigèrent vers la navigation exclusive du Mississipi. — Ce Fleuve, dont le nom rappelle les écarts, les ridicules et les malheurs d'une avide crédulité, était devenu l'objet d'une ambition mieux calculée. — Le but secret du Gouvernement Français était d'établir, du Canada à la Louisiane, une communication sûre et facile qui, en ressserrant les Anglais entre les Montagnes et l'Atlantique, fit tomber, dans les mains de la France, les avantages présens qu'offrait le commerce de l'intérieur du Continent, et les ressources incalculables qu'il promettait pour l'avenir.

L'établissement de la ligne des Forts, du Canada à la Floride, les ouvrages entrepris à l'important passage de Niagara, la construction du Fort *du Quesne*, les efforts de la France pour s'assurer l'alliance des Sauvages, décélaient assez ses projets. L'Angleterre, qui en pressentait les conséquences avec une jalousie inquiète, cherchait l'occasion d'une rupture, que les empiétemens des Français

dans la nouvelle Écosse vinrent lui offrir en 1755.

Le début des hostilités fut malheureux pour les armes Anglaises. Le Général *Braddock*, chargé d'une expédition contre le Fort *du Quesne*, se laissa surprendre et fut tué. Les débris de sa troupe furent sauvés par la présence d'esprit et le courage du Colonel Washington ; et cette action d'éclat fut son prélude dans la carrière de la gloire. Guerre de 1755.

Les circonstances transportèrent le théâtre de la guerre, principalement en Europe, pendant les deux années suivantes. Ce ne fut qu'en 1758 que le génie de Pitt rendit, aux armes Anglaises, un ascendant décidé dans l'Amérique Septentrionale. Les campagnes suivantes furent marquées par la perte successive des Forts, la défaite des Chiroquois, alliés des Français, et enfin la bataille qui entraîna la perte de Quebec, et qui coûta la vie au Général victorieux comme au vaincu.

De tous côtés le succès avait couronné Paix de Versailles.

les armes de l'Angleterre ; la paix de Versailles lui assura tout ce que les Français avaient possédé dans le Continent de l'Amérique Septentrionale.

L'éclat des victoires de la Grande-Bretagne, et les conditions d'une paix qu'elle avait dictée, cachaient, sans y remédier, l'épuisement de ses finances, suite nécessaire de ses immenses efforts. — Dans la pénurie des ressources le Parlement reprit le projet déjà tenté pendant la guerre de taxer les Colonies d'Amérique sans leur consentement. Les chartes de quelques Provinces autorisaient la résistance ; les Constitutions de quelques autres leur donnaient de grands droits pour contester cette mesure : toutes en eurent la volonté et le courage.

Impôt du timbre.

L'impôt du timbre, publié dans les Colonies, en 1765, trouva une opposition unanime. — Des pétitions vigoureuses, adressées au Roi et au Parlement, et surtout la résolution très-généralement adoptée de se passer des produits des fabriques Anglaises tant que cet acte sub-

sisterait, occasionnèrent son abrogation le 16 mars 1766.

Cependant, dès l'année suivante, le projet de taxer les Colonies reparut sous une autre forme. Le Parlement mit des droits sur la consommation de certains objets dont les Américains n'étaient pas supposés pouvoir se passer; mais le mécontentement croissant des Colonies produisit encore l'anéantissement de ces taxes en 1770. On conserva seulement, comme pour constater le droit, un impôt de trois *pences* par livre de thé. Les Américains, qui redoutaient sur-tout de voir consacrer le principe, défendirent l'importation du thé. Plusieurs actes arbitraires aigrirent les mécontentemens : Un incident qui eut lieu à Boston, le 2 mars 1770, y mit le comble. Les Soldats d'un détachement anglais, poussés à bout par les injures et les maltraitemens qu'ils reçurent d'un rassemblement de Matelots Américains, dans une émeute, lâchèrent, sur le Peuple, plusieurs coups de fusil, qui tuèrent trois hommes, et en blessèrent

Emeute à Boston.

cinq. La fureur du Peuple fut extrême. On fut obligé de faire sortir de la Ville le Régiment entier. — Le Capitaine *Preston*, Chef du détachement qui avait tiré, et ses Soldats, furent emprisonnés. On fit leur procès; deux seulement furent jugés coupables de meurtre. — L'instruction de ce procès offre des traits caractéristiques de courage, de justice et de modération, bien propres à faire apprécier comparativement l'esprit des Peuples. *John Adams* (Vice-Président actuel du Congrès), l'un des ardens promoteurs de la Liberté Américaine, osa défier la rage populaire pour prendre la cause des accusés; les Jurés osèrent les absoudre, et le Peuple respecta le jugement.

La sépulture des trois victimes du pouvoir arbitraire fut accompagnée de cérémonies propres à graver plus fortement, dans l'ame des Américains, l'amour d'une liberté dont ils se montraient si dignes. L'anniversaire de ce jour, dans les trois années qui le suivirent, offrirent, à l'éloquence des Orateurs, des occasions

d'animer le feu qui se répandait de plus en plus dans les Colonies. L'incendie se manifesta en 1773. — Le Parlement, déterminé à forcer la consommation du thé, à laquelle les Américains se refusaient, encouragea la Compagnie des Indes à l'exporter en Amérique dans ses propres vaisseaux, et à établir des factoreries dans les ports; mais les Négocians et le Peuple, affermis dans leur résistance, nommèrent des Commissaires pour s'opposer, dans tous les ports, au déchargement des vaisseaux, et au débit des cargaisons. — *Boston* échappait à cette mesure par la dépendance plus immédiate, où les Officiers de la Compagnie se trouvaient du Gouverneur. Trois cent quarante-deux balles de thé, chargées dans le port, devaient être répandues dans la circulation. Seize personnes déguisées pénétrèrent dans les vaisseaux, et jettèrent les cargaisons à la mer.

A la nouvelle de cette violence, le Parlement fit une Loi, le 25 Mars 1774,

qui interdisait tout commerce à la Ville et au Port de Boston. L'exécution de cette mesure devait commencer le premier Juin ; ce jour fut choisi pour un jeûne solemnel dans toutes les Colonies, tant pour montrer le parfait accord de tous les intérêts, que pour satisfaire à cet usage religieux du Peuple, dans les circonstances publiques qui ont de la gravité et de l'importance. Le Général Gage, envoyé à Boston, en qualité de Gouverneur de Massachusetts, fut reçu avec les honneurs accoutumés.

Congrès à Philadelphie.

L'avis de rassembler un Congrès à Philadelphie étant généralement adopté par les Villes et les Provinces, il s'y réunit au mois d'Octobre 1774. — Ses délibérations portèrent le caractère de la modération et de la sagesse. — Il renouvella, au Roi et au Parlement, les représentations tendant à obtenir que les Anglo-Américains jouissent des mêmes droits que les sujets Anglais. Il fit une adresse au Peuple Anglais, et une au Peuple Américain, dans le but de dé-

tacher l'un de la cause des ministres, et d'enflammer l'autre pour la justice de la sienne.

Cependant le jour annuellement fixé pour la revue des Troupes approchait; le Général Gage, craignant quelque surprise, fit transporter à Boston les magasins militaires de Cambridge et Charlestown, et fortifier la langue de terre qui joint Boston au Continent. Ces mesures parurent des dispositions hostiles, et produisirent des représentations très-animées de la part des Délégués des Villes du Comté de *Suffolk*, rassemblés à cette occasion.

Le Général Gage avait convoqué à Salem, puis bientôt après contremandé, une Assemblée Générale des Députés des Villes et Comtés de Massachusetts. Le contre-ordre fut méprisé. Les Députés se réunirent au nombre de quatre-vingt-dix, sous la présidence de *John Hancock*; et se formèrent en Congrès Provincial. Ce Congrès représenta de nouveau les griefs des Colonies, organisa la Milice, fit

distribuer des armes, et se forma un trésor.

En 1775, le Parlement fit une Loi qui interdisait, aux Colonies, la pêche de Terre-Neuve, et tout commerce quelconque avec l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande, ou les Indes Occidentales. La Ville de Boston, que cet acte privait de toutes ses ressources ordinaires, se vit approvisionnée abondamment par le dévouement unanime des Provinces. On encouragea la fabrication de la poudre, on forma des magasins, et les mesures préparatoires de la guerre devinrent générales.

Premières hostilités.

La Ville de *Concord*, à vingt milles de Boston, renfermait un dépôt considérable de munitions de guerre, que le Général Gage résolut de détruire. Huit cents Grenadiers, commandés par le Lieutenant-Colonel *Smith*, furent chargés de cette expédition. Cette troupe partit de Boston à onze heures de la nuit. Toutes les mesures qui pouvaient assurer le secret avaient été prises, et néanmoins l'avis de

de la marche fut donné à *Lexington*, où la milice se rassembla. Ce fut là que fut versée la première goutte de tout le sang que cette guerre fit répandre. Là s'ouvrit la première scène de ce drame qui fit naître de grandes actions, développa de grands caractères, et se termina par une révolution dont les conséquences, si glorieuses pour l'Amérique, sont encore incalculables pour l'ancien Monde,

Soixante - dix hommes seulement de la Milice de Lexington se présentèrent en corps devant l'avant-garde anglaise, comme pour la reconnaître. Après avoir été sommés de se disperser, ils essuyèrent une décharge qui tua quelques hommes, et mit le reste en fuite. Le détachement, arrivé à Concord, trouva quelque résistance, mais réussit cependant à détruire les magasins, et à mettre les pièces d'artillerie hors de service. La retraite fut difficile et meurtrière. La Milice de tous les environs, rassemblée en divers petits corps, sur la route que les Anglais devaient suivre, ne cessa de les

inquiéter; et quoiqu'ils fussent renforcés de neufs cents hommes, qui vinrent les joindre à Lexington, deux cent soixante-treize des leurs furent tués, blessés, ou faits prisonniers.

La nouvelle de cet engagement mit en armes toute l'Amérique anglaise. Le Congrès provincial de Massachusetts vota une armée de trente mille hommes; quelques jours suffirent pour en rassembler vingt mille, qui assiégèrent Boston.

Siége de Boston.

A la fin de Mai les généraux *Howe*, *Burgoyne* et *Clinton* y abordèrent avec les Troupes destinées à faire la campagne. — Avant d'agir d'une manière plus vigoureuse, le Général Gage essaya une proclamation, pour proposer encore aux Américains le choix entre la paix et la guerre : n'exceptant de l'amnistie, qu'il offrait au nom du Roi, que les Chefs *Adams* et *Hancock*.

Les Généraux de l'Armée américaine répondirent à ce préliminaire des hostilités en chassant les troupes anglaises du poste important des hauteurs de Char-

lestown. Le Général Gage résolut de le reprendre. Il y employa trois mille hommes de la fleur de son armée, qui, après trois attaques successives et meurtrières, réussirent à déposter les Américains. Pendant la durée de cet engagement les batteries Anglaises ne cessèrent de tirer à boulets rouges sur Charlestown, où quatre cents maisons furent réduites en cendres.

A-peu-près à la même époque le Colonel *Allen*, avec un détachement choisi de jeunes gens de *Vermont*, surprit le Fort de *Ticonderoga*, sur le Lac Champlain, l'une des clefs du Canada, et qui contenait des magasins importans.

Le 15 Juin, le Congrès du Continent élut unamiment *Georges Washington* Généralissime des Armées américaines. Cet Officier, dont les qualités militaires avaient paru avec éclat dans la dernière guerre, accepta cette place éminente avec une défiance de ses moyens qui montrait mieux encore combien il en était digne. Il joignit l'Armée au mois de Juillet.

Washington Généralissime.

Dans le courant de l'Automne le Général Américain *Montgommery*, s'empara du Fort *Saint-John*, et de *Mont-Réal*. Réuni au Colonel *Arnold*, qui avait remonté la *Kenebec*, pour pénétrer dans le Canada, par le désert, il vint mettre le siège devant *Quebec*. — Cette Capitale était défendue par quinze cents hommes; Montgommery n'en avait que huit cents; et désespérant de réussir par un siège régulier, il essaya un coup de main. Sa petite Armée fut divisée en quatre Corps, dont deux devaient faire de fausses attaques sur la Ville haute, tandis que lui-même et le Colonel Arnold attaqueroient la Ville basse. Il avait déjà emporté une première barrière lorsqu'il reçut un coup mortel, presque en même-tems que son premier Aide-de-camp. Cette double perte découragea tellement la troupe, que le Colonel *Campbel* jugea convenable d'ordonner la retraite. Le détachement, commandé par le Colonel Arnold, quoique privé de son Chef, qu'une blessure avait mis hors de combat, réus-

sit à pénétrer dans la Ville, mais s'y trouvant en force trop inférieure, il fut obligé de poser les armes.

Le Colonel Arnold resta plusieurs mois devant Quebec, où sa troupe souffrit les plus dures extrémités par le froid et les maladies. — Ce fut à-peu-près dans le même tems que la florissante Ville de *Norfolk* en Virginie, et celle de *Falmouth*, dans la Province de *Main*, furent réduites en cendres par les ordres du Lord *Dunmore*, et de l'Amiral anglais.

Boston évacué.

En Mars 1776, les Troupes anglaises, ne pouvant plus tenir dans Boston, que l'artillerie de l'Armée américaine ne cessait de foudroyer, se retirèrent à Hallifax, et le Général Washington entra en triomphe dans la Place.

Ce fut au mois de Juillet de cette année, que le Congrès déclara solemnellement l'indépendance de l'Amérique.

Immédiatement après cette déclaration, le Général Howe, qui avait remplacé le Général Gage, vint débarquer, avec des

forces considérables, à *Staten-Island*, près de *New-York*, où le Général Washington se trouvait avec treize mille hommes.

Dans le courant du mois d'Août un Corps de troupes, commandé par les Généraux Américains *Sullivan* et *Sterling*, fut fait prisonnier à Long-Island. — Au mois de Septembre, l'Armée américaine évacua New-York, et les Anglais s'en emparèrent. En Novembre, les Américains perdirent le Fort Washington, le Fort *Lée*, et deux mille prisonniers. Dans le même tems le Général Clinton se rendit maître de *Rode-Island*. Les Généraux Arnold et Waterbury essuyèrent un échec sur le Lac Champlain. Pour comble de disgrace une épidémie meurtrière porta le découragement dans l'ame des Soldats. La désertion réduisit l'Armée à trois mille hommes; et la perte du Général Lée, enlevé par un parti de Cavalerie anglaise, accrut encore la détresse des Américains.

Détresse de l'Armée américaine.

Dans ces circonstances désespérées le

génie de Washington créa des ressources imprévues; il rassembla les débris épars de ses Troupes, y joignit quelques Milices de Pensilvanie, choisit la nuit orageuse du 25 Décembre, passa la *Delaware*, au-dessus de *Trenton*, et surprit, dans cette Place, environ neuf cents Hessois, qui se rendirent à discrétion.

Surprise de Trenton.

Ce succès releva les espérances des Américains, et leur procura les moyens de balancer les évènemens de la guerre dans la campagne de 1777. — Le principal Corps d'armée des Anglais avait quitté New-York, remonté la baye de *Chesapeak*, débarqué près de *l'Elk*, et s'acheminait vers Philadelphie. Le Général Washington s'opposa à sa marche. Les Armées se rencontrèrent à *Brandywine-Creeck*. La victoire resta aux Anglais, qui entrèrent à Philadelphie.

Succès des Anglais.

Peu de tems après, un second engagement eut lieu près de *Germantown*, et fut également malheureux pour les Américains. Le Général Burgoyne s'était em-

paré de *Ticonderoga*, et, poussant ses avantages, il était venu camper à *Saratoga*, près de la Rivière *d'Hudson*.

Le Général Anglais *Baum*, avait été battu près de *Billington*, par un Corps de Milices nouvelles, que commandait le Général *Stark*. Ces Milices, jointes à celles qui se rassemblaient de toutes les parties de la Nouvelle-Angleterre, et à un Corps de troupes réglées, commandé par le Général *Gates*, vinrent s'opposer aux progrès du Général Burgoyne. Après deux actions meurtrières, dans lesquelles les Généraux *Lincoln* et Arnold déployèrent beaucoup de bravoure, les Anglais, entourés de toutes parts, le 17 Octobre, furent forcés à se rendre prisonniers de guerre au nombre de cinq mille sept cent cinquante-deux hommes.

Succès des Américains.

Alliance avec la France.

Cet évènement répandit, dans le Continent, une allégresse universelle, et facilita le Traité d'Alliance avec la France. Au mois d'Octobre, le Général anglais *Vaughan*, remonta la Rivière d'Hudson et brûla la jolie Ville de *Kingston*, bâtie par les Hollandais.

L'année suivante, les Américains avaient acquis les Français pour Alliés ; et le Comte *d'Estaing* commandait la Flotte destinée pour l'Amérique.

Le Général Clinton avait remplacé Howe.

Au mois de Juin l'Armée anglaise quitta Philadelphie pour marcher sur New - York. Washington inquiéta sa marche, un engagement général eut lieu à *Monmouth*, et laissa à celui-ci un avantage décidé, malgré la conduite plus que douteuse du Général Lée, qui, à cette occasion, fut suspendu de ses fonctions militaires.

Les Américains victorieux.

Le mois d'Août fut marqué par une tentative infructueuse du Général Sullivan sur Rhode-Island, et par la destruction des Magasins de *Bedford* en Massachusetts.

Au Printems de 1779, les Généraux Anglais incendièrent deux Villes en Connecticut. Le Général américain *Waine*, surprit, le 15 Juillet, le Fort de *Stony-*

Point, et prit les cinq cents hommes qui en formaient la garnison.

Les Anglais avaient entrepris de bâtir un Fort sur la Rivière de *Penobscot*; une réunion de petits bâtimens, armés en guerre, s'était formée sur les Côtes de Massachusetts pour s'y opposer, mais cette petite Flotte, qui composait toute la Marine des Américains, tomba au pouvoir des Anglais.

Perte de la Marine des Américains.

Le Général Sullivan traversa la Province de New-York en marquant son passage par la destruction de tous les établissemens qu'il pût atteindre. Enfin, au mois d'Octobre le Comte d'Estaing et le Général Lincoln furent repoussés, avec beaucoup de perte, à *Savanah* en Georgie, dont ils avaient tenté l'assaut. Le début de la campagne de 1780 fut également malheureux pour les Armes américaines. La ville de Charlestown dans la Caroline Méridionale, fut prise, avec le Général Lincoln et sa garnison, par les Généraux Clinton et Cornwalis, après six semaines de siège.

Les Américains battus.

Le Général Cornwalis mit en déroute l'Armée américaine, près de *Cambden*, et traversa les États du Sud qu'il crut avoir soumis.

Les ravages des Troupes anglaises, dans les Provinces de New-York et New-Jersey, continuèrent pendant le courant de l'été. — Au mois de Juillet l'arrivée à Rhode-Island, du Comte de Rochambeau, avec un Corps de troupes françaises, répandit la joie et l'espérance dans le Continent; mais, à cette époque, la trahison d'Arnold mit la cause des Américains en grand danger.

Trahison d'Arnold.

Ce Général, dont la conduite, dans Philadelphie, l'hiver précédent, avait été l'objet de la censure, nourrissait le dessein de se venger de cette humiliation sur son pays. Le Général Washington, appelé en Connecticut, par des soins pressans, lui avait confié le commandement de *West-Point*, poste important qui commande la Rivière d'Hudson, à 60 miles au-dessus de New-York. Il entra en né-

gociation avec *Sir Henri Clinton* pour la remise du Fort et de l'Armée américaine. Le Major André fut envoyé pour la négociation ; un hasard la fit découvrir, et il en demeura victime, tandis que le traître s'échappa sur un vaisseau Anglais qui était en station dans la Rivière.

En 1781, les évènemens de la guerre, dans les Provinces du Sud, commencèrent à reprendre un aspect favorable. Le Général *Green*, livra, le 15 Mars, à *Guilford*, une bataille mémorable au Général Cornwalis; et quoique le champ de bataille restât aux Anglais, leur perte fut immense. Le Général Morgan battit les Anglais à *Carleton*, et le Général Green obtint encore sur eux un avantage considérable à *Eutawsprings*.

Benedict Arnold, devenu Brigadier-Général, dans les Troupes anglaises, se signala par des pillages dans la Virginie, par l'incendie de *New-London*, et par la prise du Fort de *Grisewald*, dont il fit passer la Garnison au fil de l'épée.

Dans le mois d'Août le Comte de Grasse entra dans la Chesapeack avec une Flotte Française pour bloquer l'Armée anglaise à *York-Town*. L'Amiral *Greaves* vint l'y attaquer. Si le succès de cette journée fut douteux, les suites en furent décisives pour la cause américaine. Dès l'arrivée de la Flotte française, dans la Chesapeak, le Général Washington avait rassemblé ses Troupes et s'était porté, à grandes journées, sur *l'Elk*. Il s'y embarqua pour venir faire le siège de York-Town, tandis que la Flotte française tenait la Mer. Les opérations de ce siège furent poussées avec tant de vigueur que la Ville et le Corps d'armée qui la défendait furent remis, par le Lord Cornwalis, entre les mains du Général Washington, le 19 Octobre 1781.

Flotte Française dans la Chesapeak.

Prise de York-Town.

Cet avantage décida la paix. Les Corps de Troupes anglaises évacuèrent successivement les Provinces du Sud pour se réunir à New-York, et le premier soin du Général *Carleton*, qui y arriva au printems 1782, pour le commandement

de l'Armée, fut d'informer le Congrès que les négociations de paix étaient entamées à Paris.

Traité de paix.

Les préliminaires, par lesquels l'Angleterre reconnaissait l'indépendance des Colonies, furent signés le 30 Novembre, et la paix définitivement conclue le 3 Septembre 1783.

Les Américains avaient conquis leur indépendance, mais ils n'avaient point encore acheté la jouissance de leur liberté. Les épreuves des États naissans les attendaient; elles se compliquèrent par la malveillance des ennemis de la révolution, la rivalité des Provinces, la divergence des intérêts, la jalousie du pouvoir, et le fléau du papier-monnaie.

Papier-monnaie continental.

Ce supplément du numéraire était connu depuis long-tems, dans les Colonies, sous le Gouvernement Anglais. — La Pensilvanie, en particulier, avait éprouvé certains avantages d'une émission modérée des *billets de crédit*. Cet exemple donna au Congrès l'idée de cette ressource pour l'entretien de la guerre, et

sans doute elle était indispensable. — Le seul effet sensible des premières émissions fut de faire disparaître le numéraire. Mais lorsque la somme du papier-monnaie eut sensiblement dépassé la somme du numéraire ordinairement en circulation, il commença à perdre de son prix de création, et la diminution de sa valeur suivit le rapport des émissions successives dont la somme totale montait, au bout de six ans, à deux cent millions de dollars. — Dès l'année 1780 le commerce avec les Isles espagnoles, la présence de l'Armée française, et les relations secrètes des Américains avec la garnison de New-York, avaient ramené beaucoup de numéraire dans la circulation. La dépréciation du papier en fut accélérée. Les Négocians des Provinces du Sud, prévoyant le sort prochain de cette monnaie, l'employèrent à d'immenses achats de marchandises à Boston, et bientôt après, elle disparut entièrement de la circulation.

A l'époque de la paix le numéraire

Papier monnaie des divers Etats.

était abondant, mais le besoin général des produits des Manufactures d'Europe ne tarda pas à l'épuiser. Le commerce souffrit de la difficulté des échanges, et bientôt les États éprouvèrent un très-grand embarras à payer leurs contingens respectifs pour l'intérêt de la dette nationale, et l'entretien des Offices du Gouvernement général, en même-tems que pour satisfaire à tous les engagemens particuliers que chacun d'eux avait contractés pendant les détresses de la guerre. Le Peuple de plusieurs États demanda à grands cris la création d'un papier-monnaie. Les partisans de cette mesure écartant toute distinction de tems ou de circonstances, s'appuyaient de l'exemple des *billets de crédit*, sous la domination anglaise. Ceux qui s'opposaient à cette création objectaient le sort récent du papier-monnaie du Congrès, la défiance généralement répandue sur la validité des promesses des hommes en autorité, et les principes immuables du commerce qui font dépendre l'abondance permanente

nente de l'argent, de la balance du commerce, et celle-ci des ressources territoriales, de l'industrie, de l'économie, et du travail.

En vain ces vérités furent présentées à la Législature de Pensilvanie, elle donna aux autres États l'exemple de cette résolution fatale qui fut imitée du plus grand nombre (1).

L'Histoire des transactions générales et particulières, pendant l'existence de ce papier-monnaie, n'est qu'un tissu de fraudes publiques et privées. — Les dettes d'argent furent souvent acquittées en papier, ou en denrées, par l'autorisation même des lois. Les variations fréquentes, dans la valeur relative des deux signes, tentèrent une foule de particuliers d'abandonner les profits réglés d'un Commerce honnête, pour se jeter dans un genre de spéculations qui, ne portant sur aucun principe certain,

(1) La Virginie, le Maryland, Massachusetts et Connecticut, resistèrent à ce pernicieux exemple.

offrait mille ressources à la mauvaise foi, mille écueils à la probité.

Désordre des finances.

Pour comble de maux, on soumit, dans quelques États, le prix des denrées à un tarif réglé. Les effets de cette ressource déplorable furent des actes sans nombre de collusion, d'évasion et d'injustice, jusqu'à ce que la force des choses fit tomber dans le mépris la Loi elle-même, et l'Autorité qui cherchait à la maintenir. Enfin, pendant cette lutte continuelle de l'intérêt et de la droiture, la Morale publique s'altéra, on perdit de vue les vrais principes du Commerce, on respecta moins la sainteté des engagemens, on s'accoutuma à couvrir toutes les injustices du prétexte de la nécessité.

Désordres politiques.

La situation des États n'était pas moins fâcheuse sous les rapports politiques. — Pendant le cours de la guerre, les Américains se trouvaient réunis par un danger pressant et commun. Les ordres, les exhortations même du Congrès, tenaient lieu de lois; et dans l'action du régime militaire, dans la marche rapide des évè-

nemens, la résistance qui naît de l'intérêt présent, de l'examen scrupuleux des légalités et des droits, ne pouvait guères le réaliser.

Les articles d'une Confédération, et d'une union perpétuelle, avaient été rédigés, en 1778, par le Congrès, et présentés à l'acceptation des Provinces. — Quelques-unes y avaient accédé promptement; mais celles dont le territoire borné ne leur promettait pas un accroissement proportionnel de population et de puissance, avaient hésité à sanctionner un pacte qui assurait, dans l'avenir, des avantages prépondérans aux États propriétaires de grandes étendues de terres incultes. — Le péril avait triomphé des répugnances; elles reparurent lorsqu'il cessa. D'ailleurs, cette Confédération avait dû être plutôt un Contrat temporaire, et de circonstances, que la Constitution fondamentale d'union entre treize États dont les intérêts différaient à tant d'égards. —Si, à l'époque où elle fut presentée à l'acceptation des Provinces, elle eût offert

l'idée du pouvoir coercitif indispensable pour le maintien de l'ensemble d'intérêts de cette grande association, elle eût jeté l'alarme dans des esprits qui, aveuglément passionnés pour la liberté, ne la voyaient que dans ses extrêmes, et l'union des États Américains ne se fût peut-être jamais formée.

Lorsque la cessation de la guerre permit l'activité des nouveaux Républicains de se diriger vers les objets intérieurs, les ennemis secrets de la révolution, semèrent la défiance contre le Congrès, les ambitieux propagèrent la jalousie de sa puissance, et le Peuple, toujours crédule quand on l'entretient de ses droits, s'agita bientôt dans plusieurs États pour affaiblir ou détruire des pouvoirs que son intérêt même devait lui conseiller d'affermir et d'étendre.

Les pensions accordées par le Congrès aux Officiers de l'Armée, et l'établissement de l'ordre de Cincinnatus, furent le prétexte des mal-intentionnés, l'occasion des réclamations de quelques États, et de

l'inquiétude de tous. Ceux dont la population plus rassemblée, donnait plus de prise aux agitateurs, furent le principal siège des mouvemens irréguliers. La Convention, convoquée à Midleton, en Connecticut, prit, contre les arrêtés du Congrès, des résolutions qui annonçaient un esprit d'insubordination dangereux; et l'État de Massachusetts, à l'occasion d'un impôt destiné à l'acquittement des charges nationales, vit éclater une révolte qui, pendant une année entière, en fit un théâtre de désordres, et ne céda qu'à l'emploi d'une force militaire, sous les ordres du Général Lincoln.

Détresse du Commerce.

Cependant le commerce languissait, soit à cause de l'absurdité des mesures financières, soit par les suites de l'inquiétude qui travaillait le Peuple, soit par l'effet de la jalouse politique des Anglais, soit sur-tout par l'opposition des intérêts et des lois commerciales de chaque État, qui faisait sentir de plus en plus le défaut d'un lien assez énergique pour contraindre chacun d'eux à tendre au bien de la Confédération entière.

Les droits énormes que l'Angleterre mit sur les marchandises et les bâtimens des Américains exportés en Europe, et la prohibition totale de ces mêmes objets dans les Isles, portèrent une atteinte fatale aux ressources des États de l'Est, et par contre-coup à tous les États de la Confédération. — Chacun d'eux travailla isolément à en amortir les effets, et ils ne réussirent qu'à se nuire réciproquement. Ainsi, par exemple, lorsque Massachusetts chargea en représailles les marchandises anglaises de taxes considérables, le cours du Commerce se porta vers les autres États ; et lorsque la Pensilvanie adopta une mesure semblable, on vit des Ports francs s'ouvrir chez ses voisins de New-Jersey et de Delaware, et les vaisseaux étrangers prendre une route nouvelle.

La République menacée d'une dissolution prochaine.

L'embarras et la stagnation des affaires rendaient le paiement du contingent annuel au trésor national de plus en plus difficile. La dette publique, et les dettes particulières, se grossissaient de l'accumula-

tion des intérêts. La proposition d'un impôt général, établi et perçu par le Congrès, fut rejettée par les États de Rhode-Island et de New-York. Le respect qu'avait inspiré ce Corps à la Confédération entière, s'affaiblissait de jour en jour. Un esprit de personnalité, de jalousie, d'insubordination, passait des individus aux Législatures des États; et ces dispositions générales menaçaient la Confédération de dissentions ouvertes, peut-être même d'une dissolution prochaine.

Dans ces circonstances, on proposa, dans la Chambre des Communes de Virginie, la réunion d'un Corps composé de Commissaires de chaque État, pour aviser aux moyens de faire des réglemens de Commerce sous le rapport de l'intérêt général de la Confédération. Cette idée, approuvée par le plus grand nombre des États, fut mise en exécution dans l'été de 1786. Les Commissaires réunis à Annapolis jugeant les intérêts trop grands pour les pouvoirs dont ils étaient revêtus, convaincus, par l'expérience, de l'imper-

fection de la Constitution des *Etats-Unis*, et sur-tout de l'insuffisance des moyens répressifs et co-actifs du Congrès, se bornèrent à demander, pour l'année suivante, la convocation d'une *Convention générale*. Elle s'assembla à Philadelphie, au mois de Mai 1787, sous la présidence du Général Washington. — Après quatre mois des débats les plus vifs, dans lesquels l'opposition des intérêts des différens États se développa avec une force qui montra combien leur discussion était nécesaire, la Convention arrêta le plan de Constitution fédérale dont nous allons présenter textuellement les divers articles.

Convention générale.

Constitution des Etats-Unis.

« Nous, le Peuple des États-Unis, dans » le but de former une union plus par- » faite, d'établir la justice, d'assurer la » tranquillité domestique, de pourvoir à » la défense commune, de procurer le » bien général, et d'assurer le bonheur » de la liberté, à nous-mêmes et à notre » postérité, ordonnons et établissons la » présente Constitution pour les États- » Unis d'Amérique.

» ART. Ier. *Section Ire.* Tous les pou-
» voirs législatifs accordés par la pré-
» sente Constitution, seront confiés à un
» Congrès des États-Unis, lequel sera
» composé d'un Sénat et d'une Chambre
» de Représentans.

» *Sect. II.* La Chambre des Représen-
» tans sera composée de Membres choi-
» sis, tous les deux ans, par le Peuple
» des différens États; et les Électeurs,
» dans chaque État, auront les qualifica-
» tions requises pour élire les Membres
» de la Chambre la plus nombreuse de la
» Législature dudit État.

» Nul ne pourra être Représentant avant
» d'avoir acquis l'âge de vingt-cinq ans,
» d'avoir été sept ans Citoyen des États-
» Unis, et sans être, lors de son élection,
» habitant de l'État pour lequel il sera
» élu.

» Les impôts représentatifs et directs,
» seront répartis entre les divers États
» qui peuvent être compris dans l'union,
» dans une proportion qui sera détermi-
» née sur le nombre de tous les individus

» libres, en y comprenant les personnes
» engagées pour un service à terme, en
» excluant les naturels du pays non taxés,
» et en y ajoutant les trois cinquièmes
» de tous les autres individus. — Le
» dénombrement prochain sera fait dans
» les trois ans qui suivront la première
» Assemblée du Congrès, ensuite de dix
» en dix ans, de la manière que la Loi le
» prescrira.

» Le nombre des Représentans n'excè-
» dera pas un sur chaque trente mille ;
» mais chaque État aura au moins un
» Représentant ; et jusqu'à ce que le dé-
» nombrement ait été fait, l'État de New-
» Hampshire aura droit d'en élire *trois*,
» Massachusetts *huit*, Rhode-Island *un*,
» Connecticut *cinq*, New-York *six*,
» New-Jersey *quatre*, Pensilvanie *huit*,
» Delaware *un*, Maryland *six*, Virginie
» *dix*, Caroline-Nord *cinq*, Caroline-Sud
» *cinq*, et la Georgie *trois*.

» Lorqu'il se formera des vacances dans
» la représentation d'un État, le Pouvoir
» exécutif de cet État donnera cours aux

» ordres d'élection pour remplir lesdites
» vacances.

» La Chambre des Représentans élira
» son Orateur, et les autres Officiers, et
» aura seule le pouvoir d'accusation pour
» crime d'État (*impeachment.*).

» *Sect. III.* Le Sénat des États-Unis
» sera composé de deux Sénateurs de
» chaque État, élus par la Législature
» de cet État, pour six ans, et chaque
» Sénateur aura une voix. — Aussi-tôt
» après leur première assemblée, en vertu
» de leur élection, ils seront divisés en
» trois classes aussi égales qu'il sera pos-
» sible. Les places des Sénateurs de la
» première classe, seront vacantes à la fin
» de la seconde année; celles de la seconde
» classe, à la fin de la quatrième année;
» et celles de la troisième classe, à la fin
» de la sixième année; de manière qu'un
» tiers des Sénateurs sera élu tous les deux
» ans; et s'il arrive des vacances par dé-
» missions ou autrement, pendant le
» recès de la Législature d'un État, son
» Pouvoir exécutif pourra y pourvoir pro-

» visoirement, jusqu'à la prochaine ren-
» trée de la Législature, laquelle remplira
» alors lesdites vacances.

» Nul ne pourra être Sénateur avant
» d'avoir atteint l'âge de trente ans,
» d'avoir été pendant neuf ans Citoyen
» des États-Unis, et sans être, lors de
» son élection, habitant de l'État par
» lequel il sera élu.

» Le Vice-Président des États-Unis sera
» Président du Sénat, mais n'aura point
» de suffrage, à moins que les voix ne
» soient également partagées.

» Le Sénat élira les autres Officiers, de
» même qu'un Président *pro tempore*,
» en l'absence du Vice-Président, ou
» quand il exercera l'office de Président
» des États-Unis.

» Le Sénat aura seul le droit de juger
» toutes les accusations pour crimes
» d'État. Lorsqu'il s'agira de cet objet,
» les Membres seront sous le serment, ou
» l'affirmation (1). — Si le Président des

---

(1) Pour les Quakers.

» États-Unis est en jugement, le *Chief-*
» *Justice* présidera, et nul ne sera déclaré
» atteint et convaincu, sans le concours
» des deux tiers des Membres présens.

» Le jugement dans les cas d'accusa-
» tion pour crimes d'État, ne pourra
» s'étendre au-delà de la perte de l'emploi,
» et de l'incapacité de remplir aucun office
» d'honneur, confiance, ou profit, dans
» les États-Unis; mais la partie convain-
» cue sera néanmoins sujette à être accu-
» sée, examinée, jugée, et punie selon
» la Loi.

» *Sect. IV.* Le tems, les lieux, et la
» manière de faire les élections des Séna-
» teurs et des Représentans, seront pres-
» crits, dans chaque État, par la Législa-
» ture; mais le Congrès pourra, en tout
» tems, faire des Lois pour changer ces
» réglemens, excepté par rapport aux
» lieux de l'élection des Sénateurs.

» Le Congrès s'assemblera au moins
» une fois l'année; et cette assemblée aura
» lieu le premier Lundi de Décembre, à
» moins qu'il ne fasse une Loi pour fixer
» un autre jour.

» *Sect. V.* Chaque Chambre jugera des
» élections, pouvoirs, et qualifications de
» ses Membres, et la majorité de chacune
» d'elles formera un *Quorum* (1) autorisé
» à prendre des arrêtés; mais un plus petit
» nombre de Membres peuvent s'ajourner
» d'un jour à l'autre, et peuvent être auto-
» risés à obliger à la présence les Membres
» absens, de la manière et sous les peines
» fixées par chaque Chambre.

» Chaque Chambre peut déterminer
» ses formes, punir la conduite irrégu-
» lière de ses Membres, et, à la majo-
» rité des deux tiers, exclure un de ses
» Membres.

» Chaque Chambre tiendra un Journal
» de ses Séances, et le publiera de tems
» en tems, en exceptant les parties qu'elle
» jugera exiger le secret. Les voix d'ap-
» probation et de rejection, sur quelque
» sujet que ce soit, seront, à la demande
» d'un cinquième des Membres présens,
» insérées dans le Journal.

(1) Le *Quorum* est le nombre suffisant de Membres d'un Corps pour prendre des arrêtés, comme si le Corps était complet.

» Aucune des deux Chambres, durant » la session du Congrès, ne pourra, sans » le consentement de l'autre, s'ajourner » à plus de trois jours, ni dans d'autres » lieux que celui où les deux Chambres » seront siégeantes.

» *Sect. VI.* Les Sénateurs et les Re- » présentans recevront une indemnité » pour leurs services, laquelle sera fixée » par la Loi, et payée par le Trésor des » États-Uunis. Ils seront, dans tous les » cas, excepté ceux de trahison, de fé- » lonie et brèche de la paix (1), privi- » légiés des arrêts pendant leur présence » à la session des Chambres respectives, » ainsi que dans leur voyage pour s'y » rendre, et pour en revenir; et pour tout » discours et débat, dans la Chambre dont » ils seront Membres, ils ne pourront » être recherchés en aucun autre lieu.

» Aucun Sénateur ou Représentant ne » pourra, pendant le terme pour lequel » il sera élu, être nommé à aucun Office

---

(1) *Breach of peace.*

» civil des États-Unis, qui aurait été créé ;
» ou dont les émolumens auraient été
» augmentés, pendant cette époque; et
» personne, occupant une charge dans
» les États-Unis, ne pourra être Membre
» d'aucune des deux Chambres pendant
» qu'il continuera à occuper cette charge.

» *Sect. VII.* Tous les projets de
» Lois, relatifs aux revenus publics,
» prendront naissance dans la Chambre
» des Représentans ; mais le Sénat
» pourra proposer des amendemens, ou
» concourir auxdits amendemens, comme
» dans un autre projet de Loi. Tout pro-
» jet de Loi qui aura passé dans les deux
» Chambres, sera, avant de devenir une
» Loi, présenté au Président des États-
» Unis. S'il l'approuve, il le signera, sinon
» il le renverra, avec ses objections, à
» celle des deux Chambres où il a pris nais-
» sance, laquelle insérera les objections
» tout au long dans son Journal, et re-
» commencera à examiner la matière. Si
» après un tel examen, les deux tiers de
» la Chambre sont pour le projet de Loi,
» il

» il sera envoyé, avec les objections, à
» l'autre Chambre, qui en recommen-
» cera l'examen de la même manière; et
» s'il est approuvé par les deux tiers de
» la Chambre, alors il sera converti en
» Loi; mais, dans tous les cas pareils,
» les votes des deux Chambres seront dé-
» terminés par *oui* et par *non*, et les
» noms de ceux qui ont voté, pour ou
» contre le projet de Loi, seront consignés
» dans le Journal de chaque Chambre.
» Si un projet de Loi n'est pas renvoyé
» par le Président, dans le terme de dix
» jours (en exceptant les Dimanches),
» depuis le moment où il lui a été présen-
» té, ledit projet sera une Loi, de la même
» manière que s'il avait été signé, à
» moins que le Congrès, par son ajour-
» nement, n'en empêchat le retour; au-
» quel cas le projet ne sera pas une Loi.

» Tout ordre, résolution ou vote, au-
» quel le concours des deux Chambres
» pourra être nécessaire, (excepté une
» question d'ajournement), sera présenté
» au Président des États-Unis; et avant

» d'avoir son effet sera approuvé par lui,
» ou, en cas qu'il le désapprouve, repas-
» sera dans les deux Chambres, selon les
» les formes et limitations prescrites pour
» un projet de Loi.

» *Sect. VIII.* Le Congrès aura le pou-
» voir de mettre et de recouvrer les taxes,
» droits, impôts, accises, de payer les
» dettes, et de pourvoir à la commune
» défense, et à la prospérité générale des
» États-Unis; mais tous les droits, im-
» pôts et accises, seront uniformes dans
» toute l'étendue des États-Unis.

» D'emprunter de l'argent sur le cré-
» dit des États-Unis; de régler le Com-
» merce soit avec les Nations étrangères,
» soit des États entr'eux, soit avec les
» tribus des Sauvages.

» D'établir un mode uniforme pour la
» naturalisation, et des Lois uniformes
» sur les banqueroutes, dans toute l'é-
» tendue des États-Unis.

» De battre monnaie, d'en fixer la
» valeur, ainsi que des monnaies étran-
» gères, et de règler l'étalon des poids et
» mesures.

» De pourvoir à la punition de la con-
» trefaçon des monnaies, soit de papier,
» soit de métal.

» D'établir des Postes et des grandes
» Routes ; de procurer le progrès des
» Sciences et des Arts utiles, en assurant
» pour des termes limités, aux Auteurs
» et Inventeurs, le droit exclusif de leurs
» ouvrages et découvertes.

» De constituer les Tribunaux subor-
» donnés à la Cour Suprême.

» De déterminer et punir les pirate-
» ries et félonies commises en pleine
» Mer, et les offenses contre le droit des
» gens.

» De déclarer la guerre, d'accorder
» des lettres de marque et de représailles,
» de faire des règlemens concernant les
» prises sur Terre et sur Mer.

» De lever et payer les Armées; mais
» aucune somme d'argent ne pourra être
» affectée à cet usage, pour un terme plus
» long de deux années.

» De créer et maintenir une Marine ;
» de faire des règlemens pour l'Ordon-

» nance et le Gouvernement des forces
» de Terre et de Mer.

» De pourvoir à la levée des Milices
» pour l'exécution des Lois de l'Union,
» pour réprimer les insurrections, et re-
» pousser les invasions.

» De pourvoir à l'organisation, l'arme-
» ment et la discipline de la Milice, ainsi
» qu'à la disposition de la partie de cette
» Milice qui pourra être employée au ser-
» vice des États-Unis, réservant, à chaque
» État en particulier, la nomination des
» Officiers, et l'autorité nécessaire pour
» dresser la Milice selon les règles de dis-
» cipline prescrites par le Congrès.

» D'exercer exclusivement la Légis-
» lation dans tous les cas quelconques,
» sur un district (n'excédant pas dix
» milles quarrés) qui, par la cession de
» quelque État particulier, et l'accepta-
» tion du Congrès, pourra devenir le siège
» du Gouvernement des États-Unis; et
» d'exercer la même autorité sur tous les
» lieux, achetés du consentement de la
» Législature de l'État dans lequel se trou-
» verait ledit siège du Gouvernement,

» pour la construction des Forts, Maga-
» sins, Arsenaux, Chantiers, et autres
» édifices nécessaires.

» De faire toutes les Lois qui seront
» nécessaires et convenables pour mettre
» en exécution les pouvoirs ci-dessus, et
» tous les autres pouvoirs dont le Gou-
» vernement des États-Unis, ainsi que
» tous les Départemens et Officiers sont
» revêtus par la présente Constitution.

» *Sect. IX.* L'immigration, ou impor-
» tation de toutes les personnes que cha-
» cun des États, maintenant existans, ju-
» gera convenable d'admettre, ne pourra
» être prohibée par le Congrès avant
» l'année 1808; mais une taxe ou droit
» pourra être imposé sur cette importa-
» tion, et n'excèdera pas dix dollars par
» personne.

» Le Privilège du *Writ d'habeas cor-*
» *pus* ne sera point suspendu, si ce n'est
» dans les cas de rébellion ou d'inva-
» sion, quand la sûreté publique pourra
» le requérir.

» Il ne sera passé aucun Bill de pros-

» cription (*Bill of attainder*), ou de Loi
» *ex post facto*. Aucune capitation ou
» taxe directe ne sera imposée qu'en pro-
» portion du *Census*, ou dénombrement
» indiqué ci-dessus.

» Aucune taxe ou droit ne sera im-
» posé sur les marchandises exportées
» d'aucun des États. Aucune préférence
» ne sera donnée, par aucun Règlement
» de commerce ou de revenus, à aucun
» des ports des États sur ceux d'un autre;
» et aucun vaisseau, chargé dans l'un ou
» pour l'un des États, ne sera obligé d'en-
» trer dans un autre, ni d'y acquitter ou
» payer aucun droit. — Aucune somme
» ne sera tirée du trésor qu'en conséquence
» d'une destination fixée par la Loi; et un
» état et compte régulier des dépenses et
» recettes du trésor public sera publié de
» tems en tems.

» Aucun titre de Noblesse ne sera
» donné par les États-Unis; et aucune
» personne, pourvue d'un office de pro
» fit ou de confiance, dans les États-
» Unis, n'acceptera de présens, émolu-

» mens, charges, ou titre d'aucune es-
» pèce quelconque, sans le consentement
» du Congrès, d'aucun Roi, Prince, ou
» État étranger.

» *Sect. X.* Aucun État n'entrera en
» aucun Traité, Alliance, ou Confé-
» dération, n'accordera de lettres de
» marque ou de représailles, ne battra
» monnaie, n'émettra de billets de cré-
» dit, n'autorisera le payement des det-
» tes autrement qu'en or ou en argent,
» ne passera aucun bill de proscription,
» ou de Loi *ex post facto*, de Loi qui
» altère les obligations des contrats, et
» n'accordera aucun titre de Noblesse.

» Aucun État, sans le consentement du
» Congrès, ne mettra aucun impôt ou
» droit sur les importations ou expor-
» tations, excepté ce qui pourra être
» absolument nécessaire pour l'exécution
» des Lois de surveillance; le produit
» net de tous les droits et impôts mis
» par chaque État sur les importations
» ou exportations, sera à l'usage du
» trésor des États-Unis; et toutes Lois

» semblables seront soumises à la révi-
» sion et au contrôle du Congrès.

» Aucun État, sans le consentement
» du Congrès, ne pourra mettre aucun
» droit de tonnage, entretenir des trou-
» pes, ou des vaisseaux de guerre en
» tems de paix, entrer dans aucun Traité
» ou Pacte avec un autre État, ou avec
» une Puissance étrangère, ni entrer en
» guerre, à moins qu'il ne soit actuel-
» lement envahi, ou dans un danger si
» imminent qu'il ne puisse admettre de
» délai.

» ART. II. *Sect. Ier.* Le Pouvoir exécutif
» résidera dans la personne du Président
» des États-Unis d'Amérique; il sera élu
» pour quatre ans, et les formes de son
» élection, ainsi que de celle du Vice-
» Président, élu pour le même tems, se-
» ront comme suit.

» Chaque État choisira, de la manière
» qui sera ordonnée par sa Législature,
» un nombre d'Électeurs égal au nombre
» entier des Sénateurs et des Représen-
» tans que cet État aura droit d'élire

» pour le Congrès ; mais aucun Sénateur
» ou Représentant, aucune personne,
» pourvue d'un office de profit ou de con-
» fiance, ne sera nommé Électeur.

» Les Électeurs se rassembleront dans
» leurs États respectifs, et voteront au
» scrutin pour deux personnes, dont
» l'une, au moins, habitera un autre
» État que le leur, et ils feront une liste
» des personnes indiquées avec le nombre
» des suffrages de chacune d'elles, laquelle
» liste ils signeront, certifieront, et trans-
» mettront, cachetée, au Siège du Gou-
» vernement des États-Unis, adressée au
» Président du Sénat. Le Président du
» Sénat ouvrira, en présence du Sénat,
» et de la Chambre des Représentans,
» tous les certificats; et les suffrages se-
» ront comptés alors. — Celui qui réu-
» nira le plus grand nombre de suffrages
» sera Président, si ce nombre fait la ma-
» jorité du nombre entier des Électeurs;
» et s'il y en a plus d'un qui aient cette
» majorité, et que le nombre entier des
» suffrages soit égal entr'eux, alors la

» Chambre des Représentans choisira im-
» médiatement, au scrutin, l'un des deux
» pour Président; et si aucun des indi-
» qués n'a la majorité, le Président sera
» choisi de la même manière par ladite
» Chambre parmi les cinq qui auront le
» plus de suffrages; mais dans l'élection
» du Président les votes seront comptés
» par États; la Représentation de chaque
» État formant un vote.

» Le *quorum*, pour cet objet, consis-
» tera en un, ou plusieurs Membres de
» chaque État, formant les deux tiers
» du nombre total des États, et la ma-
» jorité des États sera nécessaire à l'élec-
» tion.

» Dans tous les cas, après l'élection
» du Président, celui qui aura le plus
» grand nombre des suffrages des Élec-
» teurs, sera *Vice-Président*.

» Mais si deux ou plusieurs ont un
» nombre égal de suffrages, le Sénat éli-
» ra, au scrutin, le Vice-Président en-
» tr'eux.

» Le Congrès pourra déterminer le

» tems de choisir les Électeurs, et le
» jour auquel ils donneront leurs suf-
» frages, lequel jour sera le même dans
» toute l'étendue des États-Unis.

» Nul, sans être né Citoyen des États-
» Unis, ou, sans être Citoyen desdits
» États, à l'époque où la présente Cons-
» titution sera acceptée, ne sera éligible
» pour l'office de Président; et nul ne
» sera éligible pour cet office avant d'avoir
» atteint l'âge de trente-cinq ans, et
» d'avoir résidé quatorze ans dans les États-
» Unis.

» En cas de déplacement du Prési-
» dent, ou de sa mort, ou de sa démis-
» sion, ou de son incapacité à exercer
» les pouvoirs, et les devoirs, dudit office,
» ils incomberont au Vice-Président; et
» le Congrès pourra faire une Loi pour
» pourvoir au cas de déplacement, de
» mort, de démission ou incapacité du
» Président et du Vice-Président ensem-
» ble; déterminant quel Officier doit alors
» agir comme Président, et cet Officier
» agira en conséquence jusqu'à ce que

» l'incapacité ait cessé, ou qu'un Pré-
» sident ait été élu.

» Le Président recevra, à des époques
» marquées, une indemnité pour ses ser-
» vices, laquelle ne pourra être augmen-
» tée ni diminuée pendant la période pour
» laquelle il aura été élu, et il ne rece-
» vra, pendant cette période, aucun autre
» émolument des États-Unis, ni d'aucun
» d'entr'eux.

» Avant d'entrer en exercice de son
» office il fera le serment ou l'affirmation
» suivante :

» *Je jure (ou affirme) solemnellement*
» *que j'exécuterai fidèlement l'office de*
» *Président des États-Unis, et que je*
» *conserverai, protégerai et défendrai,*
» *de tous mes moyens, la Constitution*
» *des États-Unis.*

» *Sect. II.* Le Président sera Comman-
» dant en chef de l'Armée et de la Ma-
» rine des États-Unis, et de la Milice
» des diverses États, lorsqu'elle sera ap-
» pellée au service effectif des États-Unis.
» Il pourra requérir l'opinion par écrit,

» du principal Officier de chacun des
» Départemens exécutifs, sur tous les
» objets relatifs aux devoirs de leurs of-
» fices respectifs; et il aura le pouvoir
» d'accorder des sursis et le pardon, pour
» des offenses contre les États-Unis, ex-
» cepté dans les cas d'accusation pour
» crime d'État.

» Il aura le pouvoir, par et avec l'avis
» et le consentement du Sénat, de faire
» des traités, pourvu que les deux tiers
» des Sénateurs présens y concourent.

» Il proposera, et par et avec l'avis
» et le consentement du Sénat, il nom-
» mera les Ambassadeurs et autres Mi-
» nistres publics, Consuls, Juges de la
» grande Cour de Justice Suprême, et
» autres Officiers des États-Unis, dont
» les nominations ne sont pas détermi-
» nées par la présente Constitution, et
» dont le mode sera établi par la Loi;
» mais le Congrès pourra, par la Loi,
» selon qu'il le jugera convenable, in-
» vestir de la nomination des Officiers
» inférieurs, soit le Président seul, soit

» les Cours de Justice, soit les Chefs
» des Départemens.

» Le Président aura le pouvoir de rem-
» plir toutes les vacances qui pourront
» arriver pendant le recès du sénat, en
» accordant des Commissions qui expi-
» reront à la fin de la session suivante.

» *Sect. III.* Il rendra compte de tems
» en tems, au Congrès, de la situation
» de l'Union, et recommandera, à la con-
» sidération dudit Congrès, les mesures
» qu'il jugera nécessaires et expédientes.

» Il pourra, dans des occasions extra-
» ordinaires, convoquer les deux Cham-
» bres, où l'une d'elles; et en cas de
» dissentiment entr'elles, sur le tems de
» l'ajournement, il pourra les ajourner
» à l'époque qu'il jugera convenable.

» Il recevra les Ambassadeurs et les
» autres Ministres publics; il veillera à
» ce que les Lois soient fidèlement exé-
» cutées, et donnera les commissions à
» tous les Officiers des États-Unis.

» *Sect. IV.* Le Président, Vice-Prési-
» sident, et tous les Officiers Civils des

» États-Unis, seront privés de leur office » s'ils sont accusés et convaincus de tra- » hison, corruption, et autres crimes » d'État, ou malversations.

» ART. III. *Sect. Ire.* Le Pouvoir judi- » ciaire des États-Unis résidera en une » Cour Suprême, et dans les Cours infé- » rieures que le Congrès pourra ordonner » et établir de tems en tems. Les Juges, » soit de la Cour Suprême, soit des Cours » inférieures, conserveront leurs offices » tant qu'ils se conduiront bien (1), et » recevront, à des époques fixes, une » indemnité pour leurs services, laquelle » ne pourra être réduite pendant qu'ils » resteront en office.

» *Sect. II.* Le Pouvoir judiciaire s'éten- » dra à tous les cas, soit de droit, soit » d'équité, dépendans de la présente » Constitution, des Lois des États-Unis, » des Traités faits ou à faire sous leur » autorité; à tous les cas concernant les » Ambassadeurs, les autres Ministres

(1) *During good behaviour.*

» publics et Consuls ; à tous les cas de » Jurisdiction de l'Amirauté ou de la » Marine ; aux différens dans lesquels » les États-Unis seront partie ; aux dif- » férens entre deux ou plusieurs États ; » entre un État et des Citoyens d'un » autre État ; entre des Citoyens de dif- » férens États ; entre des Citoyens de » même État réclamant des terres sur » des titres accordés par différens États ; » et entre un État ou les Citoyens du- » dit État, et les États étrangers, leurs » Citoyens ou leurs Sujets.

» Tous les cas concernant les Ambas- » sadeurs ou les Ministres publics et les » Consuls, ou les cas dans lesquels un » État sera partie, seront portés directe- » ment à la Cour Suprême ; dans tous » les autres cas ci-dessus mentionnés, il » y aura appel à la Cour Suprême, soit » pour le droit, soit pour le fait, avec » telles exceptions, et sous tels Règle- » mens que le Congrès établira.

» Le Jugement (1) de tous les crimes,

(1) *Trial.*

» excepté

» excepté dans le cas d'accusations de » crime d'État, se fera par les Jurés; et » l'instruction du procès criminel aura » lieu dans l'État où le crime aura été » commis. Mais quand le crime n'aura » été commis dans aucun des États, l'ins- » truction du procès se fera dans le lieu, » ou dans les lieux, que le Congrès aura » déterminés par la Loi.

» *Sect. III.* La trahison, envers les » États-Unis, consistera seulement à » exciter la guerre contr'eux, ou à se » joindre à leurs ennemis, donnant à » ceux-ci aide et secours. Personne ne » sera convaincu de trahison que d'après » la déposition de deux témoins portant » sur le même acte probant, ou d'après » un aveu fait en pleine Cour.

» Le Congrès aura le pouvoir de dé- » terminer la peine de la trahison; mais » aucune sentence de trahison n'entraî- » nera infamie ou forfaiture que pendant » la vie de la personne condamnée.

» ART. IV. *Sect. Ire.* Il sera accordé » toute foi et créance, dans chaque État,

» aux actes, registres publics, et pro-
» cédés judiciaires de tous les autres
» États, et le Congrès pourra, par des
» Loix générales, prescrire la manière
» de prouver l'authenticité desdits actes,
» registres et procédés, et régler leur
» effet.

» *Sect. II.* Les Citoyens de chaque
» État auront tous les privilèges et im-
» munités de Citoyens dans les différens
» États.

» Une personne, accusée, dans un
» État, de trahison, félonie, ou autre
» crime, qui se soustraira à la Justice,
» et sera trouvée dans un autre État,
» sera rendue à la demande du Pouvoir
» exécutif de l'État d'où elle est sortie,
» pour être transportée dans l'État qui
» a la jurisdiction du crime commis.

» Aucune personne engagée, pour un
» service ou un travail dans un État, à
» forme des Lois dudit État, et qui s'en-
» fuirait dans un autre, ne pourra, en
» vertu d'aucune Loi ou Règlement de
» ce dernier État, être libérée dudit ser-

» vice ou travail, mais sera rendue à la
» réclamation de la partie à laquelle ce
» service ou travail sera dû.

» *Sect III.* De nouveaux États pour-
» ront être admis, par le Congrès, dans
» l'Union; mais aucun État nouveau ne
» sera formé ou érigé dans la jurisdiction
» d'un autre État, ni aucun État ne sera
» formé par la jonction de deux ou plu-
» sieurs États, ou portions d'États, sans
» le consentement des Législatures des
» États intéressés, ainsi que du Congrès.
» — Le Congrès aura le pouvoir de faire
» tous les Réglemens nécessaires par
» rapport au territoire, et autres pro-
» priétés des États-Unis, et d'en dispo-
» ser; et rien, dans la présente Cons-
» titution, ne pourra être interprêté de
» manière à préjudicier à aucune préten-
» tion des États-Unis, ou d'aucun État
» particulier.

» *Sect. IV.* Les États-Unis garantiront
» à chaque État de l'Union, une forme
» Républicaine de Gouvernement. Ils
» protégeront chacun d'eux contre une

» invasion ; et sur la demande d'une
» Législature ou du Pouvoir exécutif,
» (lorsque la Législature ne pourra être
» assemblée) contre les violences inté-
» rieures.

» ART. V. Le Congrès, toutes les fois
» que les deux tiers des deux Chambres
» le jugeront nécessaire, proposera des
» amendemens à la présente Constitution,
» ou sur la demande des Législatures des
» deux tiers des États, rassemblera une
» Convention pour proposer des amende-
» mens qui, dans l'un ou l'autre cas,
» seront valides, à tous égards, comme
» faisant partie de cette Constitution,
» lorsqu'ils auront été ratifiés par les
» Législatures des trois quarts des États,
» ou par des Conventions dans les trois
» quarts d'entr'eux, selon que l'un ou
» l'autre mode de ratification pourra être
» proposé par le Congrès : pourvu toute-
» fois, qu'aucun des amendemens qui
» pourront être faits avant l'an 1808,
» n'affecte, en aucune manière, la pre-
» mière et quatrième clauses de la neu-

» vième Section du premier Article, et
» qu'aucun État ne soit privé, sans son
» consentement, d'un droit de suffrage
» égal dans le Sénat.

» ART. VI. Toutes les dettes contractées,
» et tous les engagemens pris avant l'adop-
» tion de la présente Constitution, se-
» ront valides contre les États-Unis, sous
» cette Constitution comme sous la Con-
» fédération. La présente Constitution et
» les Loix des États-Unis qui seront faites
» en conséquence d'icelle, tous les Trai-
» tés faits, et qui seront faits sous l'Au-
» torité des États-Unis, seront la Loi
» suprême du Pays; et ils obligeront les
» Juges, dans chaque État, sans égard
» pour aucune chose qui pourrait y être
» contraire, dans la Constitution et les
» Lois dudit État.

» Les Sénateurs et les Représentans ci-
» dessus mentionnés, et les membres des
» diverses Législatures, ainsi que tous les
» Officiers des Pouvoirs exécutif et judi-
» ciaire, soit des États-Unis, soit des
» différens États, seront liés par serment

» ou affirmation, au maintien de la pré-
» sente Constitution : mais jamais aucun
» *Test* (1) religieux ne sera requis comme
» une qualification à aucun office, ou con-
» fiance publique, dans les États-Unis.

» ART. VII. La ratification des Con-
» ventions de neuf États, sera suffisante
» pour l'établissement de la présente
» Constitution, entre les États qui l'au-
» ront ratifiée.

» Fait dans la Convention, par le con-
» sentement unanime des États présens,
» le 17 Septembre 1787, et le dixième de
» l'Indépendance des États-Unis d'Amé-
» rique.

» *Signé*, GEORGE WASHINGTON. »

Le projet de Constitution, ayant été ainsi arrêté, fut envoyé à l'examen du Congrès, accompagné de la Lettre suivante, du Président de la Convention, au Président du Congrès.

---

(1) En Angleterre, le serment du *Test* consiste principalement à renoncer à la primauté du Pape et au dogme de la Transubstanciation.

En Convention, le 17 Septembre 1787.

« Nous avons maintenant l'honneur de
» soumettre à la considération des États-
» Unis assemblés en Congrès, cette Cons-
» titution qui nous a paru la plus con-
» venable.

» Ceux qui veulent le bien de notre pays,
» desirent depuis long-tems que le Pou-
» voir de faire la Paix, la Guerre, et les
» Traités, celui de lever des Impôts, et de
» régler le Commerce, ainsi que les Auto-
» rités exécutives et judiciaires correspon-
» dantes, résident pleinement et effective-
» ment dans le Gouvernement général de
» l'Union; mais l'inconvenance de délé-
» guer une confiance aussi étendue à un
» seul et même Corps est évidente; il en
» résulte la nécessité d'une organisation
» différente. — Il est sans doute imprati-
» cable, dans le Gouvernement fédéral des
» États, d'assurer à chacun tous les droits
» de la Souveraineté indépendante, et de
» pourvoir cependant à l'intérêt et à la
» sûreté de tous. Les Individus, en entrant
» dans la Société, doivent abandonner une

» partie de leur liberté pour conserver le
» reste. La grandeur du sacrifice doit dé-
» pendre tant de la situation et des cir-
» constances, que de l'objet à atteindre.
» Il est toujours difficile de fixer avec
» précision la ligne de démarcation entre
» les droits qui doivent être abandonnés,
» et ceux qui peuvent être conservés ; et
» dans la présente occasion cette diffi-
» culté s'est accrue par les différences de
» situation, d'étendue, d'habitudes et
» d'intérêts entre les divers États.

» Dans toutes nos délibérations sur ce
» sujet, nous avons constamment fixé nos
» regards sur ce qui nous paraît l'intérêt
» le plus grand de tous les vrais Améri-
» cains : la consolidation de notre union ;
» dans laquelle sont compris notre pros-
» périté, notre bonheur, notre sûreté, et
» peut-être notre existence nationale. —
» Cette considération importante, et pro-
» fondément empreinte en nous, a en-
» gagé chaque État dans la Convention,
» à être moins scrupuleux sur les points
» secondaires, qu'on n'aurait dû d'ailleurs

» s'y attendre ; en sorte que la Constitu-
» tion que nous présentons maintenant,
» est le résultat d'un esprit de conciliа-
» tion, et de cette disposition à la défé-
» rence, et aux concessions mutuelles,
» que la particularité de notre situa-
» tion politique rendait indispensables.
» Qu'elle rencontre l'approbation pleine
» et entière de chaque État, c'est plus
» peut-être qu'on ne peut espérer ; mais
» chacun d'eux considérera, sans doute,
» que si ses intérêts seuls eussent été
» consultés, il en eût résulté des consé-
» quences désagréables et injustes envers
» les autres États. Qu'elle soit sujette à
» aussi peu d'objections qu'on pouvait
» raisonnablement l'attendre, nous l'es-
» pérons et nous le croyons ; qu'elle puisse
» procurer la félicité durable de ce pays,
» si chéri de nous tous, et assurer sa
» liberté et son bonheur, c'est notre vœu
» le plus ardent.

» *Signé*, GEORGE WASHINGTON,
» Président. »

Le Congrès, en conséquence du desir manifesté dans quelques-unes des Conventions des États, lorsque la Constitution leur fut présentée, y ajouta les articles et les clauses explicatives suivantes, à la majorité des deux tiers des deux Chambres réunies.

« *Articles en addition et en amendement*
» *à la Constitution des Etats-Unis*
» *d'Amérique, proposés par le Con-*
» *grès, et ratifiés par les Législatures*
» *des États, en vertu de l'Article V*
» *de la Constitution originale.*

» ART. Ier. Après le prochain dénom-
» brement fixé par le premier Article de
» la Constitution, il y aura un Repré-
» sentant pour chaque trente mille, jus-
» qu'à ce que leur nombre monte à cent;
» après quoi la proportion sera réglée
» par le Congrès, de manière qu'il n'y
» aura pas moins de cent Représentans,
» et pas moins d'un Représentant par
» chaque quarante mille individus, jus-

» qu'à ce que le nombre des Représen-
» tans s'élève à deux cents; après quoi la
» proportion sera réglée par le Congrès,
» de manière qu'il n'y aura pas moins de
» deux cents Représentans, et pas moins
» d'un Représentant par chaque cin-
» quante mille individus.

» ART. II. Aucune Loi changeant l'in-
» demnité pour les services des Sénateurs
» et des Représentans, n'aura d'effet
» avant qu'une élection des Représentans
» ait eu lieu.

» ART. III. Le Congrès ne fera aucune
» Loi par rapport à l'établissement de la
» Religion, ou pour gêner le libre exer-
» cice d'icelle, pour altérer la liberté de
» la Parole et de la Presse, ou le droit du
» Peuple de s'assembler paisiblement et
» de présenter des pétitions au Gouver-
» nement pour redressement de griefs.

» ART. IV. Une Milice bien réglée
» étant nécessaire à la sûreté d'un État
» libre, le droit du Peuple d'avoir et
» de porter des armes, ne sera point
» enfreint.

» ART. V. Aucun Soldat ne sera logé,
» en tems de paix, dans aucune maison,
» sans le consentement du Propriétaire ;
» ni en tems de guerre, autrement que
» comme la Loi le prescrira.

» ART. VI. Le droit du Peuple, quant
» à la sûreté des personnes, des maisons,
» des papiers et des effets, contre des
» recherches et saisies déraisonnables,
» ne sera point violé ; et aucun ordre ne
» sera donné que sur une cause probable,
» appuyée de serment ou d'affirmation,
» et définissant particulièrement le lieu
» de la recherche, et les personnes ou ob-
» jets à saisir.

» ART. VII. Aucune personne ne sera
» mise en cause pour un crime capital
» ou infamant, que sur la dénonciation
» ou l'accusation du Grand-Jury, excepté
» dans les Armées de terre et de mer, ou
» dans la Milice en service actuel, en
» tems de guerre ou de danger public.
» Personne ne pourra être mis deux fois,
» pour le même délit, en danger de perdre

» sa vie ou ses membres (1), ne pourra être
» forcé, dans aucune cause criminelle,
» à servir de témoin contre lui-même,
» ni être privé de la vie, liberté ou pro-
» priété, sans une procédure régulière;
» et la propriété particulière, ne pourra
» être employée à l'usage du Public, sans
» une juste indemnité.

» ART. VIII. Dans toutes les pour-
» suites criminelles, l'Accusé jouira du
» droit d'être examiné (*tried*) prompte-
» ment et publiquement, par un Jury
» impartial de l'État ou District dans
» lequel le crime aura été commis, (le-
» quel District aura préalablement été
» déterminé par la Loi); d'être informé
» de la nature et de la cause de l'accusa-
» tion; d'être confronté aux Témoins qui
» déposent contre lui; de contraindre à
» déposer les Témoins en sa faveur, et
» d'avoir l'assistance d'un Conseil pour
» sa défense.

» ART. IX. Dans les procès civils,
» lorsque la valeur de l'objet en litige

(1) *Put in jeopardy of Life or Limb.*

» excèdera vingt dollars, le droit de l'é-
» preuve des Jurés sera conservé ; et au-
» cun fait qui aura été soumis à l'épreuve
» des Jurés ne sera examiné dans aucune
» Cour des États-Unis, autrement que
» selon les formes du Droit civil.

» ART. X. Il ne sera point exigé de cau-
» tion excessive, point imposé d'amende
» excessive, point infligé de punition
» cruelle et inusitée.

» ART. XI. L'énumération de certains
» droits, dans cette Constitution, ne sera
» pas interprétée de manière à nier ou
» dépriser d'autres droits que le Peuple
» conserve.

» ART. XII. Les Pouvoirs non délégués
» aux États-Unis par la Constitution, et
» non refusés aux différens États par
» icelle, sont réservés respectivement aux
» États ou au Peuple. »

Acceptation de la Constitution.

L'acceptation de la Constitution, soumise à l'examen successif des Conventions des divers États, éprouva des difficultés chez plusieurs d'entr'eux. Celle des oppositi

tions, dont l'influence fut le plus sensible sur le sort de l'Union, fut celle de la Pensilvanie, à raison de l'importance et de la population de ce pays; le mécontentement de la minorité produisit quelques mouvemens dans l'Ouest de cet État.

Dans l'État de New-York, les débats furent vifs, et leur résultat long-tems douteux. Dans la Caroline-Nord, la Constitution, après avoir été rejettée par une grande majorité, en Juillet 1788, fut acceptée, dix-huit mois après, par une majorité non moins grande.

Mais l'État de Rhode-Island se distingua dans l'examen de la Constitution, comme il s'était distingué par le refus d'envoyer des Députés à la Convention qui l'avait projettée. Il refusa de soumettre la Constitution à une Convention, mais il en livra l'examen aux Assemblées Populaires des Villes. Elle avait déjà été rejettée dans un grand nombre de ces Assemblées, lorsque le Peuple lui-même dans les Villes de *New-Port* et de *Providence*, prévint les inconvéniens de cette marche, en déclarant qu'il

ne convenait pas qu'il se nantît de cet objet, et que cet examen devait être soumis à une Convention de Députés de l'État.

Le Tableau suivant, en présentant les époques et les majorités de l'acceptation de la Consitution, dans les divers États, peut contribuer à donner une idée des dispositions et des intérêts de chacun d'eux.

États.	*Époque de l'accept.*	*Majorités.*
Delaware	3 Décembre 1787 ..	unanimement.
Pensilvanie	13 Décembre	46 contre 23.
New-Jersey.....	19 Décembre	unanimement.
Georgie	2 Janvier 1788 ..	unanimement.
Connecticut.....	9 Janvier.....	128 contre 40.
Massachusetts ...	6 Février.....	187 contre 168.
Maryland.....	28 Avril.....	63 contre 12.
Caroline-Sud....	23 Mai.....	149 contre 73.
New-Hampshire.	21 Juin	57 contre 46.
Virginie.....	25 Juin	89 contre 79.
New-York	26 Juillet.....	30 contre 25.
Caroline-Nord...	27 Novembre 1789..	193 contre 75.
Rhode-Island....	29 Mai 1790..	
Vermont.....	10 Janvier 1791..	grande majorité.
Kentuky.		

Washington élu Président des États-Unis.

Si l'examen de la Constitution avait excité le combat des opinions et l'opposition des partis dans les différens États, tous

tous les esprits se réunirent sur le choix du Magistrat chargé, par cette Constitution, du Pouvoir exécutif de l'Union. Il n'y avait peut-être pas, dans toute l'étendue de la République, un seul individu instruit (le Général Washington excepté) qui ne desirât, avec une sorte d'impatience inquiète, de voir le Libérateur de l'Amérique élevé au grade suprême du Gouvernement des États-Unis.

Le 3 Mars 1789, l'unanimité des suffrages des onze États qui, à cette époque, avaient accepté la Constitution, l'appela à cette place éminente; et le 11 Avril suivant, son inauguration eut lieu à New-York, au milieu des transports d'un Peuple innombrable, et avec toutes les circonstances propres à rendre cette cérémonie à-la-fois respectable et touchante.

Dans l'occasion solemnelle de l'ouverture du Congrès, le Président, chargé de donner la première impulsion à la marche du Gouvernement, rendit, avant tout, un éclatant hommage à la protection

Ouverture du Congrès.

Divine, tant éprouvée par la Nation Américaine, et mit sous la sauve-garde de l'Être Suprême cette Constitution destinée à assurer la liberté et le bonheur du Peuple. Puis, signalant les écueils pour une Assemblée délibérante, pourvue d'un grand Pouvoir, et d'une grande responsabilité ; traçant aux Députés leurs devoirs dans les principes mêmes du nouveau Gouvernement Fédéral : « Ces titres » honorables, leur dit-il, me garantissent » que jamais les préjugés de localités, les » vues isolées, les considérations personnelles, les animosités de parti, ne détourneront cette surveillance impartiale » et universelle, qui doit embrasser également tout l'ensemble des Communautés et des intérêts ; que notre Politique » Nationale sera fondée sur les principes » purs et immuables de la Morale privée ; » que vous consacrerez la prééminence » des Gouvernemens libres, en donnant » au nôtre tous les caractères qui pourront lui gagner l'attachement des Citoyens, et commander le respect de

» l'Univers. Ces espérances sur une Pa-
» trie que je chéris, ouvrent mon cœur
» aux plus douces émotions de la joie; car
» s'il est une vérité invariablement prou-
» vée par l'expérience, c'est qu'il existe,
» dans l'Économie de la Nature, une
» union indissoluble entre la Vertu et le
» Bonheur, entre le Devoir et le véritable
» Intérêt, entre les Maximes pures d'un
» Peuple honnête, généreux, et les so-
» lides Récompenses de la prospérité, de
» la félicité publiques. Souvenons-nous
» que jamais le Ciel ne laisse tomber un
» regard favorable sur une Nation qui
» foule aux pieds les Lois d'ordre et de
» justice qu'il a lui-même établies; sou-
» venons-nous enfin, que nous sommes
» maintenant chargés d'entretenir le feu
» sacré de la Liberté, et que, dans cette
» grande expérience confiée à la sagesse
» des Américains, ce Peuple devient peut-
» être désormais responsable de l'existence
» même du Gouvernement républicain
» parmi les Nations. . . . . etc. »

Réflexions. Ici se termine le période qu'embrasse cette Révolution, cimentée du sang de plus de cent mille individus, et dont les neuf premières années avaient coûté à l'Angleterre près de cent millions sterling. Et lorsqu'on vient à penser qu'il est resté douteux si l'Amérique indépendante ne vaut pas plus à l'Angleterre que ne lui valaient ses Colonies, on déplore qu'une généreuse résolution n'ait point épargné tant de trésors et tant de sang. C'est-là le premier sentiment; mais un coup-d'œil jetté sur l'Histoire détourne ce regret pénible, vers des réflexions plus générales, sur la fatalité qui assujettit les Nations à achetter la gloire par les sacrifices, et le bonheur par les épreuves.

Comment, en effet, ces Peuples nouveaux se seraient-ils rendus dignes de l'Indépendance, sans avoir combattu pour elle? Comment auraient-ils su tout ce que vaut la Liberté, s'ils n'en eussent payé le prix? Comment auraient-ils fait l'apprentissage du dévouement à la chose publique? Où eût été le centre commun de tant d'in-

térêts contraires ? Il a fallu qu'une longue suite d'adversités leur rendît plus chère une Patrie à laquelle ils faisaient tant de sacrifices ; il a fallu qu'ils trouvassent, dans le malheur, une énergie nouvelle, et des espérances communes ; enfin la guerre seule pouvait leur faire apprécier l'ame et le génie du Héros qui les a conduits à la victoire. Il fallait qu'il partageât les périls de ses égaux pour acquérir des droits à cet ascendant heureux qui devint ensuite si nécessaire pour les sauver de la guerre civile.

Ce fléau eût été la conséquence presque certaine du don de l'Indépendance, si l'Angleterre l'eût offerte ; et qui sait si la lassitude de ces dissentions qui déchirent les Peuples sans les instruire, n'eût pas fait bientôt passer cette Nation de l'anarchie sous le joug ! Mais n'est-il pas permis de douter aussi, si, à considérer la cause de l'humanité entière, cette issue n'eût pas été plus heureuse, et si d'autres Peuples ne paieront pas bien cher l'imitation du dangereux exemple d'une Révolution si belle ?

Ainsi se balancent et se succèdent les réflexions et les doutes, dans la contemplation des grands évènemens, qui font le destin des Empires ; et tandis que le Politique fait de vains efforts pour prévoir leur enchaînement, tandis que le tableau des malheurs qui les accompagnent désespère l'Homme sensible, le Sage, recueilli dans le sentiment des maux attachés à l'humanité, respecte les Décrets du Souverain Ordonnateur des choses, qui permet ces Révolutions sanglantes, dont résultent quelquefois, dans le cours de l'existence des Peuples, de brillantes époques de gloire, et de longs périodes de félicité.

CHAPITRE II.

VUE GÉNÉRALE.

Géographie. Observations Géologiques. Productions naturelles et cultivées. Quadrupèdes.

Situation.

Les États-Unis d'Amérique sont situés entre le 31 et le 46e degré de latitude Nord, entre le 64 et le 96e degré de longitude Ouest de Londres.

Ils sont bornés, au Nord, par l'Amérique Anglaise, ou les Provinces du Haut et du Bas Canada, et de *New-Brunswik ;* au Sud-Est, par l'Océan Atlantique ; au Sud, par la Floride ; à l'Ouest, par le Mississipi (1).

Étendue.

Dans une étendue de douze cents cinquante *milles* de long, sur mille quarante de large, c'est-à-dire, une surface

(1) Ces Bornes sont fixées par le Traité de 1783.

de six cents quarante millions d'acres (1), M. *Hutchins* estime cinquante-un millions à rabattre pour les Lacs ou Rivières. Sur les cinq cents quatre-vingt-neuf millions d'acres restans, deux cents vingt millions sont peu ou point habités, ou encore entre les mains des Naturels du pays. Cette immense étendue, située principalement au Nord-d'Ouest de l'Ohio, et entre les Lacs et le Mississipi, appartient au Gouvernement Fédéral, soit par les cessions des divers États, soit par le Traité de 1783, et est désignée sous la dénomination générale de *Territoire de l'Ouest non approprié*. Ces Terres sont destinées à être vendues successivement par le Congrès, pour l'amortissement de la dette des États-Unis.

Communications par eau.

Aucune Contrée du Monde n'a, sur les États-Unis, l'avantage des facilités de commerce par eau. La grande étendue de la Côte qui fait participer tous les anciens États aux avantages de la Mer,

(1) L'acre américain contient 38,28 4 pieds de France de surface.

rapproche, par la Navigation, les extrémités Nord et Sud. L'intérieur est tellement arrosé de Lacs et de Rivières, de toutes les grandeurs, et dans toutes les directions, que la Nature semble avoir destiné à une communication intime toutes les parties de cette immense République.

Les Lacs qui en occupent la partie Septentrionale, ressemblent plutôt à des Mers d'eau douce, puisque ceux de la seconde et même de la troisième grandeur, offrent plus de surface que les plus grands Lacs de l'ancien Continent. Ceux qui sont le plus au Nord, ne sont encore que peu ou point connus; tels sont le *Lac des Bois*, le *Lac Winnepeek*, le *Lac Bourbon*, le *Lac Long*, et un grand nombre d'autres plus petits, qu'on trouve à l'Ouest du Lac *Supérieur*. Ce dernier, situé entre le 46 et le 50e degré de Latitude Nord, est la *Mer Caspienne de l'Amérique*; les Cartes Françaises lui donnent cinq cents lieues de circuit; environ quarante Rivières, dont quelques-unes très-considérables, y portent le tribut de leurs

Lacs.

eaux; il renferme un grand nombre d'Isles, dont une en particulier, nommée l'Isle *Royale*, formerait, à elle seule, une grande Province : elle a cent milles de long, sur environ quarante de large. — Les tempêtes du Lac Supérieur sont comparables à celles de l'Océan. Il décharge ses eaux dans le Lac *Huron*, par le Détroit de Sainte-Marie, qui offre un courant assez rapide pour que les canots ne puissent le remonter. On évalue la quantité d'eau qui sort de ce Détroit, à environ la dixième partie de celle que les Rivières y apportent : le reste doit se dissiper par l'évaporation.

Le Lac Huron, le second en grandeur, est situé entre le 43 dég. 30′ et le 46 dég. 30′ latitude Nord ; il a environ mille milles de circuit, et communique, par le Détroit de *Michilli-Mackinak*, de six milles de long, au Lac *Michigan*. Celui-ci est situé entre le 42 dég. 10′ et le 46 dég. 30′ de latitude Nord. Sa longueur est de deux cents quatre-vingts milles ; sa largeur moyenne, soixante-cinq milles. La pro-

fondeur de ses eaux le rend navigable pour les vaisseaux de toutes grandeurs ; il est remarquable par la grosseur et l'excellence des poissons qui y abondent, en particulier des Truites : on en a pêché qui pesaient quatre-vingt-dix livres.

L'autre extrémité du Lac Huron communique au Lac *Saint-Clair*, placé à distance égale entre le premier et le Lac *Erié*, auquel il communique par le *Détroit ;* il a quatre-vingt-dix Milles de circuit, et est navigable pour de gros Bâtimens.

La latitude du Lac *Erié* est entre le 41 et le 43 dég. ; sa longueur est de cent milles, et sa plus grande largeur, de quarante. Sa Navigation est dangereuse ; ses eaux, jusqu'à une grande distance des bords, sont couvertes des feuilles du *Lis des Etangs*, (Nymphæa alba) sur lesquelles des milliers de Serpens prennent le Soleil dans la belle saison.

Les eaux du Lac Érié s'écoulent dans le Lac *Ontario*, par la Rivière de *Niagara* qui coule, vers le Nord, l'espace de trente

milles, et est fameuse par la Cataracte de cent cinquante pieds, appellée le *Saut de Niagara*. Les *rapides* qui se trouvent entre ce Saut et l'entrée du Lac Ontario, sont estimés donner encore, dans une étendue de dix milles, une pente aussi considérable. La masse prodigieuse des eaux rassemblées dans un espace de près de sept cents lieues, et la grande hauteur perpendiculaire de cette chûte, en font un des spectacles les plus imposans de la Nature. Le bruit de cette Cataracte s'entend quelquefois à plus de quinze lieues.

Le Lac Ontario est entre le 43 et le 45 d. de Latitude; il a environ six cents milles de circonférence, et il abonde en excellens poissons de diverses espèces. Il termine la grande chaîne des Lacs, et décharge ses eaux dans le Fleuve de *Cataraqui*, qui prend, à Montréal, le nom de *Saint-Laurent*.

Le Lac Champlain, situé à l'Est du Lac Ontario, sépare les États de New-York et de Vermont; il a environ quatre-

vingts milles de long sur quinze dans sa plus grande largeur.

Enfin, le Lac George, nommé, dans les Cartes Françaises, le Lac *du Saint-Sacrement*, situé au Sud du Lac Champlain, n'a qu'environ trente-six milles de long, sur une largeur moyenne de trois milles. On y compte plus de deux cents Isles de diverses grandeurs.

La chaîne de Montagnes, qui court presque parallèlement aux bords de l'Atlantique, dans un espace de neuf cents milles (1), divise les eaux des États- Montagnes

(1) Au vaste champ de conjectures, sur lequel les Amateurs de Géologie exercent leur imagination, me sera-t-il permis d'ajouter une idée que m'a suggérée la direction de ces chaînes ?

Nous les voyons, dans les latitudes moyennes de l'Amérique Septentrionale, affecter, sur une étendue de trois cents lieues, un parallélisme très-marqué, qui semble indiquer l'action d'une cause commune.

Il est à remarquer, de plus, que leur direction est oblique au Méridien en courant du nord-est au sud-ouest. On trouve, en Europe, sous les latitudes moyennes, les chaînes des Alpes, du Jura, des Monts Krapack, qui affectent le même parallélisme et la même obliquité au Méridien; on retrouvera ce même phénomène

Unis en Orientales et Occidentales. Les Rivières navigables, comprises sous la première dénomination, sont en très-grand

---

en Asie, si l'on jette les yeux sur la belle Carte de Russie, qui accompagne les Voyages de Pallas. Cette Carte montrera, de plus, que, dans les hautes latitudes, en approchant du Cercle Polaire, les grandes chaînes redeviennent, pour la plupart, parallèles au Méridien; et l'on sait, d'un autre côté, que la chaîne des Cordelières, la seule des chaînes Équatoriales qui soit bien connue, est aussi parallèle au Méridien.

Si des observations nombreuses venaient encore à l'appui de celles-ci, ne serait-on pas acheminé à conjecturer que les grandes chaînes du Globe furent contemporaines à la création de notre Planète, mais antérieures à sa rotation, et disposées, en général, dans une direction perpendiculaire à celle de la rotation future.

Qu'à l'époque où cette rotation commença, il s'établit une lutte entre quatre forces: la force centrifuge, la pesanteur, la cohésion et l'inertie.

Qu'en supposant que l'adhérence de ces chaînes à la masse sur laquelle elles reposent, fut peu considérable, elles ont dû, en général, par l'effet de leur inertie, tendre à rester en arrière dans la rotation du Globe; mais cet effet a dû être produit d'une manière inégale.

Car, dans les régions Équatoriales, où la vîtesse de rotation est très-rapide et surpasse celle d'un boulet de canon, les Montagnes ont dû tendre à rester plus en arrière qu'ailleurs; et comme les rayons de rotation

nombre : la direction générale de leur cours, depuis les Montagnes à la Mer,

---

ou les cosinus des latitudes, varient peu dans la zône Équatoriale, la chaîne entière a dû garder, d'ailleurs, sa direction méridienne primitive, mais non pas sa situation relative ; telles sont les Cordelières.

Dans les régions polaires, où la pesanteur est plus grande et la vîtesse de rotation beaucoup moindre, la pesanteur et la cohésion réunies ont pu l'emporter sur l'inertie, et faire garder aux grandes chaînes leur direction méridienne primitive, malgré la rotation.

Mais dans les latitudes moyennes, où la vîtesse de rotation était en même tems assez considérable, et sujette à un décroissement sensible dans des Zônes contiguës, chaque partie de la chaîne soumise à la rotation tendait d'autant moins à rester en arrière, par son inertie, qu'elle était plus éloignée de l'Équateur, et la chaîne entière a dû prendre, par cette différence progressive, une direction oblique du Nord-Est au Sud-Ouest.

La disposition générale des deux grands Golphes que présente le Globe Terraquée, savoir, celui du Mexique, et celui compris entre la Côte du Japon et la Nouvelle-Hollande, semblerait encore indiquer que la partie la plus relevée de la Zône Équatoriale est, en général, restée en arrière lorsque la rotation a commencé.

Rien de plus vague, sans doute, que ces conjectures ; aussi n'est-ce qu'avec la plus extrême défiance que je les hasarde auprès des Géologistes. M. A. P.

est du Nord-Est au Sud-Ouest. Cette dernière direction se remarque sur-tout à l'embouchure de toutes ces Rivières. L'examen des prodigieuses facilités de communication et de commerce qu'elles donnent, trouvera sa place dans la description particulière de chaque État; mais il faut observer, en général, qu'à la distance de cent trente à deux cents milles de la Mer, on trouve, dans presque toutes, le même genre d'obstacles à la Navigation : savoir, des *rapides* ou chûtes plus ou moins considérables, qui obligent à des portages plus ou moins longs.

Baies et Rades.

On doit considérer encore comme un avantage très-remarquable des États-Unis, quant à la Navigation et au Commerce des Contrées de l'Est, le nombre de grandes Baies et de Rades commodes, qui échancrent la Côte dans toute son étendue. La seule Baie de Chésapéak reçoit les eaux de cinq grandes Rivières qui arrosent la Pensilvanie, le Maryland et la Virginie, et établit ainsi, entre ces divers

divers États, une Navigation qui offre tous les avantages de celle de l'Océan, quant au port des vaisseaux, et n'en a point les dangers.

Le *Mississipi* est le Fleuve le plus important de l'Amérique Septentrionale, tant par la masse de ses eaux, la longueur de son cours, le nombre des Rivières qui s'y jettent, que par sa direction du Nord au Sud, qui facilite la communication de tout l'intérieur du Continent avec le Golphe du Mexique. Mississipi.

Sa source est inconnue ; mais les conjectures formées d'après les rapports des Sauvages, la placent à plus de mille lieues de son embouchure. Son cours n'est bien connu que depuis le 45 dég. où se trouve le Saut de *Saint-Antoine.* De là jusqu'au 38 dég., où il reçoit du côté de l'Est, la *Rivière des Illinois*, son cours est égal, et ses eaux limpides. Quelques lieues plus bas le *Missouri*, qui coule de l'Ouest, vient le salir de ses eaux bourbeuses, et fait plus que doubler sa masse. Cette dernière Rivière a

été remontée, par des Français, à plus de mille trois cents milles de son Confluent, et semblait annoncer encore, par sa largeur et la profondeur de ses eaux, la possibilité d'une Navigation beaucoup plus étendue. Vers le 37e d. le Mississipi reçoit, de l'Est, la belle Rivière de l'*Ohio*, qui en accroît considérablement les eaux. Un grand nombre de Rivières de la seconde et de la troisième grandeur, augmentent la majesté de son cours, qui se prolonge vers le Sud, au travers d'épaisses Forêts et des Prairies immenses, jusqu'au Golphe du Mexique, dnas lequel il se jette sous le 29e deg. de latitude Nord.

Dans les inondations du Printems, le courant du Mississipi est d'environ cinq milles à l'heure, et ne peut être remonté qu'avec peine. En Automne, la vîtesse du courant, qui n'est guère que de deux milles à l'heure, (excepté dans les Détroits entre les Isles ou les bancs de sable) permet à des bâtimens de quarante tonneaux, pourvus de vingt Rameurs, de remonter depuis la Nouvelle-Orléans

jusqu'à la Rivière des Illinois, dans huit à dix Semaines.

Toute la dernière partie du Cours du Missisipi, depuis la Rivière d'*Iberville*, traverse un Pays plat que le limon du Fleuve, lors des inondations, recouvre périodiquement dans une largeur très-considérable. En approchant de la Mer, ses eaux se séparent en différens canaux, dont le nombre, le lit, la grandeur, varient d'année en année, selon l'accumulation fortuite des arbres que le Fleuve charrie en abondance, et le prompt dépôt des sables qui résulte de ces obstacles.

Ce Fleuve respectable peut, sous plus d'un rapport, être comparé à celui qui arrose l'Égypte; les sources de l'un et de l'autre sont inconnues; l'un et l'autre ont des embouchures nombreuses et variables; les inondations du Nil produisent la fécondité de l'Égypte, celles du Missisipi assureront une fertilité non moins grande aux Plaines immenses qui le bordent, et qui n'attendent que la population et l'industrie humaines. Le

Golphe du Mexique, enfin, peut être considéré comme la Méditerranée de l'Amérique; mais dans les tems à venir, le Mississipi prendra sans doute l'avantage sur le Fleuve d'Afrique; le commerce, les richesses et la puissance du Continent Septentrional, doivent un jour se concentrer sur son cours, et y trouver des moyens de prospérité dont on n'entrevoit point le terme.

Ohio. L'*Ohio* est une très-belle Rivière, formée par l'*Allegany* et la *Monongahela*, qui se rencontrent au Fort *Pitt*: il coule du Nord-Est au Sud-Ouest, et parcourt, dans tous ses détours, une distance de mille cent quatre-vingt-huit milles avant de se jetter dans le Mississipi. Sa largeur varie depuis cent cinquante jusqu'à six cents toises. Tout son cours se trouve compris entre le 41 et le 37 dég. Le climat, le sol, l'aspect de ses bords, la clarté, la profondeur de ses eaux, la douceur de son courant, se réunissent pour rendre sa Navigation aussi agréable qu'elle est facile et sûre. Elle n'est interrompue que par les ra-

pides de *Louisville*, qui exigent un portage très-court; et elle offre un écoulement prompt et réglé des denrées surabondantes des Établissemens qui s'accroissent journellement sur ses bords, et dans le voisinage des nombreuses Rivières qui lui apportent leurs eaux.

Le Mississipi et ses eaux (1) arrosent les cinq huitièmes du territoire des États-Unis; et de ces cinq huitièmes, l'Ohio et ses eaux en arrosent deux huitièmes.

Communications entre l'Est et l'Ouest.

Aux considérations générales sur les avantages qui doivent résulter, pour les États-Unis, de la Navigation des eaux de l'Ouest, appartient le tableau des communications que la Nature a établies, ou dont elle a ménagé la possibilité, entre ces eaux et l'Atlantique. Elles sont au nombre de quatre principales; savoir: la rivière de *Hudson*, la *Patowmack*, *James-River* et le *Saint-Laurent*. Toutes les denrées du Pays compris entre le Missis-

(1) *Les eaux* d'un Fleuve, dans ce sens, signifient toutes les Rivières qui viennent s'y jetter, ou arrosent son *bassin*.

sipi, l'Ohio et les Lacs, peuvent arriver à ceux-ci par des portages très-courts, qui séparent les têtes des Rivières des *Illinois*, *Wabash*, *Muskingum* et *Miami*, des eaux des Lacs *Michigan* et *Erié*. Le Saut de Niagara nécessite un portage de huit milles. Depuis le Lac Ontario à *Albany*, sur la Rivière de Hudson, on trouve encore quatre portages; le premier, d'un quart de mille, sur l'*Onondago*, près d'*Oswego*; le second, de deux milles, depuis *Woodcreek* à la Rivière de *Mohawk*; le troisième, aux petites rapides de la *Mohawk*, d'un quart de mille; et le dernier, de seize milles, de *Shenectady* à Albany.

La route que nous venons d'indiquer est de huit cents vingt-cinq milles, depuis l'embouchure de la *Cahiahoga*, dans le Lac Érié, jusqu'à New-York; et les cinq portages qu'on y rencontre ajoutent à l'incommodité et à la longueur de cette Navigation. Celle qui joint le Lac Érié à la Patowmack, est presque de moitié moins longue, et ne demande que

deux portages ; le premier, depuis la tête de la Cahiahoga, à celle de *Big-Beaver*, qui se jette dans l'Ohio, portage qui peut être supprimé par un Canal que tout invite à entreprendre ; le second, depuis les eaux supérieures de l'Ohio, la *Youhogany* (ou la *Monongahela* et *Cheat-River*), à la Patowmack, sera de quinze à quarante milles, selon les travaux qu'on fera pour le raccourcir. On peut encore communiquer depuis l'Ohio à James-River, en remontant le grand *Kanhawa*(1) *Green-Brier*, *Howards-Creek* ; de là, par un portage maintenant considérable mais susceptible d'être fort raccourci, à *Carpenter's Creek* et *Jacson's River*, d'où la Navigation souffre encore deux interruptions, par les rapides, avant d'arriver à *Richmond*, qui est au-dessus des chûtes.

Enfin le débouché de tout le voisinage des Lacs, par le Fleuve Saint-Laurent, est bien connu. Les avantages de cette

(1) Voyez les difficultés de la Navigation du grand Kanhawa, dans le Chapitre de la Virginie.

Navigation sont plus particuliers au Canada, et sont d'ailleurs compensés par l'inconvénient des glaces qui la ferment pendant trois ou quatre mois de l'année. La même circonstance contribue encore à donner l'avantage aux deux routes du Sud sur celle de la Rivière d'*Hudson ;* et d'ailleurs cette Navigation étant intérieure, ne peut que très-difficilement être interrompue par la guerre, comme celle de la frontière.

Aspect général du Pays.

C'est une observation générale que, dans toutes les Contrées de la Terre, le Pays s'élève dans une progression plus ou moins régulière, en raison de la distance de la Mer. Cette observation est extrêmement sensible dans le Continent Septentrional de l'Amérique. Des Monts élevés séparent le District de *Main* du Canada ; et les *Montagnes Vertes* s'étendent entre l'État de Vermont et le Lac Champlain. C'est dans le Nord de l'État de New-York que commence la grande chaîne des *Alleganys* ou *Apalaches*, qui se prolonge jusques dans la Georgie, du

Nord-Est au Sud-Ouest. Cette chaîne, qui a depuis soixante jusqu'à deux cents milles de largeur, se compose de plusieurs lignes redoublées et sensiblement parallèles entr'elles. La première ligne qu'on rencontre en s'éloignant de la Mer, dans une partie de la Pensilvanie et la Virginie, à une distance de cent trente à deux cents milles de l'Océan, se nomme *Blue Mountains* (Montagnes Bleues). Au-delà de cette ligne, s'étend une large Vallée que borne la ligne des *North Mountains* (Montagnes du Nord), après laquelle on trouve diverses lignes moins considérables, puis la grande ligne des *Alleganys* proprement dite, et enfin la ligne des *Laurel Mountains* (Montagnes du Laurier). — Dans les Carolines, les diverses Montagnes rapprochées forment une chaîne plus étroite, et conservent la même direction. — De toutes les lignes de Montagnes que nous venons d'indiquer, celle des Alleganys est la seule que les Rivières ne coupent point : c'est l'arrête du Continent.

Montagnes. A leur distance de la Mer, à la grandeur, à la multiplicité des Rivières qui en découlent, on peut juger que leur hauteur est considérable, et cependant elle ne paraît point telle à l'Observateur placé au pied de ces Monts ; et les mesures les plus probables ne portent qu'à quatre mille pieds au-dessus de leur base la hauteur des sommets les plus élevés (1). Mais l'étonnement cesse lorsqu'on réfléchit que le terrain s'élève graduellement depuis la Mer, et que les Vallées comprises entre les lignes des Montagnes, sont déjà à un degré de hauteur assez considérable pour faire varier très-sensiblement le climat sous les mêmes latitudes.

La partie des États du Sud comprise entre les Montagnes Bleues et la Mer, est, en général, un Pays de Plaines unies, dont l'inclinaison, du côté de l'Océan, est à peine sensible à l'œil, et dont le sol grossier, rocailleux, dans le voisinage des Montagnes, s'affine par degrés en se rapprochant de l'Atlantique, jusqu'à

(1) *Notes on Virginia.*

n'être plus qu'une Terre légère, grasse, homogène, et sans mélange d'aucune pierre quelconque.

Observations Géologiques.

Divers phénomènes se réunissent pour indiquer que ces Plaines du Sud ont été soumises à l'action des eaux dans une époque plus récente que notre Continent. Par-tout où l'on creuse la Terre, on trouve, à une profondeur uniforme, c'est-à-dire, à dix-huit ou vingt pieds, des couches de substances marines. Les puits qui, à une profondeur déterminée, donnent une eau douce et saine, se remplissent d'une eau saumâtre, si on la dépasse. Des bancs immenses de coquilles d'Huîtres se trouvent sur la surface de la Terre, et à diverses profondeurs, à plus de trente lieues de la Mer ; enfin les escarpemens des Rivières profondément encaissées, offrent fréquemment, dans leurs tranches, des lits alternatifs de sable, de feuilles, et de troncs d'arbres parfaitement conservés, qui semblent avoir été tout-à-coup recouverts, et enterrés à de grandes profondeurs.

Productions naturelles et cultivées.

Toutes les variétés de sol imaginables se rencontrent dans les États-Unis; toutes les plantes cultivées en Europe y réussissent, et l'on y trouve, en outre, un grand nombre de végétaux particuliers au nouveau Continent (1).

Les Grains cultivés dans les États de l'Est et du Centre, sont le Maïs ou Bled Indien, dont les variétés, occasionnées par le sol et le climat, sont infinies; le Seigle d'Hiver et le Seigle d'Été, les différentes espèces d'Orge, le Bled, l'Avoine, et le Bled Sarrasin. Dans les États du Sud, jusques dans le Nord de la Virginie, on cultive, en outre, le Riz, là où le sol lui est convenable: cette culture, ordinairement funeste à la salubrité de l'air, par la stagnation des eaux qu'elle occasionne, a reçu, sous ce rapport, un perfectionnement bien important. Dans les Terres

(1) L'Histoire Naturelle et sur-tout la Botanique des États-Unis, sont encore dans leur enfance. Le Docteur Cutler a donné, dans le premier Volume des Mémoires de l'Académie Américaine des Arts et des Sciences, le résultat de ses premiers travaux, et annonce un complément prochain.

du voisinage de l'Ohio, le Riz réussit très-bien, sans aucune inondation, et dans les mêmes champs que les autres grains. Il paraît que c'est une espèce de Riz différente de celle qu'on cultive dans la Caroline : c'est probablement la même plante qui croît en abondance dans quelques parties intérieures de l'Amérique Septentrionale, et qu'on représente comme une des plus précieuses productions spontanées du Continent.

Toutes les plantes que l'on cultive pour Foins artificiels, dans les États de l'Est et du Centre, sont indigènes : ce sont la *Queue de Renard*, (*Alopecurus Pratensis*), l'*Herbe Bleue*, (*Alopecurus Geniculatus*), plusieurs espèces de *Bent*, (*Agrostis*), la grande et petite *English-Grass*, (*Poa Trivialis et Pratensis.*) *Wire Grass*, (*Poa Compressa*), *Fowl Meadow-Grass*, (*Poa Aviaria Spiculis Subifloris*), le *Trèfle Rouge*, et le *Trèfle Blanc*, (*Trifolium Pratense et Repens*). Selon M. Jefferson, les Foins artificiels de la Virginie, sont la *Luzerne*, le *Sainfoin*,

la *Pimprenelle*, l'*Herbe à Thimothée*, le *Raygrass*, l'*Herbe des Vergers*, les *Trèfles Rouge*, *Blanc* et *Jaune*, le *Green Swerd*, l'*Herbe Bleue* et le *Crab Grass*. Dans les États plus Méridionaux on ne cultive guères les Foins artificiels, parce que la douceur des Hivers permet de faire pâturer le bétail toute l'année.

Dans les États de l'Est on trouve une grande variété de *Gramens* et d'autres Herbes, qui donnent, dans les prés naturels, des Foins d'excellente qualité.

Les fruits sauvages sont en grand nombre. Les variétés de Prunes, de Cerises, de Groseilles, de Bayes de toutes espèces, sont infinies; les Pommes sauvages sont en abondance. Parmi les fruits cultivés, les Pommes, dans les États de l'Est; les Pêches, les Abricots, les Figues, les Oranges et les Citrons, dans ceux du Centre et du Sud, sont les plus communs; et les vergers sont, en général, d'un très-grand rapport. — La Vigne doit naturellement devenir un objet de première importance pour l'Amérique;

elle croît d'elle-même dans la plus grande partie des États-Unis, et a, presque par-tout, une force de végétation qui l'élève jusqu'au sommet des plus grands Arbres.

Les Raisins sauvages, qui offrent plusieurs variétés de deux espèces distinctes (*vitis Labrusca* et *vitis Vulpina*,) sont, dans quelques parties, de la plus grande abondance, et donnent un très-bon Vin, ainsi que l'ont éprouvé, en dernier lieu, les Français établis sur les bords de l'Ohio. Il paraît que cette production n'attend que l'industrie humaine, et que sa culture donnera, dans la suite, d'immenses ressources à ces Contrées. On s'étonnera moins de ce qu'avec de tels avantages, l'Art de cultiver la Vigne, de faire et conserver les Vins, a été jusqu'ici, inconnu aux Américains, si l'on réfléchit que les Provinces de l'Amérique Anglaise étaient principalement peuplées de Nations qui ignorent cette industrie; que, dans tous les Établissemens naissans, les soins doivent sur-tout se diriger vers la

culture des Grains dont les produits sont plus nécessaires, et ne demandent qu'une année d'attente; que la Vigne exige des travaux pénibles, longs, assidus, des Établissemens considérables et permanens; et que, dans un Pays où les Terres nouvelles sont infiniment productives, et les Habitans généralement disposés aux émigrations, les cultures plus faciles, plus légères, moins assujettissantes, doivent être préférées.

Les plantes médicinales, parmi lesquelles on distingue le *Pinkroot*, la *Salse Pareille* et le *Ginseng*, les arbres et arbustes à fleurs, et les arbres des Forêts, sont en nombre et en variétés infinis dans les États-Unis; les plus utiles entre ces derniers, comme bois de charpente, de construction, ou de menuiserie, sont l'*Orme rouge* et l'*Orme blanc*, le *Cerisier sauvage* de plusieurs espèces, le *Locust*, (Robinia Pseudo-Acacia) le *Bouleau blanc*, *noir* et *jaune*, le *Chêne noir*, *rouge* et *blanc*, le *Quercus Pumila*, le *Quercus Primus*, le *Chêne verd*, *Quercus*

cus Virginiana, *Quercus Aquatica*, le *Châtaignier*, le *Hêtre*, le *Pin* de sept espèces différentes, le *Cèdre blanc*, le *Cyprès*, le *Saule blanc*, le *Fresne blanc*, et le *Fresne noir;* enfin, l'*Erable* de trois espèces, parmi lesquelles l'*Erable à Sucre*, (Maple-Tree) est un arbre de la plus grande importance pour l'Amérique, à cause de la facilité avec laquelle on en retire, en abondance, un sucre très-sain et de bonne qualité.

Les plantes, fruits de jardins, et légumes d'Europe, réussissent tous en Amérique, sans aucune exception.

Quadrupèdes. L'Amérique produit au moins la moitié, et les États-Unis environ un quart des diverses espèces de quadrupèdes du Monde connu. C'est une observation générale que tous ceux qui sont communs aux deux Continens, se trouvent dans les parties Septentrionales de tous deux, et peuvent être supposés avoir passé de l'un à l'autre. En comparant les individus de même espèce, on en trouve de parfaitement semblables, et d'autres qui dif-

fèrent en taille, en forme, en couleur. Dans quelques cas l'animal d'Europe est plus grand, dans d'autres, l'individu d'Amérique a l'avantage; et, en général, toutes les espèces dont la dépouille est fort recherchée, ont dégénéré sensiblement, quant à la grosseur, depuis l'établissement des Européens en Amérique.

Il n'est aucune branche de l'Histoire Naturelle du nouveau Monde, sur laquelle on ait, en Europe, des connaissances plus incomplettes, que celle des quadrupèdes indigènes. L'incertitude des renseignemens, l'insuffisance des matériaux, ont souvent été suppléées par l'esprit systématique et la brillante imagination du célèbre Naturaliste Français. Il a classé les espèces, présumé les variétés, comparé les individus des deux Continens, de la manière qui convenait le mieux au système qu'il établissait, et que l'observation a fait évanouir.

La liste et les détails suivans ont été recueillis avec tout le soin qu'exige un objet intéressant pour le Commerce des

États-Unis, et sont dus, en grande partie, aux travaux du Docteur *Fisher*.

QUADRUPÈDES (1).

Mammouth.
Hippopotame.
* Bison.
* Margay (espèce voisine de l'Once.)
+ * Kincajou.
* Weasel (*Mustela Martes*) Belette.
* Hermine.
* Martin (Marte.)
+ * Mink.
* Loutre.
* Fisher (Pekan.)
* Skunk (*Viverra Putorius.*)
* Caribou (Renne.)
* Moose (Élan.)
* Red-deer (Cerf.)
* Fallow-Deer (Daim.)

---

(1) Les noms marqués d'un astérique sont ceux des animaux dont les fourrures sont employées dans le commerce, ou la dépouille dans les manufactures. Les noms marqués d'une croix sont ceux qui ne se trouvent point dans Buffon.

* Roe (Chevreuil.)
* Opossum (Sarigue.)
† * Wood-Chuck (*Ursi vel Mustelæ species.*)
Urchin (Urson.)
* Hare (Lièvre d'Amérique.) Whabus de Jefferson.
* Rabet (Lapin d'Amérique.) *Idem.*
* Racoon (Raton.) *Ursus lotor* de Linneus.
* Fox Squirrel (Renard-Écureuil.)
* Grey Squirrel (Écureuil gris.)
* Red Squirrel (Écureuil rouge.)
* Striped Squirrel (*Sciurus Striatus.*)
* Ours.
* Wolverine (*Ursus Luscus*) Carcajou, Glouton.
* Loup.
* Renard.
* Flying Squirrel (Polatouche.)
Chauve-Souris.
* Rat-des-champs.
* Rat-des-bois.
* Shrew-Mouse (Musaraigne.)
* Taupe rouge.

* Taupe noire.
* Rat-d'eau.
* Castor.
+ * Catamount.
* Cougar (espèce voisine de la Panthère.)
* Mountain-Cat (*Pardalis* de Lin.)
  Ocelot de Buffon.
* Lynx.
+ * Musquash (*Castor Zibethicus* de Linneus.)
* Morse (Vache Marine.)
* Seal.
  Maniti.
  Sapajou.
  Sagoin.

Le Loup, le Renard, la Belette, l'Hermine, la Loutre, l'Écureuil volant ou Polatouche, la Chauve-Souris et le Rat d'eau, sont des mêmes espèces que les animaux d'Europe de même nom.

Le Daim, le Renard gris, le Martin, la Loutre, l'Opossum, le Wood-Chuck, le Lièvre, divers Écureuils et le Castor, ont été apprivoisés; et en général, on a

observé que les quadrupèdes d'Amérique ne sont pas d'un naturel aussi sauvage que ceux de l'ancien Continent.

Les animaux plus grands en Amérique que dans l'ancien Monde, sont l'Élan, le Daim, l'Ours, la Belette, la Loutre, et le Castor. Ceux qui sont plus petits, sont le Whabus, l'Écureuil et le Musaraigne.

Mammouth. On a donné le nom de Mammouth à un animal inconnu, qui devait être cinq ou six fois plus grand que l'Éléphant, et dont on trouve les os dans les parties Septentrionales des deux Continens depuis le 36e degré et demi de latitude Nord, et plus fréquemment à mesure qu'on se rapproche du Pôle. Ces os, dans le Continent de l'Amérique Septentrionale, se trouvent déposés à différentes profondeurs en terre, quelquefois sur la surface du sol, et le plus souvent dans les lieux tourbeux, où les sources salées se rencontrent en creusant : ce qui a fait conjecturer à quelque Naturalistes que le Mammouth était graminivore,

et recherchait le sel commun, comme tous les animaux de cette classe. Cependant la forme de ses dents molaires a fait croire à d'autres qu'il était carnivore.

Le Mammouth avait des cornes ou des défenses, et plusieurs Naturalistes ont pensé que cet animal n'était autre chose que l'Éléphant dans toute sa grosseur primitive. La comparaison attentive des os du Mammouth avec ceux de l'Éléphant, a fait conclure au célèbre Daubenton que ces deux dénominations appartenaient au même animal. Mais le fameux Anatomiste Hunter a tiré, de cet examen comparatif, et non moins scrupuleux, une conclusion directement contraire. M. Jefferson soutient cette dernière opinion, et lui donne un haut degré de probabilité. Il observe que l'Éléphant que nous connaissons habite entre les Tropiques, tandis qu'on ne trouve les os du Mammouth que depuis le 36e degré 30 minutes, en se rapprochant du Pôle. Si l'on veut expliquer la vie de l'Éléphant, dans les parties Septentrionales, par le

changement d'obliquité de l'écliptique, il faut avoir recours à des suppositions auxquelles répugne une philosophie sage. Ainsi, par exemple, en admettant que la diminution de l'obliquité de l'écliptique est aussi prompte que le supposent ceux qui la hâtent le plus, il se serait écoulé deux cent cinquante mille ans depuis que le Cercle polaire se trouvait entre les Tropiques. Il faudrait donc supposer que les os, trouvés à cette latitude sur la surface de la terre, s'y seraient conservés à l'air libre pendant cet espace de tems; que l'Éléphant aurait pu soutenir le froid excessif des hivers; s'accomoder d'une nuit de six mois; et quoique la chaleur soit absolument nécessaire au développement et à la vie des Éléphans que nous connaissons, ceux-là auraient cependant acquis des dimensions cinq ou six fois plus considérables en vivant la moitié de l'année au milieu des glaces.

Il n'est point démontré que la race du Mammouth soit éteinte, et la tradition des Sauvages s'accorde avec la sup-

position que cet animal, qu'ils nomment le *grand Buffalo*, existe encore dans les parties intérieures les plus septentrionales de l'Amérique, inconnues aux Européens (1).

Hippopotame. Cet animal ne se trouve pas vivant en Amérique ; mais le Docteur Mitchill a publié ses Observations sur des dents trouvées en terre à Long-Island, en 1788, et conservées à Philadelphie, qu'il juge parfaitement conformes aux dents d'Hippopotame, déposées dans les collections de Londres et d'Oxford, ou décrites par le Docteur Grew.

Bison. Cet animal, improprement appellé Buffalo ou Buffle, se trouve dans les États du centre. Il se distingue du Taureau par une substance graisseuse ou charnue qui recouvre ses épaules et une partie de son dos, ainsi que par le poil de sa tête et de toute sa partie antérieure, qui est long, semblable à de la laine, et qui peut se filer et servir à

(1) Voyez *Notes on Virginia.*

faire des chapeaux. Il est d'ailleurs plus gros que le Taureau. Il produit avec la Vache; mais les Veaux qui en proviennent conservent un naturel sauvage.

Moose. Elan, ou *Orignal.* Les Forêts d'Amérique abondent en animaux ruminans, à pied fourchu, du genre des Cerfs, ou Daims. *Le grand Élan noir* est devenu fort rare : On lui donne de huit à douze pieds de hauteur. — L'*Élan gris* est ordinairement de la taille d'un Cheval, quelquefois plus grand. Le bois de l'un et de l'autre est palmé, et pèse de trente à quarante livres. Ils le déposent annuellement au mois de Février. — Cet animal n'a d'autre allure que le pas et le trot. Il se trouve dans la Nouvelle Angleterre.

Caribou. Cet animal est probablement le même que le Renne d'Europe. On le trouve dans le district de Main.

Red-deer. Cette espèce fournit trois ou quatre variétés, dont une qui se trouve dans le voisinage de l'Ohio, est un très-grand animal, appelé communément

Elk, mot que nous traduisons aussi par celui d'Élan. Cet animal paraît tenir le milieu entre l'Élan et le Cerf. Il a, comme le premier, une taille beaucoup plus élevée que le Cerf, les oreilles plus longues, plus larges et plus épaisses, le poil beaucoup plus long, le cou et la queue plus courts, un fanon, et une tache blanche autour de la queue; mais il est nettement distingué de l'Élan par son bois qui n'est point palmé, mais qui ressemble à celui du Cerf (1). Il ne se trouve point dans les parties Septentrionales; mais il est commun dans les États de l'Ouest. Catesby le décrit sous le nom de *Cervus Americanus*. M. Jefferson le désigne sous celui d'*Alces Americanus*, *cornibus teretibus*. Il soupçonne, par tous les renseignemens qu'il s'est procurés, que les dénominations de *Renne* et d'*Élan*, sous lesquelles M. de Buffon comprend le *Caribou*, le Moose noir et gris, l'Orignal et l'Elk, cachent au moins

(1) *Notes on Virginia.*

trois, si ce n'est quatre espèces distinctes.

Fallow-Deer. Daim. Cet animal est, en général, plus grand dans les États-Unis qu'il ne l'est en Europe; sa couleur est différente; et quelques Naturalistes en ont fait une espèce distincte, quoique les caractères généraux, et sur-tout le bois palmé, qui est le caractère le plus apparent du Daim, soient communs à ceux des deux Continens. On trouve, dans les Fôrêts des États du Sud, différens animaux qui paraissent des variétés du Chevreuil.

Ours. On trouve deux espèces d'Ours noirs dans les États du Nord. Le premier est bas sur jambes; son corps est épais et pesant; il est ordinairement gras, ne paraît pas carnivore, et vit de grains, de racines et de fruits. Lorsque la neige commence à tomber il se retire dans sa caverne, et passe l'hiver à sucer ses pattes. — L'autre Ours se nomme *Ranging-Bear*, et semble tenir le milieu entre le premier et le loup. Ses jambes sont plus longues, et son corps plus maigre. Il est carnivore et destructeur.

Il se rapproche du Sud en Hiver. Le premier répond à l'Ours noir d'Europe, le second à l'Ours brun des Alpes.

Wolverine. Cet animal, appelé, en Canada, le *Carcajou*, ou *Beaver-Eater*, semble tenir le milieu entre l'*Ours* et le *Wood-Chuck*, et répond parfaitement au Blaireau d'Europe. Il suit et observe les Chasseurs lorsqu'ils tendent les pièges, et s'empare ensuite de leur proie, particulièrement des Castors. On le trouve dans les États du Nord.

Loup. Cet animal, très-commun dans les États-Unis, varie beaucoup en taille et en couleur. — Dans les États du Nord il est ordinairement d'un fauve sale, avec une raye noire sur le dos. On en trouve, dans les États du Sud, de parfaitement noirs, et beaucoup moins grands que les premiers. Ces animaux produisent, avec la Chienne, une espèce intermédiaire, nommée *Mongrels*, et que les Sauvages préfèrent aux Chiens pour la chasse. On dit qu'avant de connaître les Chiens ils apprivoisaient et dressaient les Loups.

Renard. Il y a une grande variété de Renards dans les États-Unis : tels sont le *Renard argenté*, le *rouge*, le *gris*, le *Cross-Fox*, le *Brant-Fox*, et d'autres encore qui offrent des nuances entre ces variétés. Ceux des États du Nord sont les plus grands.

Catamount. Cet animal, le plus redouté de tous, par les Chasseurs, appartient à la famille des Chats, et est assez rare. Il n'en existe aucune description. Les dimensions d'un Catamount, tué il y a quelques années, dans le Hampshire, étaient les suivantes, autant qu'on pût s'en assurer par la peau. La longueur du corps, y compris la tête, six pieds. La circonférence du corps deux pieds et demi. La longueur de la queue trois pieds, et des jambes environ un pied. Son dos et ses jambes étaient noires, et le reste du corps d'un fauve sombre. Cet animal n'est pas fait pour courir, mais il saute avec un légèreté surprenante. Sa nourriture favorite est le sang, qu'il suce des veines jugulaires

du bétail et des bêtes fauves qu'il surprend, et dont il abandonne ensuite la chair. Il emporte, dans son repaire, les animaux moins pesans ; et on a des exemples d'enfans enlevés par cet animal dangereux. Le feu, qui éloigne les autres bêtes féroces, semble l'attirer, et il ne paraît craindre ni l'homme, ni aucun animal quelconque. On le trouve dans les États du Nord et du Centre.

Cougar. Cet animal, nommé *Tigre* dans les États du Sud, est une espèce voisine de la Panthère. Il a le corps d'environ cinq pieds de long, et est plus haut sur jambes que ne le sont les autres animaux de la famille des chats, auxquels il ressemble par les inclinations et les mœurs. Sa couleur est d'un fauve sombre.

Mountain-Cat. Le corps de cet animal a de trois pieds et demi, à quatre pieds de long ; sa queue environ deux pieds. Il est brun, avec des taches, et des rayes noires. Le mâle a une raye brune sur le dos, et est le plus beau des animaux d'Amérique de la famille

des Chats. Il est extrêmement féroce, mais n'attaque guères l'homme. Il se trouve dans les États du Sud.

Lynx. On distingue trois variétés de Lynx dans les États-Unis, qui sont peut-être des espèces différentes. La première est le *Lupus cervarius* de Linneus (Loup-cervier). Il a deux pieds et et demi, à trois pieds de long; sa queue est d'environ cinq pouces; son poil est long, beau, épais, d'un gris clair, parsemé de quelques petites taches plus foncées et irrégulières : c'est le Lynx de Sibérie et du Nord de l'Europe. On en trouve quelques-uns dans le District de Main; mais il devient plus commun en se rapprochant du Nord.

Le second Lynx est le *Catus cervarius* de Linneus (Chat-cervier), nommé *Wild-cat* dans la Nouvelle Angleterre. Il a deux pieds, à deux pieds et demi de long; sa queue n'a que trois pouces de longueur; son poil est plus court : il est brun, mélangé de gris; il n'a point de houpe au bout de la queue, ni

dans

dans les oreilles, comme le Loup cervier. Le troisième Lynx est à-peu-près de la grosseur d'un Chat ordinaire. Le mâle est d'un bay clair, avec des taches noires sur les jambes ; sa queue a quatre pouces de long, et est couverte de huit anneaux blancs. La femelle est d'un gris rougeâtre. Il se trouve dans les États du Centre et du Sud.

Margay. Cet animal ressemble beaucoup au Chat sauvage d'Europe en forme et en couleur ; il est fauve ondoyé de brun. Il se trouve dans les États du Sud.

Kinkajou. (1) Cet animal est de la famille des Chats. Il est de la grosseur d'un Chat ordinaire, et plutôt construit pour être léger que fort. Sa queue, qui se termine en pointe, est aussi longue que son corps, et lui sert à se suspendre aux arbres. Il est de couleur jaune. Il y a, entre lui et le Renard, une guerre

(1) Il est confondu, dans Buffon, avec le Carcajou ou Glouton.

continuelle. Il attaque les Daims et parvient à leur ouvrir la veine jugulaire pour sucer leur sang. On dit qu'il réussit à tuer de même le gros bétail. Il est commun en Canada : on le trouve quelquefois dans le Nord du New-Hampshire.

Weasel. Belette. Cet animal est, en tout, semblable à la Belette d'Europe, mais il est sensiblement plus gros.

L'Hermine ne diffère pas essentiellement de la Belette, et en Été sa couleur est la même, excepté le bout de sa queue qui est noir, et le bord des oreilles et des pieds, qui est blanc. En Hiver l'Hermine devient blanche. Il y a une variété de cet animal qui est blanche toute l'année. L'Hermine se trouve en Canada, et quelquefois dans le New-Hampshire.

Martin. Marte. Cet animal a ordinairement seize pouces de long. Il est de couleur fauve, mais les nuances de cette couleur varient selon les lieux et le climat. Quelques Martes ont une tache blanche,

d'autres une tache jaune sur la poitrine. La Marte a la construction et les habitudes de la Belette, et vit de chasse. On la trouve dans les États du Nord.

Le *Mink* a à-peu-près la taille et la forme de la Marte. Le poil de sa queue est plus court. Il est ordinairement noir. Il a quelquefois une tache blanche sous le cou. Il fait des trous en terre pour s'y retirer, et poursuit sa proie dans l'eau douce ou salée. Le Mink, qui vit près de l'eau salée, est plus gros, moins noir, et sa fourrure est moins belle. Ces animaux sont abondans dans tous les États.

Otter. Loutre. Cet animal ressemble au Mink par la forme et les habitudes, mais sa couleur est moins sombre, et sa taille beaucoup plus grosse. Elle a environ trois pieds de long et quinze pouces de circonférence. Elle se retire dans les trous auprès des eaux, et vit de poisson, ou d'autres animaux amphibies. On la trouve dans tous les États.

Le *Fisher*, appelé, en Canada, *Pékan*, a quelque ressemblance à la Marte,

mais il est beaucoup plus gros, Sa queue est de la moitié de la longueur de son corps, et garnie de longs poils. Ses jambes de devant ont quatre pouces et demi de long; celles de derrière six pouces. Ses oreilles sont courtes et rondes. Il a le corps noir; la tête, le cou, et les épaules d'un gris foncé. Il vit de chasse, et poursuit sa proie dans l'eau. On le trouve dans les États du Nord.

Le *Skunk* (*Viverra putorius de Lin.*) a environ un pied et demi de longueur. Sa queue est longue, et garnie d'une belle fourrure. Le poil de son corps est long et noir; sa tête, son cou, et son dos sont garnis de tâches blanches sans régularité. Il paroît ne pas voir bien clair quand le soleil luit, et ne sort de son trou que le soir. Il se nourrit principalement d'escarbots et d'autres insectes. Il est aussi très-friand des œufs et des poulets. Sa chair passe pour assez bonne à manger, et sa graisse est un émollient. Ce qui distingue cet animal c'est la secrétion d'une liqueur fétide qu il lance par l'anus, à une distance

assez considérable lorsqu'il est poursuivi. Cette liqueur passe pour un anti-spasmodique. On trouve le Skunk dans tous les États.

L'*Opossum* (Sarigue), a environ un pied et demi de long. Il a le museau allongé, pointu, et garni de poils rudes et long. Ses oreilles sont minces et nues, ainsi que sa queue qui est presque aussi longue que son corps, et par laquelle il peut se tenir suspendu. Ses jambes sont courtes et nues; il se sert de ses pieds de devant comme le Singe. Il est couvert d'une fourrure cotonneuse, blanche à la racine, et noire en dessus. Son poil est long, rare et grossier, sa couleur grisâtre, et de différentes teintes. — La partie la plus singulière de cet animal est une poche, ou faux ventre, dans laquelle la femelle loge ses petits. Cette duplicature de la peau leur sert d'abri contre le froid lorsqu'ils viennent de naître, et ils tettent leur mère sans en sortir. Lorsqu'ils ont acquis une certaine grosseur ils s'exercent à courir çà et là, et rentrent dans cette

retraite à la crainte de quelque danger.

L'Opossum se nourrit de végétaux et de fruits. Il suce le sang de la volaille quand il peut l'atteindre, et mange les œufs. On se sert de sa graisse en place de beurre ou de lard. Il se trouve dans tous les États.

Le *Wood-Chuck* a le corps d'environ seize pouces de long, et d'une circonférence à-peu-près égale. Sa queue, garnie de poils, est d'une longueur médiocre. Sa couleur est un brun mélangé de gris. Il se creuse un terrier dans le voisinage des champs cultivés, et se nourrit de graines légumineuses et de trefle. Il est fort gras excepté au Printems. Cet animal, lorsqu'il est jeune, est bon à manger. Dès le commencement d'Octobre le Wood-Chuck se retire dans son trou, et y passe six mois dans un état d'engourdissement. Il diffère, à plusieurs égards, de la Marmotte des Alpes, avec laquelle on l'a confondu. — Un autre animal, assez semblable, mais qui forme probablement une autre espèce se trouve dans les États du Sud.

L'*Urchin* (Urson), a environ deux pieds de long, et la même circonférence lorsqu'il est gras. On l'appelle communément Hérisson ou Porc-Épic, mais il diffère de ces deux animaux dans tous ses caractères, excepté dans les piquans dont il est couvert. Ces piquans sont à-peu-près de la grosseur de la paille de bled, de quatre à cinq pouces de long, et recouverts du poil de l'animal; leur pointe est fort dure, et garnie d'un nombre infini de petites barbes ou crochets retournés en dedans. Lorsque l'Urchin est attaqué par un loup, ou un chien, il cache sa tête, et dresse ses piquans qui se plantent bientôt dans la bouche, les pattes, et les autres parties du corps de l'assaillant. Ces piquans pénètrent dans la chair avec une grande promptitude par les mouvemens mêmes qu'on fait pour s'en débarrasser; ils se logent entièrement dans les muscles, causent quelquefois des accidens graves, et d'autres fois ressortent en perçant la peau, après avoir traversé, de part en part, des parties charnues. L'Urchin est

d'ailleurs un animal inoffensif et paisible. Il vit dans un trou qu'il se choisit pour retraite, et ne mange que des fruits ou des écorces. Sa chair ressemble à celle du Cochon de lait. On le trouve dans les États du Nord.

Le *Whabus*, le Lièvre ou Lapin d'Amérique, offre deux espèces différentes. L'une, plus grande de moitié, habite les États du Nord, prend, pendant l'Hiver, une fourrure blanche, et ne s'enterre point. L'autre, qui se trouve dans tous les États, se creuse des terriers comme nos Lapins. L'un et l'autre paraissent des variétés du Lièvre et du Lapin d'Europe, et sont d'une taille plus petite. Ils ont encore cette analogie avec ces deux espèces de notre Continent, qu'ils ne communiquent point ensemble.

Racoon. Raton. — Cet Animal ressemble au Renard, par sa forme et sa taille. Ses jambes sont plus courtes et plus renforcées ; il est armé de griffes aiguës ; son corps est gris ; sa queue garnie d'anneaux noirs et bruns. Il ressemble

à l'Écureuil pour les mœurs. Il vit sur les arbres, se nourrit de Maïs et de Glands, et se sert de ses pieds de devant de la même manière. Sa chair est bonne à manger, et son poil sert à faire des chapeaux. Il se trouve dans tous les États.

Le *Fox-Squirrel* offre plusieurs variétés. Il y en a de noirs, de gris et de rouges; il est plus gros, du double, que l'Écureuil gris: c'est un animal particulier à l'Amérique.

Le *Grey-Squirrel* n'est pas parfaitement semblable à l'Écureuil gris d'Europe, mais on les considère comme le même animal. On trouve un Écureuil gris en Virginie, qui est de moitié plus gros.

Le *Red-Squirrel* est plus petit que le précédent, et on le regarde comme le même animal que l'Écureuil commun d'Europe.

Le *Stripped-Squirrel* est encore plus petit. Le fond de sa couleur est rouge. Il a, sur le dos, une raie noire et étroite;

puis, sur les côtés, deux raies blanches bordées de noir, et son ventre est blanc. Les couleurs sont plus vives et plus tranchées dans les mâles. Il se creuse un trou en terre; mais ressemble, d'ailleurs, aux autres Écureuils, par les mœurs et la manière de se nourrir. Il se trouve dans tous les États.

Le *Flying-Squirrel*, le plus petit de tous, est distingué par une membrane qui unit les pattes de devant à celles de derrière, et qui, par son extension, lui procure la facilité de sauter à une beaucoup plus grande distance, et de tomber plus doucement. Il se trouve dans tous les États.

Les diverses espèces de *Rats* paraissent semblables à celles d'Europe.

Les *Taupes* noires et rouges en diffèrent sensiblement.

Le *Castor*, dont tout le monde connaît l'histoire et l'industrie, se trouve dans tous les États. Les plus gros n'ont qu'environ trois pieds de long, et pèsent de vingt-cinq à trente livres. Autrefois ils

avaient jusqu'à quatre pieds de longueur, et pèsaient de cinquante à soixante livres. Le Castor d'Amérique, quoique de même espèce que celui d'Europe, lui est supérieur, soit pour la taille, soit pour la beauté du poil.

Le *Musquash* a environ quinze pouces de long, et un pied de circonférence. Sa queue est d'un pied de longueur ; son poil est ras ; il est brun sur le dos, rougeâtre dans les côtés. Sa tête et sa queue ressemblent beaucoup à celles du Rat. Il a une forte odeur de musc. Il imite, de loin, l'industrie du Castor, en se bâtissant une petite cabanne dans les étangs. Il se trouve dans les États du Nord et du Centre.

Le *Morse*, (Vache Marine) animal amphibie, serait mieux nommé l'Éléphant de Mer, à cause de la forme de sa tête qui est garnie de défenses, et ressemblerait parfaitement à celle de cet animal, si elle avait une trompe. Le Morse a deux bras et deux jambes renfermés dans sa peau, et l'on ne voit que

ses mains, et ses pieds. Son corps est long' et setermine en pointe. Ses pieds et ses mains sont garnis de membranes, et d'ongles pointus. Il vit le plus souvent dans la Mer, et aborde quelquefois pour manger des plantes marines sur le rivage. Cet animal, autrefois commun sur les Côtes du Nord, les a presqu'entièrement abandonnées.

Le *Seal* ressemble beaucoup à la Vache Marine, mais il est privé de défenses et de dents incisives.

Le *Manati* forme le chaînon entre les animaux terrestres et les poissons. Il a deux mains, mais il est dépourvu de pieds ; et son corps se termine par une queue de poisson, qui a la forme d'un éventail. Il a environ quinze pieds de long, et six de large. La femelle allaite ses petits, et a le sein formé comme celui d'une femme. La chair de cet animal ressemble beaucoup à celle du Bœuf. Il se trouve quelquefois sur les Côtes des États du Sud.

CHAPITRE III.

VUE GÉNÉRALE.

Caractère National. Peuples Indigènes. Agriculture. Navigation. Commerce. Manufactures. Militaire. Finances. Esclavage. Religion.

Caractère National.

LES mœurs, les habitudes, l'origine, les causes d'émigration des Habitans rassemblés en Amérique, sont trop diverses, leur réunion en Corps de Nation est trop récente, pour que les traits du Caractère National puisent être déjà fortement prononcés. Mais la nature même des circonstances de la longue lutte de ces Peuples pour l'Indépendance; les épreuves qui ont accompagné leur apprentissage de la Liberté; l'heureuse obligation du travail; les salutaires effets des propriétés et de la vocation agricoles sur la grande majorité de la population; et sur-tout cette influence lente et sûre d'une Légis-

lation qui laisse l'essor aux vertus, et d'un Gouvernement qui comprime les Méchans, commencent à marquer le caractère de cette Nation par des traits intéressans et respectables.

Il en est un qui est commun à la très-grande pluralité des Américains, soit qu'ils habitent les Villes, soit qu'ils mènent la vie Patriarchale des champs: c'est l'hospitalité; elle s'exerce avec un empressement, une cordialité, une délicatesse qui préviennent les Immigrans en faveur d'un Pays que chacun s'empresse de leur rendre aimable, et assurent aux Voyageurs, comme à ceux qui forment des Établissemens dans les parties les plus reculées des États, tout ce qui adoucit les privations, répare les fatigues et soutient le courage.

L'aisance générale; la multiplicité des Établissemens d'Éducation; l'habitude de s'occuper des affaires publiques, à la discussion desquelles chacun se sent intéressé; le nombre prodigieux des papiers publics de tous genres, qui circulent dans les États, répandent les connaissances chez la masse

du Peuple d'une manière plus universelle et plus égale que dans aucnn Pays du Monde. Cela est sur-tout vrai des États de l'Est et du Centre, où les secours de l'éducation sont plus nombreux, où la population, plus rassemblée, donne plus d'activité aux relations sociales, où l'esclavage moins commun, où le climat moins amolissant, laissent à l'Homme l'exercice des facultés que le repos énerve.

La langue et la teinte des mœurs Anglaises dominent plus ou moins sensiblement dans toute l'étendue des État-Unis. Les Villes populeuses rassemblent les avantages, les inconvéniens, les plaisirs, les ressources, les vices de celles d'Europe. Dans quelques-unes, la Société offre de grands attraits. Les femmes, qui, dans tous les Pays civilisés, en font le véritable charme, y réunissent, en général, les agrémens extérieurs à ceux d'une éducation simple et soignée, dans laquelle l'instruction et les talens ne s'acquièrent point aux dépends du naturel et de la modestie, et où les accessoires sont toujours subordonnés aux qualités et aux

vertus qui font les mères de famille respectables. Les Hommes solidement instruits y sont nombreux. Les Négocians qui forment une partie considérable de la population des Villes, ne sont pas tellement absorbés par leurs affaires, qu'ils ne participent et n'ajoutent aux ressources de la Société. L'esprit d'entreprise, quelquefois séparé de l'esprit de conduite et de persévérance, leur a été reproché; mais on peut remarquer, à l'éloge de cette classe nombreuse, que le patriotisme y est allié au génie mercantile, et que les spéculations, qu'on peut qualifier de hasardeuses, ont le plus souvent pour objet des Établissemens d'un intérêt public (1).

Les Agriculteurs, dont la masse compose au moins les trois quarts de la population des États-Unis, participent aux avantages et aux défauts de ceux qui

(1) Il s'est souscrit, en Pensilvanie, dans une seule année, une somme de *onze cents mille* dollars, pour la confection ou la réparation des routes, des canaux et des rivières. (*Tench Coxe.*)

vivent

vivent près de la Nature, et éloignés de la Société. Le sentiment de la Liberté, les habitudes rustiques et indépendantes, leur donnent une teinte de rudesse qui s'allie à la bonhomie.

La facilité avec laquelle le travail produit l'abondance, les tente trop souvent de négliger l'économie qui l'entretient; le plaisir qu'ils ont à traiter leurs Hôtes, les conduit à une habitude de bonne chère qui devient souvent un besoin, et dégénère quelquefois en débauche. Les agrémens, le profit, les ressources de subsistance qu'offre la chasse, principalement dans les Contrées les moins habitées, rendent ce goût très-commun parmi les Colons, et il se change en passion chez un grand nombre d'entre eux : souvent alors il occasionne l'intempérance, entraîne la négligence des affaires, et la ruine de ceux qui s'y livrent. C'est-là une des causes de ces fréquentes émigrations, des États plus peuplés vers ceux qui le sont moins, qui ont fait accuser trop généralement les Cultivateurs Américains d'inconstance et de

légéreté. Sans doute que ces déplacemens sont souvent dus à l'espérance peu raisonnée de biens nouveaux que l'imagination exagère, mais plus souvent encore ils sont le résultat naturel de l'augmentation des familles, et d'un calcul sage des pères, qui trouvent, dans le prix de leurs anciens Établisemens, de quoi en former ailleurs de beaucoup plus vastes.

Il est une observation intéressante à faire sur les mœurs des Américains, parce que la circonstance qui la fait naître, affecte plus qu'aucun autre le bonheur des individus; c'est que la fidélité conjugale y est généralement respectée. Soit que l'éducation des femmes, qui se dirige à-la-fois sur des objets solides et sur les Arts d'agrément, leur donne de l'attrait, sans les rendre légères, et les prépare à plaire long-tems à un mari; soit que le grand nombre des enfans que favorise la certitude de se les rendre utiles, occupe les années fragiles, et resserre, par la douce communauté des soins, les liens formés, d'ordinaire, par les intérêts

du cœur, plutôt que par ceux de la fortune; soit que la convenance de se marier jeune, et que l'obligation ou l'habitude du travail, éloignent les occasions de vice qui naissent, ailleurs, de l'oisiveté de certaines classes de célibataires; soit enfin que, dans l'ignorance de ces sentimens factices, de ces prestiges de l'imagination, qui dans les Sociétés corrompues, égarent les Hommes loin de la Nature, les heureux Américains sentent encore le prix des plaisirs simples, consacrés et rendus plus doux par le devoir même; c'est un fait constant qu'aucun Pays n'offre si fréquemment à l'Observateur ces ménages dans lesquels la tendresse et les égards assurent la paix et l'union des familles.

Enfin, il est une vertu qui forme un trait prononcé dans le Caractère National des Américains libres, et qu'on doit se plaire à voir ressortir en opposition avec les éclatans exemples du vice contraire: c'est la reconnaissance de cette Nation envers les Citoyens qui l'ont

servie. Car, tandis que les Républiques de l'Ancien Monde s'excusant, de siècle en siècle, sur l'exemple de celles qui ont précédé, dispensent le mépris, l'exil ou l'échafaud aux Citoyens qui ont le mieux mérité d'elles, les Américains récompensent les services des Chefs vertueux qui les ont conduits à la prospérité par l'honorable soin de la maintenir, et les Monumens élevés à la mémoire de ceux d'entr'eux qui ont payé le tribut à la Nature passeront, avant que le souvenir de leurs bienfaits s'efface parmi ce Peuple généreux.

Le système imaginé par le célèbre Naturaliste Français, pour annoblir les espèces et les individus de l'Europe, aux dépens des espèces et des individus correspondans du Nouveau Monde, avait été étendu, par l'Auteur de l'Histoire philosophique et politique, aux Habitans transplantés en Amérique. Il suppose l'action d'une force dégénératrice qui pèse constamment sur eux; et, à l'appui de cette idée, il affirme que l'Amérique n'a pas produit un bon Poëte, un

Mathématicien distingué, un Homme de Génie, dans aucun Art ni aucune Science. M. Jefferson répond ainsi à ce reproche :

« On peut faire plus d'une réponse à » cette assertion. D'abord, quand nous » aurons existé en Corps de Nation, aussi » long-tems que les Grecs ont fait avant » d'avoir un Homère, les Romains avant » d'avoir un Virgile, les Français avant » d'avoir un Racine et un Voltaire, les » Anglais avant d'avoir un Shakespear et » un Milton, alors, et non auparavant, » on sera en droit de montrer l'étonne- » ment qu'exprime l'Abbé Raynal.

» En second lieu, si le reproche qu'on » nous fait est juste, je demanderai pour- » quoi beaucoup de Contrées de l'Europe, » peuplées depuis tant de siècles, autant » que l'est aujourd'hui notre Amérique, » n'ont pas produit de Poëtes qu'on » puisse mettre à côté de ceux qu'on » vient de nommer ; et quelles sont les » causes de cette stérilité que nous ne » puissions alléguer aussi sans convenir » de ce système de dégénération ?

» Quant aux autres genres de talens, » nous pouvons opposer à l'Abbé Raynal » un Washington, dont le nom, triom- » phant du tems et des siècles, vivra tant » qu'il y aura sur la Terre des Amis de » la Liberté, et qui conservera son rang » parmi les plus grands Hommes qui » ont honoré l'humanité, lorsqu'on aura » oublié cette misérable Philosophie qui » ose le placer dans l'espèce humaine » comme un être dégénéré. — Nous lui » opposerons un Franklin qui a enrichi » le Monde des plus importantes décou- » vertes, et des explications les plus in- » génieuses des grands phénomènes de » la Nature.

» Notre Ritenhouse ne le cède, je » pense, à aucun Astronome vivant: » Génie d'autant plus étonnant, qu'il n'a » eu de maître que lui-même. Peut-être » aucun Artiste n'a montré, dans la » Science de la Mécanique, un aussi » grand talent que celui qu'il a déve- » loppé dans la machine qui représente » et exécute tout le système planétaire.

» Il est vrai qu'on a fait ce qu'on a pu
» pour lui dérober cette gloire, en appe-
» lant sa machine, vraiment nouvelle,
» du nom d'un *Orery*, comme le quart
» de cercle de Godefroy (autre Amé-
» ricain), à l'aide duquel les Nations
» Européennes traversent aujourd'hui les
» Mers, est appelé *Hadley's Quadrant.*

» Ainsi que dans l'Art de la Guerre,
» et dans l'Étude des Sciences Naturelles,
» l'Amérique, qui ne fait que de naître,
» a produit aussi des Hommes de Génie
» dans les Sciences du Gouvernement,
» dans l'Éloquence, la Peinture et la
» Sculpture; mais elle a montré encore,
» s'il m'est permis de m'exprimer ainsi,
» des Ouvrages d'un plus noble genre,
» dans les actions qu'enfantent les plus
» beaux sentimens dont l'Homme soit
» capable, celles qui lui assurent sa Li-
» berté, et qui conduisent les Sociétés au
» bonheur. . . . . »

Sauvages.

L'enceinte des États-Unis comprend un grand nombre de Tribus Indiennes ou Sauvages, et plusieurs autres encore

errent ou habitent sur les confins des Terres de l'Union. L'Histoire du caractère et des mœurs de ces Peuples, encore mal connus, quoique souvent dépeints, doit trouver place dans le grand tableau qui nous occupe; et l'on doit également chercher à se faire une idée juste de leur situation actuelle, parce que l'une et l'autre sont essentiellement liées aux intérêts politiques de la République Américaine.

Une première observation qui se présente, c'est que, dans une étendue qui comprend plus de quinze degrés de latitude, les principaux traits qui conviennent à une Peuplade, peuvent également s'appliquer à toutes les autres. On ne trouve, entre ces Tribus, que des diversités ou des nuances qui semblent moins inhérentes à leur nature, ou dépendantes de l'influence du climat, qu'elles ne paraissent l'effet des localités, ou de la fréquentation plus ou moins intime des Européens.

Les Indigènes de l'Amérique Septen-

trionale, à l'Est du Mississipi, et dans les bornes que nous avons indiquées, sont d'une stature élevée ou moyenne, et bien pris dans leur taille; leur teint est rougeâtre : leurs cheveux sont généralement noirs et plats. Tous sont imberbes, mais par artifice, car ils tiennent de la Nature les mêmes signes de puberté que les autres Peuples. Leurs facultés physiques sont en rapport avec leurs exercices habituels. Adroits et robustes, mais moins forts que légers, ils supportent des courses, des fatigues inouies, et sont incapables de porter de lourds fardeaux, ou de manier des armes pesantes.

Une seule passion, chez ces Peuples, absorbe et domine toutes les autres : c'est celle de la réputation guerrière. — C'est sur-tout pour s'étudier à surprendre son ennemi, et à le vaincre, que le jeune Sauvage recherche les fatigues et les dangers à la poursuite des animaux féroces.

Plein de cette ambition de gloire, à laquelle son éducation le porte uniquement, l'Adolescent dédaigne jusqu'aux séduc-

tions de l'amour, avant que les trophées de la victoire lui en aient mérité les faveurs. — Le Guerrier se distingue par tous les maux qu'il peut faire au Peuple qu'il combat, soit en bravant, soit en évitant le danger. Le stratagême, la perfidie même, quand le succès les couronne, sont honorés par eux plus que le courage inutile, et, dans la destruction de l'ennemi, tous les moyens sont justifiés par la réussite.

C'est sur-tout de la soif de réputation guerrière que naît, chez le Sauvage, cette espèce d'indifférence pour les femmes, qui l'a fait accuser de manquer de la plus précieuse étincelle du feu de la Nature. L'apprentissage et la pratique de la Guerre, l'exercice continuel de la Chasse, et la vie errante de ces Peuples, les exposent à des fatigues et à des privations qui amortissent le desir. Mais ce n'est point-là un trait caractéristique des Sauvages d'Amérique; et cette froideur qu'on leur a reprochée leur est commune avec tous les Peuples errans et Chasseurs,

dévoués aux mêmes besoins habituels et aux mêmes travaux. — Leur dureté envers leurs femmes qu'ils chargent de la culture de la Terre, et du transport des fardeaux dans les voyages, est l'injustice de tous les Peuples Barbares chez lesquels la force seule fait la Loi. — Cette injustice, qui naît de l'indifférence, contribue à la nourrir. Des femmes, sans cesse occupées d'ouvrages de force, exposées à toutes les fatigues et à toutes les intempéries, doivent conserver peu de moyens de ranimer le feu des sens par le prestige des graces. Elles réunissent, dans leurs mœurs, des disparates remarquables. Soit habitude de soumission, soit instinct de modestie, elles ne regardent jamais les hommes en face, et lèvent rarement les yeux en leur présence ; et cependant il n'est pas rare de les voir solliciter les préférences des Guerriers qui se rendent célèbres. Elles sont épouses fidelles ; et lorsque les hasards de la Guerre enlèvent à une jeune femme son époux, elle satisfait au sentiment et à

l'usage en s'affligeant avec éclat ; mais elle se hâte, d'ordinaire, d'user sa douleur en peu de jours, pour pouvoir décemment épouser un autre Guerrier de son choix (1).

Les familles nombreuses sont rares parmi les Sauvages. Les femmes, épuisées par des travaux excessifs et les fatigues de la vie ambulante, n'élèvent que peu d'enfans. — Le Sauvage d'Amérique a été représenté comme indifférent au sentiment de la paternité, et aux autres relations du sang. Il paraît, au contraire, par le rapport de ceux qui connaissent le mieux ces Peuples, que les Pères aiment tendrement leurs enfans, les traitent avec beaucoup d'indulgence, déplorent amèrement leur perte, et que l'affection entre les parens y est, en général, proportionnée, comme parmi nous, au degré de la parenté.

On a représenté l'Américain Indigène comme essentiellement apathique et lâche, comme possédant dans un degré

(1) *Notes on Virginia.*

très-inférieur à l'Européen, l'irritabilité qui donne lieu à la douleur physique, et n'ayant d'autre principe actif que la faim et la soif. — Le repos doit sans doute être délicieux pour des hommes dont l'état habituel est un exercice violent, et cette disposition à trouver la jouissance dans la cessation de la fatigue, ne leur est point particulière; mais ce qui prouve que ces Peuples sont susceptibles d'être mus par un autre principe que par celui du besoin, c'est l'intérêt vif qu'ils mettent aux jeux de hasard, et les mouvemens violens auxquels ils se livrent dans leurs jeux Athlétiques et leurs danses.

Le reproche de lâcheté paraît également fondé sur des notions erronées. Le Guerrier Sauvage, qui affronte tous les dangers pour détruire son ennemi, fuit lorsqu'il se sent le plus faible, parce que ses principes d'honneur le portent à ne point s'exposer inutilement; mais s'il a perdu l'espoir d'échapper, il se défend avec acharnement plutôt que de tomber vivant entre les mains de son ennemi. Si ce

malheur lui est réservé, il le brave avec un courage plus qu'humain, et conserve, au milieu des tourmens, une héroïque constance. Ce mépris de la mort et de la douleur, est le triomphe du fanatisme Guerrier, vers lequel tendent, chez ces Peuples, toutes les puissances de l'Ame, et non le résultat d'une prétendue insensibilité physique, dont rien d'ailleurs ne justifie la réalité.

Dans l'état d'ignorance profonde où sont ces Peuples, il est difficile de les juger comparativement avec d'autres, par rapport à la somme de facultés qu'ils ont reçue de la Nature; mais ceux qui les fréquentent ont souvent eu occasion de remarquer en eux le germe de divers talens. Privés de l'Art de l'Écriture, ils y suppléent souvent par des peintures hiéroglyphiques, grossières à la vérité, mais qui décèlent de l'invention. — Comme ils ne connaissent aucune Loi de contrainte, et ne se soumettent jamais qu'à la persuasion, l'Éloquence, qui sert à éclairer les Conseils, à déterminer l'action, à

exalter la bravoure, est en honneur parmi eux. Elle offre souvent des traits d'une originalité vigoureuse ; et dans les occasions fortes, le Sauvage s'exprime quelquefois avec une sensibilité touchante, et une simplicité sublime, qui montrent que le sentiment, l'imagination, le génie même, ne lui sont point étrangers. Témoin le discours de *Logan, Chef des Mingos,* au Lord Dunmore, Gouverneur de la Virginie.

Ce Chef, connu autrefois pour son amitié envers les blancs, avait vu massacrer toute sa famille par un parti de Virginiens, en représailles d'autres meurtres. Il avait provoqué l'intervention des Tribus voisines pour venger cette atrocité; mais la Guerre qui la suivit fut aussi malheureuse qu'elle était juste, et les Chefs des trois Nations confédérées vinrent solliciter la Paix. Logan dédaigna de se joindre à eux ; mais pour que son absence n'excitât aucune défiance, il fit prononcer au Lord Dunmore le discours suivant :

« Y a-t-il un Homme blanc qui puisse
» dire être entré dans la cabane de Logan,
» ayant faim, et que Logan n'ait pas
» nourri ; ayant froid, et que Logan n'ait
» pas vêtu? Pendant le cours de la der-
» nière Guerre, longue et sanglante,
» Logan est resté oisif dans sa cabane,
» exhortant ses Compatriotes à la Paix.
» Telle était son amitié pour les blancs,
» que ses frères, le montrant au doigt,
» disaient : Logan est l'Ami des blancs.
» Je pensais même à aller vivre parmi
» les blancs, mais la cruauté de l'un d'en-
» tr'eux a changé mon cœur. Le Colonel
» *Crésap*, de sang-froid, et sans provo-
» cation, a assassiné tous les parens de
» Logan, sans épargner sa femme et
» ses enfans. Il ne coule plus mainte-
» nant une seule goutte de mon sang
» dans les veines d'aucune créature vi-
» vante. Cet acte appelait ma vengeance :
» je l'ai assouvie ; j'ai tué un grand nom-
» bre de blancs. Je me réjouis, pour mon
» Pays, des approches de la Paix ; mais
» ne pensez pas que cette joie soit celle

de

» de la crainte. Logan n'a jamais connu
» la crainte : il ne tournera jamais ses
» pieds pour sauver sa vie. Qui reste-t-il
» pour pleurer Logan ? Personne. »

Ces Peuples honorent l'hospitalité, autant qu'aucune Nation civilisée. Un Étranger, que le hasard conduit parmi eux, y reçoit l'accueil le plus fraternel, et la Nation respecte envers lui, dans tous les cas, la foi jurée, ou l'amitié promise par un de ses Membres, lors même que la vengeance, une de leurs plus ardentes passions, les solliciteroit de la violer.

Le Colonel *Byrd* avait été envoyé en ambassade auprès des Chiroquois. Pendant son séjour chez eux, un Indien de la Tribu fut tué par un Anglo-Américain. Le Conseil de la Nation s'assembla aussi-tôt pour délibérer si le Colonel Byrd devait être mis à mort en représailles. Un des Chefs, nommé *Siloué*, qui, dans une occasion précédente, avoit contracté amitié avec lui, vint le trouver pour l'assurer qu'on ne le tuerait point.

La délibération se prolongea plusieurs jours, et chaque nuit Siloué se rendait dans la tente de Byrd pour l'assurer que le résultat lui serait favorable.

Cependant la mort de Byrd fut résolue, et on envoya des Guerriers chargés de le faire périr. Siloué les accompagna; lorsqu'ils entrèrent dans la tente, il se jetta au devant d'eux, et couvrant l'Étranger de son corps, il leur dit: « Cet Homme » est mon Ami; avant de parvenir à lui, » vous m'ôterez la vie. » Les Guerriers étonnés retournèrent au Conseil, qui révoqua l'ordre, en respect d'un principe sacré pour ces Peuples.

Ces dispositions généreuses s'allient, dans leurs mœurs, à tout ce que la barbarie a de plus révoltant; et si le Sauvage est fidèle dans l'amitié, il est implacable, furieux, et aveuglement sanguinaire lorsque la haine ou la vengeance l'anime. Une offense reçue par un individu, réjaillit sur le Peuple entier; et celui-ci dévoue à la mort ou aux tourmens tous les Compatriotes de l'agresseur, sans distinction

le sexe ni d'âge. — S'il est le plus faible, l dissimule jusqu'à ce que son ennemi soit engagé dans quelque querelle embarrassante, ou endormi par la sécurité; alors sa vengeance éclate d'ordinaire par e massacre nocturne de tous les êtres ivans qui s'offrent à sa rage, par le illage, l'incendie des habitations, et les avages de la culture.

L'anecdote suivante montre que leurs femmes, souvent victimes aussi des fureurs de la guerre, chérissent la vengeance comme eux, et ne manquent, dans l'occasion, ni de constance, ni de force, ni de résolution pour la satisfaire.

Une Algonquine, enlevée par les Iroquois, fut déposée nue dans une de leurs huttes, avec les pieds et les mains liés. Pendant dix jours qu'elle passa dans cette position, elle ne reçut de nourriture que ce qu'il en fallait pour l'empêcher de périr. A la onzième nuit, pendant que ses ennemis dormaient autour d'elle, elle parvint à dégager une de ses mains, et bientôt après, à se délier tout-à-fait. —

Son premier mouvement fut d'assurer s
liberté par la fuite, mais elle ne put s
résoudre à laisser échapper l'occasion d
la vengeance; elle rentra dans la hutt
qu'elle avait quittée, saisit une hache
assomma celui de ses ennemis qui était l
plus à sa portée, s'élança au-dehors, e
alla se cacher dans un arbre creux qu'ell
avait remarqué. — Ses ennemis, réveillé
par les gémissemens du mourant, s
hâtèrent de la poursuivre. Elle attendi
qu'ils se fussent éloignés, pour diriger s
course d'un autre côté, et elle s'enfonç
dans les bois. Elle y errait depuis deu
jours, lorsqu'elle découvrit les Iroquoi
qui suivaient la trace de ces pas. Elle s
plongea auss-tôt dans un étang couver
de roseaux, qui se trouvait à sa portée,
et y resta, dans une attitude qui lui per-
mettait de respirer sans être apperçue,
jusqu'à ce que ses ennemis, lassés d'une
recherche inutile, se fussent éloignés.

Pendant trente-cinq jours entiers, elle
parcourut les Forêts et les Déserts, vi-
vant de racines et de fruits sauvages.

arvenue au bord du Saint-Laurent, elle
t, avec des osiers, une espèce de ra-
eau qui lui servit à traverser le Fleuve.
a vue d'un canot rempli de Sauvages,
u'elle prit pour des Iroquois, la fit fuir
e nouveau dans les bois; mais bientôt
près elle vit s'approcher un parti de
Hurons, Peuple allié des Algonquins.
Elle se cacha derrière un buisson; et
orsqu'ils furent à portée de la voix, elle
eur cria qu'elle n'osait se montrer à eux,
arce qu'elle était nue. Ils lui jettèrent
es habillemens, et la conduisirent au
ort *des Trois Rivières*, où elle raconta
on histoire.

La Religion de ces Peuples se compose
e quelques notions incohérentes et gros-
ières (1), auxquelles ils assortissent leur
olitique et leur Morale, et ils ne rendent
ucun culte à la Divinité qu'ils recon-
aissent.

Leur Gouvernement est patriarcal et

(1) Voyez, dans le Chapitre de New-York, l'Article
es Sauvages.

militaire. Les *Sachems* ou Chefs élus, gouvernent la Tribu pendant la paix, la conduisent pendant la guerre, et disposent, dans les traités, des intérêts de la Nation.

La fréquentation des Européens, loin d'avoir développé chez eux les principes de la sociabilité, et contribué à leur bonheur, a sensiblement accru la masse de leurs misères par l'alliage monstrueux des vices des Nations polies avec la barbarie des Peuples sauvages.

Les Européens ont si souvent abusé de leur bonne foi, qu'ils les ont forcés à la ruse, et encouragés à la perfidie. Ils leur ont fait connaître des besoins nouveaux, et les ont rendus dépendans de certaines superfluités, dont les principales sont le tabac et l'eau-de-vie. — Le tabac, à la verité, fournit à une de leurs plus douces habitudes. L'usage du calumet se lie toujours, dans leur imagination et dans leur langage, au sentiment de l'aise et du repos ; cet instrument est leur symbole de paix ; et l'offre de fumer

dans leur calumet est, parmi eux, le signe de l'alliance, comme le témoignage de la fraternité. Mais les liqueurs spiritueuses sont, pour le Sauvage, un poison funeste ; il les desire avec une ardeur dont les Blancs abusent trop souvent pour le tromper ; il en use avec un excès qui l'abrutit et le tue. Enfin les Indigènes Américains tiennent, de notre Continent, le fléau de la petite-vérole, qui exerce parmi eux les plus affreux ravages, et contribue, aussi efficacement qu'aucune autre cause, à faire promptement disparaître ces Peuples de dessus la surface du Globe. On jugera, par les Tableaux ci-joints, du déclin rapide de ces Nations jadis nombreuses et redoutables, dont plusieurs sont déjà anéanties, et d'autres réduites maintenant à un petit nombre de familles.

Ce décroissement graduel de population n'est pas difficile à expliquer après l'esquisse que nous venons de tracer. Une vie qui se compose de privations et d'excès chez les pères, des fatigues ex-

trêmes, des déplacemens forcés et fréquens chez les mères ; une maladie meurtrière qui vient périodiquement enlever une partie des enfans et des adultes ; des guerres auxquelles tout sert d'occasion ou de prétexte, qui se font avec un acharnement auquel rien n'échappe, et qui, par une fatalité remarquable, semblent être l'état habituel de ces Peuples : telles sont les causes de la destruction graduelle qu'ils éprouvent.

Si le Tableau de cette décadence rapide des Indigènes dispose l'ame à la tristesse, celui des accroissemens du Peuple naturalisé qui les remplace, soulage bientôt ce sentiment. Une race errante, infortunée, barbare, qui n'existait que pour détruire, fait place à des hommes laborieux, utiles, éclairés, qui vivent de paix, qui créent et conservent.

Ce sol fertile, qui, depuis tant de siècles, attendait la main de l'homme, et que l'inutile Sauvage ensanglantait au lieu de le cultiver, prodigue maintenant ses trésors au Laboureur industrieux et

tranquille. Hélas ! puisqu'il faut que les Peuples passent, puisque les Nations sont soumises, comme les individus, à cette grande Loi de décadence et de mort, il est consolant, du moins, de voir ici les Peuples destructeurs s'anéantir devant la Nation paisible. Trop souvent les annales du Monde offrent un spectacle contraire.

ÉTAT des Tribus Sauvages comprises dans les États-Unis, ou voisines de la République, d'après les meilleures Autorités; tiré des Observations sur la Virginie.

Tribus.	Croghan 1759.	Bouquet 1764.	Hutchins 1768.	Dodge 1779.	Lieux de leur résidence.
Oswegatchies. .	. . . .	. . . .	100	. . .	Swegetchée, sur le St-Laurent.
Connasedagoes..	. . . .	. . . .	300	. . .	près de Montréal.
Cohunnewagoes.	. . . .	200			
Orondocs	. . . .	. . . .	100	. . .	près de trois Rivières.
Abenakies. . . .	. . . .	350	150	. . .	*ibid.*
Petits Algonkins.	. . . .	. . . .	100	. . .	*ibid.*
Mickmacs. . . .	. . . .	700	. . . .	. .	St-Laurent.
Amelistes	. . . .	550	. . . .	. . .	*ibid.*
Chalas	. . . .	130	. . . .	. . .	*ibid.*
Nipissins	. . . .	400	. . . .	. . .	près des Sources de l'Ottawas.
Algonkins. . . .	. . . .	300	. . . .	. . .	*ibid.*
Round Heads. .	. . . .	2500	. . . .	. . .	Rive de l'Est du Lac Supérieur.
Messasagues . .	. . . .	2000	. . . .	. . .	Lac Huron et Lac Supérieur.
Christinaux, ou Kris	. . . .	3000	. . . .	. . .	Lac Christinaux.
Assinaboes . . .	. . . .	1500	. . . .	. . .	Lac Assinaboès.
Blancs ou Barbus.	. . . .	1500	. . . .	. . .	
Sioux des Prairies	10000	2500	. . . .	. . .	vers les Sources du Mississipi, à l'Ouest du Fleuve.
Sioux des Bois. .		1800	. . . .	. . .	
Sioux.					
Ajones	. . . .	1100	. . . .	. . .	au Nord des Padoucas.
Panis-Blancs . .	. . . .	2000	. . . .	. . .	au Sud du Missouri.
Panis-Tatoués. .	. . . .	1700	. . . .	. . .	*ibid.*
Padoucas	. . . .	500	. . . .	. . .	*ibid.*
Indiens des grandes Eaux. . .	. . . .	1000			
Canses	. . . .	1600	. . . .	. . .	*ibid.*
Osages	. . . .	600	. . . .	. . .	*ibid.*
Missouris. . . .	4000	3000	. . . .	. . .	sur le Missouri.
Arkansas	. . . .	2000	. . . .	. . .	sur l'Arkansas.
Caouïtas	. . . .	700	. . . .	. . .	à l'Est des Alibamous.
Mohawks. . . .			160	100	sur la Mohawk.
Oneïdas.			300	400	Lac Oneïda, et Branches supérieures de la Susquehanna.
Tuscaroras . . .	. . . .	1550	200		
Onondagas . . .			260	230	près du Lac Onondago.
Cayugas.			200	220	sur le Lac Cayoga.
Senecas.			1000	650	la Sushanna, le Lac Ontario et les Sources de l'Ohio.
Aughquagas. . .	. . . .	. . . .	150	. . .	Br. de l'Est de la Susquehanna.
Nantikoes. . . .	. . . .	. . . .	100	. . .	Utsanango, br. de l'Est de la Susquehanna.
Mohiccons . . .	. . . .	. . . .	100	. . .	*ibid.*
Conoies.	. . . .	. . . .	30	. . .	*ibid.*

Tribus.	Croghan	Bouquet.	Hutchins.	Dodge.	Lieux de leur résidence.
Sapoonies. . . .	. . . .	. . . .	50	. . .	Otsinago, Br. Nord de la Susquehanna.
Munsies.	. . . .	. . . .	150	150	*ibid.*
Delawares, ou Linnelinopolis.	. . . .	. . . .	150	500	entre l'Ohio, le Lac Erié, la Cahidhoga et le Muskinghum.
Delawares, ou Linnelinopolis.	600	600	600		
Shawanées . . .	400	500	300	300	Scioto et Muskinghum.
Mingoès.	. . . .	. . . .	. . . .	60	Branche du Scioto.
Mohiccous . . .	. . . .	. . . .	. . . .	60	
Cohunnewagos..	. . . .	. . . .	300	180	Sandusky. près du Fort St-Joseph et Détroit.
Wyandots. . . .	300	300	250		
Twightwées. . .	300	. . . .	250		
Miamis	. . . .	350	. . . .	300	Rive de Miami.
Ouïtanous. . .	200	400	300	300	Wabash, près de Ouïtanon.
Piankiskas . . .	300	. . . .	. . . .	. . .	*ibid.*
Shakies	. . . .	. . . .	200	. . .	*ibid.*
Kaskaskias . . .	. . . .	600	300	. . .	près de Kaskaskia.
Illinois	400		300	. . .	*ibid.* Peut-être les mêmes que les Mitchigamis.
Piorias	. . . .	800	. . . .	. . .	Rivière des Illinois.
Ponteotamies . .	. . . .	350	200	450	St-Joseph et Détroit.
Ottawas.	. . . .	. . . .	550	300	*ibid.*
Chippawas . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. .	Lac Huron et Supérieur, et Michilli-Makinac.
Chippwas. . . .	. . . .	. . . .	400	. . .	Ste-Marie, Lac Supérieur.
Shakies	200	400	550	. . .	*ibid.*
Mynonamies . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . .	Riv. d'Ouïsconsing.
Ouïsconsings . .	. . . .	550	. . . .	. . .	
Kickapous . . .	600	300		250	Lac Michighan, et entre ce Lac et le Missisipi.
Otogamies, ou Foxes.	. . . .	. . . .	4000		
Mascoutens. . .	. . . .	500			
Miscothins . . .	. . . .	. . . .			
Outimacks . .	. . . .	. . . .			
Musquakies. . .	200	250		250	
Sioux de l'Est . .	. . . .	. . . .	Galphin. 1768	5000	Br. Est du Missisipi, et Lac Supérieur.
Cherokées. . . .	1500	2500	3000	. . .	Caroline-Nord, partie Occidentale
Chickasaws . . .	. . . .	750	500	. . .	Georgie, parties Occidentales.
Catawbas.. . .	. . . .	150	. . . .	. . .	Rivière de Catabaw.
Chacktaws. . .	2000	4500	6000	. . .	Georgie, partie Occidentale.
Upper Creeks . .	. . . .	1180	3000	. . .	*ibid.*
Lower Creeks. .	. . . .				
Natchés.	. . . .	150			
Alibamous. . . .	. . . .	600	. . . .	. . .	. sur l'Allibama.

Agriculture.

La richesse du sol qui, dans toutes les parties des États, récompense abondamment les peines du Cultivateur; la nature du climat qui permet un travail soutenu; le bas prix des terres qui encourage les immigrations et les achats des étrangers; l'immense étendue du territoire des États-Unis; enfin la facilité des débouchés, et la certitude du débit avantageux des produits naturels les plus variés, tout concourt à placer l'Agriculture au premier rang des intérêts politiques des Américains. Elle emploie les bras et les capitaux des trois quarts de la population. Après avoir nourri tous les habitans, elle fournit aux cargaisons de tous les vaisseaux américains, et des vaisseaux étrangers qui abordent dans les ports de la République; elle donne les matières premières des fabriques qui existent, et en fait naître tous les jours; elle favorise la population et l'épure; elle attache les hommes au sol qui les nourrit, aux Loix qui les rendent heureux; elle est à-la-fois le ressort du

Commerce, la gardienne des mœurs, la base de la prospérité de l'Amérique.

Cependant l'Agriculture, considérée comme science, y est encore dans l'enfance; et l'on s'en étonnera peu, si l'on réfléchit que, jusqu'ici, dans la plus grande partie des États, l'intérêt du Cultivateur n'a pas dû en favoriser les progrès. En effet, tant que les possessions sont vastes, et les terres productives sans beaucoup de soins, l'Agriculteur doit préférer une culture légère pour un grand terrain que ses forces ne suffiraient pas à cultiver, s'il changeait de méthode. D'ailleurs, l'espèce d'incertitude sur la permanence des possessions, qui naît des facilités que le propriétaire entrevoit toujours d'échanger son domaine contre des terres plus vastes, plus neuves, et par conséquent plus productives, nuit au perfectionnement de l'Agriculture, en le détournant des améliorations coûteuses, dont l'effet est éloigné, et en se rendant moins scrupuleux sur l'épuisement du sol, par des récoltes répétées:

En un mot, si l'Agriculture est imparfaite, cette imperfection n'est point l'effet de l'ignorance : elle est raisonnée ; elle cède déjà dans quelques Cantons, et cèdera tous les jours davantage, au cours naturel des choses, qui, dans les États bien ordonnés, fait toujours converger les intérêts de la majorité des individus vers l'intérêt de la Société entière.

Commerce. C'est par le Commerce qui assure un marché aux denrées, que l'Agriculture prend son essor. La Nature a tout fait pour faciliter le Commerce de l'Amérique; l'inspection seule de la carte suffit pour en convaincre ; et les progrès rapides qu'il fait d'année en année, surtout depuis la Constitution qui a donné de l'unité à cette Puissance, prouvent que le génie des Américains libres ne reste point en arrière des moyens que leur prodigue la Nature.

Les tableaux des exportations montrent l'étendue qu'ont déjà acquise certaines branches de Commerce. L'article des pêcheries, en particulier, mérite l'at-

tention du Lecteur, parce qu'il donne une idée du nombre des Matelots qu'elles emploient (1); et si l'on considère qu'il se vend annuellement, dans la seule Ville de Philadelphie, cinquante mille bariques de divers poissons frais ou salés, sans compter le poisson sec, l'huile de baleine, et divers autres produits de la pêche; que les autres grandes Villes font une consommation proportionnée; qu'à mesure que la population y augmente et que la demande de ces denrées s'y accroît, les vaisseaux se construisent, et les Matelots se multiplient, on comprendra que cette industrie doit fournir au Commerce des ressources immenses. — Il est

(1) Les Pêcheurs des comtés de Suffolk, Essex et Midlesex, en Massachusets, convertis en Corsaires, ont pris et amené dans les ports, pendant le cours de la guerre de l'indépendance; 1108 vaisseaux marchands anglais, c'est-à-dire, environ la sixième partie de la Marine marchande anglaise de ce temps-là. — Tant que les États-Unis n'auront point de Marins militaire pour protéger les Pêcheurs, l'interruption de cette industrie, par la guerre, convertira nécessairement tous les Pêcheurs en Corsaires lors d'une rupture avec une Puissance maritime. (*Tench Coxe.*)

un autre objet d'exportation qui n'a point acquis toute l'importance que le tems doit lui donner : c'est l'article des pelleteries. Depuis le Traité de 1763, le Canada a joui, presque exclusivement, de ce Commerce lucratif. La moyenne de l'exportation annuelle des peaux de daims et des fourrures, des ports de l'Amérique anglaise, pour les années 1768, 1769 et 1770, monte à soixante-quatorze mille livres sterlings, et les ventes publiques de Londres, pour ces objets, dans l'année 1784, ont passé la somme de deux cents quarante-cinq mille livres sterlings. —Or, ce Commerce, qui se fait par Quebec, doit tomber, en très-grande partie, entre les mains des Américains, après la remise des Forts de *Niagara*, des *Heights* et de *Michilli Makinac*, en exécution du Traité. Nous avons vu comment la communication, par les Lacs, doit attirer les produits naturels de l'intérieur de l'Amérique vers les États de l'Est. Le Canada, à la vérité, conservera exclusivement le Commerce avec les Sauvages du Nord,

par

par la grande Rivière des *Ottawas*, qui se jette dans le Saint-Laurent, près de Montréal; mais cette Rivière, coupée par de nombreuses chûtes, et souvent embarrassée par les glaces, ainsi que toutes celles du Canada, n'offre point des facilités comparables à la navigation des Lacs. De tels avantages, dont les effets prochains sont pressentis par les Spéculateurs, ont puissamment encouragé, depuis quelques années, les établissemens dans le Nord de l'État de New-York, dans le voisinage des Lacs *Erié* et *Ontario*, et sur les branches supérieures de l'Ohio.

Comprimée par le monopole, l'Amérique anglaise n'avait eu qu'un Commerce restreint; devenue indépendante, elle languit accablée du poids de sa dette, de la perte de son crédit, de la divergence des vues, de la faiblesse de son Gouvernement, jusqu'à l'époque qui serra le faisceau de tous les intérêts. Dès-lors les Lois financières et commerciales, données par le Congrès, ont

assuré les Impôts, rétabli le crédit, remplacé les rivalités destructives par une émulation vivifiante, et mis la République des États-Unis à portée de combattre les ennemis de son Commerce sur leur propre terrain.

EXTRAIT DU PRODUIT DES DROITS D'ENTRÉE SUR LES MARCHANDISES OU DENRÉES IMPORTÉES DANS LES ÉTATS-UNIS, depuis le 1er Octobre 1790, au 30 Septembre 1791.

ÉTATS.	PREMIER PRODUIT des DROITS.	ESCOMPTE de 10 pour cent pour les Marchandises importées sur des vaisseaux Américains.	ADDITION de dix pour cent sur les Marchandises importées dans des vaisseaux Étrangers.	PRODUIT TOTAL des DROITS.	FRAIS de PERCEPTION.	REMISES.	PRIMES D'ENCOURAGEMENT.	PRODUIT NET des DROITS.
	Dollars. cents.	Dollars. cents.	Dollars. cents.	Dollars. cents.	Dollars. cents.	Dollars. cents.	Dollars. cents.	Dollars. cents.
New Hampshire	29,429. 44	455. 24	36. 49	29,010. 69	1,553. 81	144. 91	311. 68	27,000. 29.
Massachussetss	480,129. 47	10,528. 97	1,448. 95	471,049. 45	25,953. 83	11,130. 43	13,258. ...	420,707. 17.
Rhode-Island	115,350. 42	1,906. 37	15. 68	113,459. 72	4,924. 88	389. 10	1,043. 39	107,102. 35.
Connecticut	112,728. 47	1,762. 49	1,653. 4	112,619. 2	5,593. 29	.....	674. 19	106,351. 53.
New-York	639,165. 53	5,202. 65	15,565. 50	649,528. 38	13,460. 45	16,416. 33	117. 44	619,534. 16.
New Jersey	7,162. 56	214. 49	.....	6,948. 7	349. 38	.....	.....	6,598. 68.
Pensylvanie	727,133. 37	10,162. 29	13,179. 85	730,151. 3	15,280. 48	6,915. 26	.....	707,955. 29.
Delawarre	20,036. 52	571. 5	203. 67	19,669. 14	1,246. 96	138. 32	.....	18,283. 86.
Maryland	338,035. 25	4,798. 2	6,009. 70	339,246. 93	11,223. 62	5,058. 38	.....	322,964. 92.
Virginie	340,303. 3	5,143. 70	11,502. 56	346,661. 88	11,176. 49	461. 66	27. 90	334,995. 83.
Caroline-Nord	62,065. 11	781. 97	1,788. 52	63,071. 66	4,180. 78	29. 45	.....	58,861. 42.
Caroline-Sud	239,912. 99	3,118. 33	8,166. 95	244,961. 61	10,879. 38	.....	.....	234,082. 23.
Georgie	43,634. 91	334. 87	1,796. 59	45,096. 63	2,692. 77	188. 77	.....	42,285. 9.
TOTAL	3,155,087. 9	44,980. 35	61,367. 5	3,171,474. 25	108,516. 16	40,802. 62	15,432. 61	3,006.722. 85.

Département de la Trésorerie, Bureau des registres, le 15 Mars 1792.

JOSEPH NOURSE, *secrétaire.*

EXTRAIT DU PRODUIT DES DROITS DE TONNAGE SUR LES VAISSEAUX ENTRÉS DANS LES ÉTATS-UNIS, depuis le 1er Octobre 1790, au 30 Septembre 1791.

VAISSEAUX DES ÉTATS-UNIS.			CABOTAGE DES ÉTATS-UNIS.		PÊCHERIES DES ÉTATS-UNIS.		FRANCE.		ANGLETERRE.		ESPAGNE.		PORTUGAL.		HOLLANDE.	
	Tonneaux. 95e.	Dollars. cents	Tonneaux. 95e	Dollars. cents	Tonneaux. 95e.	Dollars. cents	Tonneaux. 95e.	Dollars cents	Tonneaux. 95e.	Dollars. cents	Tonneaux. 95e.	Dollars. cents	Tonneaux. 95e.	Dollars. cents	Tonneaux. 95e.	Dollars. cents
New-Hampshire	10,839.	650. 34	1,560.	93. 60	529.	37. 74	264.	132.	1,386.	693.	. . . . .		162.	81.	. . . . .	
Massachussetts	96,564.25.	5,822. 99	46,063.94.	2,767. 56	29,560.27.	1,774. 70	404,57.	202. 28	22,495.93.	11,251. 21	. . . . .		248.69.	124. 37	121.	65. 50
Rhode-Island	19,196.70.	1,151. 85	9,103.18.	546. 25	810.87.	48. 65	88.18.	26. 46	280.71.	140, 38	47.	23. 50	. . . . .		100.31.	50. 26
Connecticut	19,728.63.	1,183. 72	8,098.48.	485. 70	913.52.	54. 80	. . . . .		3,966.71.	1,983. 23	59.59.	29. 80	. . . . .		100.21.	50. 11
New-Yorck	40,334,47.	2,720. 85	5,725.	343. 38	567.24.	34. 3	1,503.24.	751. 60	35,154.47.	17,576. 56	243.24.	121. 62	1,563.71.	781. 85	1,079.71.	539. 85
New-Jersey	1,213,24.	72. 79	4,567.92.	274. 34												
Pensylvanie	50,327,64.	3,234. 34	3,923.40.	235. 43	. . . . .		967.	483. 50	27,327.48.	13,664. 12	2,062.79.	1,025. 90	2,533.14.	1,266. 61	251.88.	125. 98
Delaware	4,610.23.	276. 61	1,187.	71. 22	. . . . .		. . . . .		1,913.24.	956. 62	. . . . .		. . . . .		163.	81. 50
Maryland	33,375.11.	2,029. 34	7,836.16.	470. 13	537.47.	32. 25	714.48.	357. 25	18,215.55.	9.107. 79	503.	251. 50	589.	294. 50	1,372.47.	686. 25
Virginie	32,041.6.	1,922. 36	10,636.60.	638. 77	72.71.	4. 36	2,414.34.	1,207. 18	44,812.9.	22,406. 70	65.	32. 50	. . . . .		180.	90.
Caroline-Nord	23,962.75.	1,437. 80	6,796.31.	438. 57	. . . . .		436 79.	218. 42	13.662.59.	6,831. 32	. . . . .		. . . . .		73.	36. 50
Caroline-Sud	22,497.55.	1,349. 75	4,675.38.	280. 77	25.	1. 50	339.5	169. 52	2[illegible],827.80.	10,413. 47	1,670.32.	835. 14	56.21.	28. 11	194.68.	97. 36
Georgie	7,063.40.	423. 80	733.20.	43. 96	. . . . .		391.60.	195. 82	16,165.75.	8,082. 88	102.53.	51. 26	. . . . .		243.88.	121. 96
TOTAL	361,754.28	22,276. 54	110,906.77.	6,691. 67	33,116.3.	1,988. 3	7,523.40.	3,744. 3	206,208.62.	103,107. 28	4,753.57.	2,371. 22	5,152.80.	2,576. 44	3,890.54.	1,945. 27

Suite de l'EXTRAIT DU PRODUIT DES DROITS, etc.

ALLEMAGNE.			VILLES ANSÉATIQUES.		DANEMARKC.		SUÈDE ET RUSSIE.		TOTALITÉ DU TONNAGE AMÉRICAIN.		TOTALITÉ DU TONNAGE ÉTRANGER.		TOTALITÉ DU TONNAGE.	
	Tonneaux. 95e.	Dollars. cents	Tonneaux. 95e.	Dollars. cents	Tonneaux. 95e.	Dollars. cents	Tonneaux. 95e.	Dollars. cents	Tonneaux. 95e.	Dollars. cents	Tonneaux. 95e.	Dollars. cents	Tonneaux. 95e.	Dollars. cents
New-Hampshire	. . . . .		. . . . .		. . . . .		. . . . .		13,028.	781. 68	1,812.	888. 40	14,840.	1,670. 8
Massachussetts	. . . . .		. . . . .		531.16	265. 68	319.92.	160.	172,084.51.	10,359. 13	24,131.42.	12,046, 60	196,215.93.	22,405. 74
Rhode-Island	. . . . .		. . . . .		. . . . .		. . . . .		29,110.80.	1,729. 90	516.45.	240. 60	29,627.30.	1,970, 50
Connecticut	. . . . .		. . . . .		. . . . .		. . . . .		28,740.48.	1,726. 23	4,126.56.	2,063. 14	32,867.9.	3,789. 37
New-Yorck	. . . . .		. . . . .		. . . . .		. . . . .		46,626.71.	3,098. 26	39,544.47.	19,448. 8	86,171.23.	22,546. 34
New-Jersey	. . . . .		. . . . .		. . . . .		. . . . .		5,234.69.	302. 94	. . . . .		5,234.69.	302. 94
Pensylvanie	. . . . .		. . . . .		219.	109. 50	225.32.	112. 67	53,186.24.	3,405. 87	33,586.71.	16,686. 86	86,773.	20,092. 73
Delaware	. . . . .		. . . . .		. . . . .		. . . . .		5,797.23.	347. 84	2,076.24.	1,038. 12	7,873.47.	1,385. 96
Maryland	463.	231. 50	. . . . .		497.	248. 50	. . . . .		41,748.74.	2,531. 23	22,254.55.	10,699. 23	64,103.34.	13,230, 46
Virginie	. . . . .		. . . . .		194.43.	97. 25	. . . . .		42,750.42.	2,565. 50	47,665.86.	22,947. 59	90,416.33.	25,513. 9
Caroline-Nord	. . . . .		. . . . .		. . . . .		136.59.	68. 31	30,759.11.	1,876. 37	14,309.7.	7,019. 55	45,068.18.	8,895. 91
Caroline-Sud	. . . . .		2,603.9,	1,301 50	. . . . .		76.54.	38. 28	27,197.93.	1,632. 2	25,767.79.	12,883. 38	52,965.77.	14,515. 40
Georgie	. . . . .		218.54.	109 28	. . . . .		. . . . .		7,796.60.	467. 76	17,122.45.	8,561. 20	24,919,10.	9,028. 96
TOTAL	463.	231.50	2,821.63.	1,410 78	1,441.59.	720. 93	758.47.	379. 26	504,061.76.	30,824. 72	233,013.82.	114,522. 75	737,075.63.	145,347. 47

Département de la Trésorerie. Bureau des registres, le 9 Mars 1792.

JOSEPH NOURSE, *secrétaire.*

EXPORTATIONS
DES DENRÉES ET MARCHANDISES
DES ÉTATS-UNIS,
Depuis le 1er octobre 1790, au 30 septembre 1791.

MARCHANDISES.	Valeurs en doll. cent.
Potasse.	308,382.
Cendres perlées.	431,676.
Pommes.	12,352.
Briques.	2,582.
Chaloupes.	2,970.
Souflets de forges.	120.
Biére, ale, et porter en barils.	8,905. 20
Ditte en bouteilles.	1,458.
Bottes.	2,892.
Bois de bottes.	34.
Soufre.	98.
Noir de fumée.	2,850.
Baies de laurier.	9.
Cidre en barils.	2,541.
Cidre en bouteilles.	310.
Craie.	180.
Coton.	47,329.
Café.	144,446. 55
Cacao.	832. 20
Chocolat.	3,832.
Bougies de myrtes.	2,088.
Bougies.	1,665.
TOTAL, dollars.	977,531. 95

MARCHANDISES.	Valeurs en doll. cent.
De l'autre part, dollars. . .	977,531. 95
Chandelles, ...	13,725.
Cables et cordages.	27,264,
Mines de cuivre.	300.
Cuivre en saumons.	4,320.
Cuivre en feuilles.	7,992.
Cuivre manufacturé.	493. 33
Charbon.	758.
Baies d'airelle *(racinium)*.	360.
Vans.	16.
Liége.	45.
Cannes et joncs.	153.
Outils à carder.	2,350.
Carrosses et voitures	12,300.
Chars et charrettes.	1,280.
Ducks d'Amérique	4,780.
Dits de Russie.	2,350.
Sel de glauber, ...	158.
Pinck root, *Ghina root*, Coluvrine. . .	3,000.
Sassafras (écorce).	590.
Sassafras (racine ou bois).	685.
Faïance dite de cailloux.	100.
Faïance jaune.	1,884.
Graine de lin.	327,555. 53
Plumes.	1,488.
Pierres à feu.	420.
Modèles de vaisseaux.	400.
Dits de senauts.	300.
Dits de chaloupes.	150.
TOTAL, dollars.	1,392,548. 81

MARCHANDISES.	Valeurs en doll. cent.
Ci-contre.	1,392,548. 81
Dits de maisons.	9,750.
Portes et fenêtree.	46.
Tables.	750.
Bois de lits.	180.
Pupîtres.	1,560.
Bureaux.	394.
Chaises longues.	834.
Pendules.	640.
Caisses de pendules.	90.
Armoires.	1,410.
Chaises (de Windsor).	5,134.
Chaises de joncs.	224.
Poisson sec.	958,092. 50
Poisson salé.	172,272.
Huile de baleines.	89,464. 60
Blanc de baleine.	53,838.
Chandelles de blanc de Baleine.	54,720.
Baleines.	24,965. 80
Genseng.	7,682. 80
Pierres meulières.	187. 50
Verres.	84.
Vitres.	920.
Casse et Canelle.	3,389.
Clous de girofle.	1,150.
Piment.	22,672.
Poivre.	246.
Sucre brun.	5,864. 32
Sucre en pains.	231. 33
Autres sucres.	132.
TOTAL. Dollars.	2,809,372. 66

MARCHANDISES.	Valeurs en doll. cent.
De l'autre part, dollars. . .	2,809,372. 66
Raisins.	64.
Blé.	1,018,339.
Seigle.	19,470. 61
Orge.	23. 33
Maïs.	856,620. 50
Avoine.	23,326. 80
Blé sarrasin.	4,784. 67
Pois et fèves.	123,954. 75
Cornes.	1,348.
Peaux brutes.	1,408.
Chapeaux.	1,305.
Miel.	1,044.
Houblon.	200.
Chanvre.	103.
Foin.	25,075.
Haches.	979.
Houes.	99. 96
Couteaux à gaînes.	4.
Faulx.	48.
Serrures et verroux.	600.
Pelles.	130. 50
Ecumoires et cuillers.	50.
Ancres.	5,300.
Grapins	244.
Mousquets.	800.
Sabres.	144.
Couteaux et Fourchettes.	10.
Outils de Charpentiers.	200.
Boîtes de charrettes	83.
TOTAL, dollars. . . .	4,895,131. 78

MARCHANDISES.	Valeurs en doll. cent.
C.-contre, dollars.	4,895,131. 78
Pots, chaudrons, etc.	600.
Canons	1,110.
Pierriers.	24.
Boulets.	150.
Fer en saumons.	108,647. 50
Fer en barres.	27,960.
Verges à cloux.	800
Cercles de fer.	1,980.
Indigo.	570,234.
Cuirs tannés et apprêtés.	1,356.
Chaux.	198.
Plomb en feuilles.	1,650.
Plomb en saumons.	1,848.
Plomb en dragée.	388. 38
Gros bétail.	84,442. 67
Chevaux.	279,000.
Mulets.	17,760.
Moutons.	17,640. 90
Daims.	16.
Cochons.	45,368. 10
Volailles.	15,325. 50
Quinquaillerie étrangère.	120,000.
Mélasse.	2,540, 20
Pierres de moulins.	200.
Moutarde.	590.
Garance.	258. 50
Cloux.	19,543. 95
Nègres.	3,808.
Nankins.	10,605.
TOTAL, dollars. . . .	6,228,976. 48

MARCHANDISES.	Valeurs en doll. cent.
De l'autre part, dollars. . .	6,228,976. 48
Noix.	1,240.
Poix.	6,681. 50
Gaudron.	76,566.
Résines	570.
Thérébentine.	116,214.
Essence de Thérébentine.	586.
Huile de lin.	45.
Porcelaine.	24.
Poudre à canon	1,405. 60
Poudre à poudrer.	519.
Pommade.	22. 50
Fard	304.
Pipes.	2.
Presses à imprimer.	200.
Plâtre de Paris.	32.
Ris.	1,136,599. 50
Farines.	3,408,245. 50
Provisions de vaisseaux (ship stuff), . .	12,968.
Gruau de seigle.	60 155.
Gruau de maïs	140,678.
Gruau de blé-sarrasin.	1,603. 60
Gruau d'avoine.	16.
Pain.	250,697. 50
Bœuf.	374,226.
Porc.	266,350.
Canards (crackers).	6,138. 40
Jambons.	26,590. 33
Venaison.	120.
Fromage.	8,463. 7
TOTAL, dollars.	12,126,038. 88

MARCHANDISES.	Valeurs en doll. cent.
Ci-contre, dollars.	12,126,038. 88
Lard.	41,817. 20
Beurre.	91,685.
Saucisses. . . , ...	25.
Bœuf frais. . . . , ...	3,690. 76
Porc frais.	1,760. 4
Mouton.	2,805.
Langues.	1,200.
Huîtres.	2,456.
Patates.	5,565. 75
Oignons.	21,210.
Divers végétaux.	1,000.
Roseaux.	77. 50
Rum d'Amérique.	205,293. 60
Rum des Isles.	3,793. 60
Eau-de-vie de pêche et liqueurs.	960.
Eau-de-vie. , ...	158.
Gin	23,279. 35
Selles.	4,968.
Brides.	458.
Harnois de carrosses.	1,740.
Dits de chars ou charrettes.	50.
Souliers d'hommes et de femmes. . . .	6,341. 40
Savon.	2,764.
Sagou.	382. 82
Empois.	90. 60
Tabac en poudre.	3,137. 80
Acier.	7,333. 33
Soies crues.	425. 34
Argent.	103.
TOTAL, dollars.	12,560,609. 97

MARCHANDISES.	Valeurs en doll. cent.
De l'autre part, dollars. . .	12,560,609. 97.
Sel.	1,052.
Essence de bourgeons de sapin.	517.
Graines de jardin.	1,060.
Graine de foin.	8.
Coton (graine).	104. 99
Maroquin	264.
Peaux de veaux en poil.	321. 60
Peaux d'élans et de daims.	563.
Peaux de veaux marins.	13,360.
Peaux d'ours, de loups et de tigres. . .	56. 57
Peaux de loutres.	166. 67
Peaux de daims.	24,555. 50
Peaux et fourures inconnues.	132,000.
Tabac brut.	3,469,448.
Tabac manufacturé.	12,168. 60
Caractère d'imprimerie.	300.
Suif	28,547. 55
Twine (fil retors).	441. 86
Toiles d'étoupes.	1,233.
Badinages d'enfans.	225.
Etain.	120.
Dit manufacturé.	80.
Thé (bohea).	1,750.
Thé (souchong).	24,600.
Thé verd	5,340.
Thé (hyson).	145,323. 75
Vinaigre.	562.
Vernis.	20.
TOTAL, dollars.	16,424,799. 6

MARCHANDISES.	Valeurs en doll. cent.
Ci-contre, dollars.	16,424,709. 6
Vin de Madère.	99,405. 80
Autres vins	24,294.
Cire d'abeilles.	53,889 12
Cire de myrthes.	272. 64
Fouëts.	26.
Palissades	369,663.
Lattes.	133,570.
Tonneaux (shook casks).	29,422. 40
Barils	297.
Perches	20. 40
Cercles.	14,221. 55
Plantons pour cercles.	27. 60
Mâts.	3,645.
Civadières.	420.
Vergues.	148.
Barres.	7,474. 50
Leviers de bois.	1,529. 75
Pompes	120.
Battoirs pour le chanvre.	14.
Poulies.	2,000.
Rames.	5,691. 20
Solives.	2,616.
Trunels	137. 71
Courbes de chêne et de cèdre.	746. 90
Courbes de l'avant.	100.
Carlings (traversins des baux).	13.
Jâs d'ancres.	404. 50
Poteaux de cèdre.	297. 50
Planches de chêne.	9,638. 22
TOTAL, dollars.	17,184,904. 85

MARCHANDISES.	Valeurs en doll. cent.
De l'autre part, dollars.	17,184,904. 85
Planches de sapin.	225,733.
Chevrons..	31,187. 48
Planches de divers bois.	34,636. 73
Bois de construction.	63,126. 37
Mahogony, Campèche et Nicaragua.. .	3,007. 36
Lignum vitæ	354.
Chêne et sapin, etc.	18,418. 56
Bois à brûler	748. 50
Ecorces brutes.	114.
Ecorces pilées.	6,240.
Cercles de mâts.	111.
Manches de haches.	74. 50
Cercles de trousses.	37. 50
Jougs de bœufs.	295. 50
Serrures d'entrée.	60.
Serpentins.	30.
Brouettes..	9. 60
Roues de chars et charrettes. '	300.
Rais et jantes.	1,621. 50
Rouëts.	51.
Tuyaux et seaux.	150.
Jattes, plats et tranchoirs.	340.
TOTAL, dollars.	17,571,551. 45

M. B. Il manque à ce tableau le rapport de deux quartiers de Charlestown, montant à 827,651 dollars, qu'il faut ajoute à la somme totale. *(Tench Coxe.)*

SOMME DES EXPORTATIONS.

Des Etats-Unis, et de leur destination, conformément à la Table ci-dessus.

	Dollars.	cent.
Russie.	3,570.	
Suède..	21,866.	2
Danemarck.	277,273.	53
Hollande et ses possessions. .	1,634,825.	6
Angleterre et ses colonies. . .	7,953,418.	21
Pays-bas Autrichiens et Allem.	362,010.	21
Hambourg, Brême et autres Villes anséatiques.	64,259.	25
France et ses colonies.	4,298,762.	26
Espagne et ses colonies. . . .	1,301,286.	95
Portugal et ses colonies. . . .	1,039,696.	47
Ports d'Italie.	31,726.	90
Maroc.	3,660.	50
Indes orientales.	318,628.	46
Afrique.	168,477.	92
Indes occidentales.	59,434.	36
Côte nord-ouest d'Amérique. .	3,380.	
Europe et Indes occidentales.	29,274.	5
TOTAL, dollars. . . .	17,571,551.	45

N. B. La valeur totale des exportations de l'année, finie le 30 septembre 1792, montoit à 21,005,568 dollars, La somme des exportations de l'année suiv. monte à 26,000,000 de dollars, dont 8,431,239 ont été exportés dans les possessions de la Grande Bretagne, et 7,050,498 dans les possessions de la France. *(Tench Coxe.)*

Manufactures.

Les Manufactures naissent de l'abondance des produits de la terre, et fleurissent par l'excès de la population : les Manufactures de l'Amérique doivent donc être dans l'enfance ; mais tout annonce que leurs développemens seront rapides, et que la gradation de leurs succès hâtera la marche progressive des prospérités de l'Amérique.

Les objets de fabrication les plus considérables jusqu'ici, sont les cuirs tannés, les peaux préparées, les souliers, les bottes, les gants, les harnois, et différens ouvrages en cuirs, et en peaux ; les fers en barres et en plaques ; les cloux, les fourneaux et les pots de gueuse ; les garnitures nécessaires à toutes sortes de voitures, et à la construction des vaisseaux ; les ancres, les différens outils de fer, et les armes de toutes espèces ; les vaisseaux ; les ouvrages de boiserie, et de tournerie ; les instrumens à carder la laine et le coton ; les ustensiles de ménage, les tonneaux, les outils d'agriculture, les instrumens de mathématiques, les cables,

cordages, fils, et toiles à voiles; les briques, tuiles, et poteries de terre; les liqueurs fortes; le papier à écrire, à imprimer, à emballer; le carton, et les papiers de tapisserie; les chapeaux de poil ou de laine; certaines parures de femmes, et les souliers de soie; les sucres raffinés; le chocolat; les huiles d'animaux et de graines; le savon; les chandelles de suif et de blanc de baleine; les ustensiles de cuivre et de fonte pour les distilleries et raffineries; les fers à repasser, et autres articles de ménage; les pendules et instrumens de physique; les ustensiles d'étain de toutes sortes; les voitures de toute espèce; le tabac en poudre, le tabac à chiquer, et à fumer; l'amidon et la poudre à poudrer; le noir de fumée, et diverses couleurs à l'usage des peintres; enfin la poudre à canon.

Outre la fabrication de ces articles qui fournissent à un commerce régulier, il se manufacture, dans toute l'étendue des États-Unis, et dans l'intérieur des ménages, une quantité très-considérable de

draps communs, serges, flanelles, cotonnes, futaines, mousselines, couvertures, tapis, bonnetteries, toiles de chanvre et de lin, chemises, draps, linge de table, et différens tissus de coton et de lin mélangés. On estime que, dans un grand nombre de districts, les trois quarts, et même les quatre cinquièmes, des habillemens des habitans, sont fabriqués par eux-mêmes : cette industrie est à-la-fois intéressante sous le rapport de la politique, et sous celui des mœurs américaines (1).

Enfin, il y a des articles de consommation ou d'exportation, manufacturés

(1) La moyenne pour l'année 1790 du produit du travail intérieur de 40 familles de la Virginie, prises au hasard, riches et pauvres, près de la mer et dans les terres, a été de 83 dollars et demi par famille, en ouvrages de laine, coton, chanvre ou lin. Comme la Virginie n'est pas un des Etats où ces travaux ont le plus d'activité, on resteroit probablement au-dessous du vrai, en estimant, d'après cette donnée, la valeur annuelle des produits du même genre, manufacturés dans la république à 20 millions de dollars. (*Tench Coxe.*)

dans

dans les États-Unis, qui ne sont point compris dans l'énumération ci-dessus, parce qu'ils tiennent plus directement à l'Agriculture, et en sont, en quelque sorte, une dépendance; tels sont les farines, les potasses, la poix, le goudron, la thérébentine, les vins, et le sucre d'érable.

Ce dernier objet mérite toute l'attention du public. — L'érable à sucre est très-commun dans les États de l'Est et du Centre; mais l'art d'en retirer et fabriquer le sucre, est tout nouveau. — Les incisions qui fournissent la sève n'altèrent point la santé de cet arbre; les Agriculteurs recueillent cette substance pendant cinq ou six semaines de la saison morte pour les ouvrages rustiques; et il est prouvé, par l'expérience, que quatre hommes, pourvus des ustensiles nécessaires, qui se réunissent pour s'entr'aider, peuvent faire, dans le court espace de tems qu'on donne à ce travail, *quarante quintaux* de sucre d'excellente qualité. La consommation du sucre et des

mélasses des Isles, dans les États-Unis, en y comprenant les distilleries, montait annuellement à deux cent soixante mille quintaux. L'Humanité et la Politique jouissent également de la perspective qu'ouvre cette heureuse industrie.

Les fabriques dont les matières premières sont dans le pays, qui s'allient le mieux avec les mœurs agricoles, qui admettent les machines pour supplément de la main-d'œuvre, qui offrent des usages très-étendus, et dont les produits ont quelque utilité relativement à la défense nationale, sont particulièrement celles qui méritent des encouragemens publics bien ménagés. De ce genre sont les Manufactures qui ont pour matière ou pour objet, le fer, l'acier, le cuivre, la fonte, le plomb, les charbons, les bois, les peaux, les grains, le lin, le chanvre, le coton, la laine, la soie, le verre, la poudre à canon, le papier, l'imprimerie, les sucres de canne et d'érable, le chocolat, et les vins.

Réflexions. Les Américains peuvent concevoir les

plus hautes espérances du degré de prospérité auquel le cours des choses doit amener, un jour, certaines manufactures de leurs matières premières, en réfléchissant combien, à cet égard, ils sont favorisés de la Nature. Elle leur donne les charbons fossiles, et les bois, pour la fabrication du fer que leurs mines produisent en abondance, et d'une qualité supérieure. Le ver à soie et le cotonnier sont indigènes dans les États du Sud; et à mesure que la science de l'Agriculture se perfectionnera, les laines, déjà très-abondantes, augmenteront en quantité, et gagneront en finesse. Ainsi les élémens de richesse nationale que la Nature a répartis, entre les Nations d'Europe, d'une main parcimonieuse, elle les a prodigués à la République des *Etats-Unis*. Si la fabrication des fers de Suède, des soies du Midi, des cotons du Levant, a produit, dans quelques provinces d'Angleterre, une population et des richesses immenses; si c'est, en grande partie, à ses nombreux troupeaux, et aux res-

sources infinies de l'industrie des laines, que ce Royaume doit son lustre et son opulence, combien l'Amérique, qui possède dans son sein ces grands moyens de puissance nationale, avec tant d'autres qui lui sont propres, ne devra-t-elle pas l'emporter un jour sur les vieux États de l'Europe! Mais si dans leur zèle patriotique les Américains anticipent l'époque de cette prospérité, le Philosophe en calcule mieux la distance, en juge mieux les effets. Il sait que la marche des développemens du Corps politique est réglée par la Nature; qu'envain les Gouvernemens, les associations, les Particuliers, réuniraient les récompenses, les encouragemens, les efforts, pour appeller certains arts, pour créer certaines manufactures, si la rareté des bras, si la cherté de la main-d'œuvre s'y opposent; si d'autres canaux vers lesquels se dirigent les capitaux des Négocians par la pente naturelle de l'industrie, ne sont pas encore remplis; si, par la gradation méthodique et lente de la civilisation et des arts, le moment du

succès n'est point encore venu ; il sait enfin que le tems, qui mûrit les États, amène aussi leur décadence ; que les Nations ne brillent que pour périr ; et, maintenant que l'Europe lui offre l'attristant tableau des Peuples qui ont dépassé le méridien de leur grandeur, il aime à reposer ses regards sur la République du nouveau Monde ; il se plaît à ne voir le terme de l'ascendance de ses prospérités, que dans un lointain avenir, pour éloigner, dans la même proportion, l'époque de son déclin.

Militaire.

L'Armée des États-Unis est la masse de leurs Citoyens. Le dernier dénombrement porte à huit cents quatorze mille le nombre des Blancs au-dessus de seize ans. En défalquant ceux que l'âge ou les emplois dispensent du service militaire, il reste sept cents mille hommes en état de porter les armes. — Cette Milice, régulièrement organisée, s'exerce annuellement, dans toute l'étendue des États, sur des principes communs ; et dans le tems des rassemblemens, elle est soumise

à la même discipline militaire. Le nombre des Officiers instruits, et des Vétérans qui ont fait la guerre de l'indépendance; l'espèce d'hommes que l'agriculture fournit à cette Armée; l'esprit de règle, et le courage de la liberté qui les animent; la masse énorme de cette force militaire, tout concourt à la rendre imposante et redoutable.

Finances. Les revenus des États-Unis consistent dans le tonnage et la douane des vaisseaux, et marchandises qui entrent annuellement dans les ports, et dans les droits d'accise sur quelques articles de consommation.

Dans l'année commencée le premier Octobre 1789, et finie le 30 Septembre 1790, le droit de tonnage produisit . . . . 165,465 dollars.

Le droit de douane sur les importations, . . 1,903,790 d.

Total . . . . 2,069,255 d.

Dans la même année, les dépenses, sans le paiement des intérêts, montèrent à 740,232 dollars.

L'année suivante, le droit

de tonnage produisit. . . . 145,347 d.

Les droits de douane, sur les importations, ... 3,006,722.

Le produit des droits d'accises, dans cette année-là, n'est pas connu ; Massachusetts seul rendit 200 mille dollars ; en supposant, comme on le croit, qu'il fasse la sixième du tout, ce serait, pour tous les États, 1,200,000

Total . . . . . 4,352,069 d.

Par le rapport du Secrétaire de la trésorerie, du 23 janvier 1792, il paraît que la dette intérieure des États-Unis, capital et intérêts, à cette époque, montait à 31,797,481 dollars. Cette dette, en grande partie, composée des sommes que devaient les différens États, et de l'acquittement desquelles le Congrès s'est chargé, a été constituée en fonds publics, dont 14,177,450 d. portent int. à 6 p. 100.

10,531,333 d. portent int. à 3 p. 100.

et 7,088,698 d. porteront int. à 6 p. %. dès le 1er janvier 1801.

Tot. 31,797,481 dollars.

Les intérêts annuels de cette somme montent à . . . . . 1,166,586.

La dette étrangère est d'environ 12 millions de dollars, dont un peu plus de la moitié est dû à la France, et le reste à la Hollande. En supposant l'intérêt à 5 p. 100, ce serait annuellement. . . . . 600,000.

Total des intérêts annuels de la dette, ... 1,766,586.

En supposant la moyenne des dépenses publiques de l'année, égale à la dépense publique de celle citée ci-dessus, ce serait . . . . . 740,232.

Total. . . . . 2,506,818.

Enfin, en supposant que les impôts ne rendent, année commune, que 5,000,000 de dollars, ce qui est à peu-près la moyenne des dernières années, (et on sent combien cette supposition doit être au-dessous de la vérité, puisque le commerce et la population s'étendent tous

les jours) il y aurait encore un excédent annuel d'eviron 2,500,000 dollars pour le fonds d'amortissement, auquel on a affecté, d'ailleurs, le produit de tout le territoire de l'Ouest non approprié.

Ces impôts sur les consommations, qui suffisent à l'entretien de tous les Officiers civils et militaires, de tous les établissemens publics, au paiement de l'intérêt de la dette, et à l'extinction graduelle du capital, reviennent à un dollar et un quart par individu; c'est-à-dire, à la valeur de deux journées de travail. Pendant les neuf années de guerre, les impôts montaient annuellement à environ quatre dollars par individu, et se recueillaient par taxes directes, c'est-à-dire, d'une manière infiniment plus sensible pour le Peuple, que dans la forme actuelle.

La banque des États-Unis, créée par acte du Congrès, du 25 février 1791, avec un privilége exclusif, jusqu'au 4 mars 1811, possède un fonds capital de 10,000,000 de dollars, dont un quart est en or et en argent, les trois autres quarts

dans les fonds publics qui portent 6 pour 100 d'intérêt. Les quatre grands bureaux de cette banque sont à *New-York*, *Boston*, *Baltimore* et *Charlestown*. Elle est restreinte, par son privilége, au commerce des lettres de change, et des matières d'or et d'argent. Les avantages de cet établissement, quant au commerce, sont déjà très-sensibles.

Esclavage.

La population des États-Unis est mêlangée d'environ sept cents mille Noirs, principalement rassemblés dans les États du Sud.

Ce peut encore être, pour le Politique, une question douteuse de savoir s'il eût été possible à des Européens, sur-tout à des habitans des Isles britanniques, de suffire aux travaux des premiers défrichemens, sous un climat énervant ou mal-sain, sans le secours d'une race accoutumée à braver les feux d'un soleil ardent, et qui trouvait, dans la crainte du châtiment, une activité productive. Mais si l'on peut soutenir avec vraisemblance, que le secours des Nègres a été

nécessaire à l'établissement, et au prompt développement des Colonies du Sud, on sent généralement aujourd'hui que ce supplément à la population et aux travaux des Blancs est devenu une véritable plaie pour la République.

L'histoire des Nègres a été traitée par des Écrivains éloquens, et leur cause victorieusement plaidée au nom de l'humanité. — Il n'entre pas dans notre sujet d'examiner si, dans le but louable de préparer l'abolition de l'esclavage, on n'a point affaibli ou exagéré certains traits du caractère moral des Noirs; si leur organisation est plus ou moins parfaite qu'on ne l'a représentée; si leurs défauts et leurs vices appartiennent à l'esclavage plus qu'à la Nature. Tout ce qu'on a dit en faveur de cette race malheureuse, s'applique principalement à la partie des esclaves employée dans les Isles, et dans les établissemens espagnols du Continent, à pourvoir l'Europe de superfluités.

Les principes républicains, et la pente de l'opinion publique qui mène insen-

siblement à la suppression de l'esclavage,
assurent aux Nègres des États-Unis un
traitement généralement plus humain.
A quelques exemples près, qui devien-
nent de plus en plus rares, les esclaves
y sont occupés d'un travail qui n'excède
point leurs forces, abondamment nour-
ris, suffisamment vêtus; ils s'allient libre-
ment entr'eux, et goûtent les douceurs
de la paternité, sans les racheter par ses
inquiétudes. La sollicitude du maître sur
leur santé, est garantie par son intérêt.
Ils ne connaissent ni le sentiment du be-
soin, ni le tourment de la prévoyance.
Si la liberté pouvait se suppléer, si, pour
celui qui l'a goûtée, son charme pouvait
se séparer de celui de l'existence, le sort
des Noirs qui ne l'ont jamais connue, et
que des maîtres humains associent à leurs
travaux, pourait encore être envié.

Mais l'abolition de l'esclavage est sur-
tout réclamée au nom de l'intérêt même
de la Nation américaine, des vertus qu'il
éteint, des qualités qu'il corrompt, de
l'énergie qu'il engourdit, des véritables

jouissances de la société qu'il altère, ou empoisonne.

Par-tout où l'esclave cultive la terre, l'homme libre croit s'avilir en partageant ses travaux : ainsi l'occupation manuelle de l'agriculture, cette source de santé, de plaisirs, de vertu, lui est interdite par un préjugé que favorise l'indolence, et qui l'entretient. Cette circonstance suffirait seule pour condamner au vice et à la nullité une portion nombreuse de la Nation qui admet l'esclavage ; mais, sous d'autres rapports, l'influence de cette institution n'est pas moins funeste.

Comme il n'existe aucun contrat entre le maître et l'esclave, la force maintient seule les relations qu'elle a établies. Dans cet état d'une guerre sourde, l'esclave tend constamment à se soustraire à un travail que n'encourage point l'espérance, et à enfreindre, à son profit, les lois de la propriété qui lui sont étrangères : il est essentiellement parresseux et voleur. — Ces vices, qu'il faut sans cesse combattre, aigrissent la surveillance ; et, dans l'exer-

cice journalier d'une autorité corruptrice, le caractère prend une teinte de dureté despotique, le cœur se ferme, par degrés, aux affections tendres, aux sentimens délicats, aux mouvemens généreux.

Dès la première enfance des Blancs, et dans tout le cours de leur jeunesse, l'esclavage tend à les infecter de vices ou de défauts. Souvent l'allaitement des enfans est confié aux Négresses ; et si l'on peut contester l'action physique de cet allaitement, sur le moral de l'enfant, on ne peut nier l'influence de cet usage sur le caractère.

L'habitude d'une soumission servile, chez la Négresse, avertit bientôt le nourrisson de son empire. A mesure que les facultés se développent, cet instinct précoce de domination se fortifie. Les jeux de l'enfance qui sont, pour les égaux, l'apprentissage des qualités sociales et de la liberté, ne sont, entre les enfans du maître et de l'esclave, que l'école du caprice, et de la tyrannie. Dans cette communication de tous les jours et de tous

les momens, les inclinations s'avilissent, les habitudes vicieuses se propagent ; et les jeunes hommes, à peine parvenus à l'adolescence, se livrent à des plaisirs faciles, dont l'abus ou l'usage prématuré, relâche tous les ressorts de l'ame, et les condamne, pour la vie, à languir dans une inutile mollesse.

Tels sont les déplorables effets de l'esclavage des Nègres, sur une portion des habitans de cette République. En parcourant le tableau des divers États, nous aurons occasion de particulariser ces observations générales.

Religion.

La Constitution, excluant toute loi relative à la Religion, la laisse reposer sur ses véritables bases, sa propre évidence, et la vie exemplaire de ses Ministres.

Cette liberté indéfinie des cultes, les multiplie à l'infini, mais sans qu'il en résulte aucune difficulté, aucun choc, aucun inconvénient sensible, dans l'action du Gouvernement, ni dans les diverses relations de la Société. Les Sectes chrétiennes sont les Congrégationalistes,

les Presbytériens, l'Église hollandaise réformée, les Épiscopaux, les Baptistes, les Quakers, les Méthodistes, les Catholiques romains, les Luthériens, les Calvinistes, les Moraves, les Tunkers, les Mennonistes, les Universalistes, et les *Shakers*.

De toutes ces Sectes, la plus nombreuse est celle des Congrégationalistes; les seuls États de la Nouvelle-Angleterre renferment mille congrégations, et un grand nombre d'autres sont disséminées dans le reste des États. Les Congrégationalistes sont divisés d'opinions sur divers points de doctrine; le plus grand nombre suit les opinions de Calvin, mais ils ont deux manières différentes de les expliquer : quelques-uns sont Arminiens, d'autres Sociniens, d'autres Ariens, d'autres, enfin, suivent les opinions du Docteur *Chauncy* (1).

Les Presbytériens forment la Secte la plus nombreuse après les Congrégationalistes; c'est celle de toutes qui a con-

(1) Voyez *H. Adam's View of Religions.*

servé

servé le plus d'ordre et le plus d'ensemble dans la conduite des affaires religieuses, au moyen d'une Constitution ecclésiastique bien réglée, et d'une Confession de foi que tous les membres de l'Église sont obligés de signer. La grande masse des Presbytériens habite les États du Centre et du Sud, et leur Église se divise en quatre Synodes, et dix sept Presbytères. Les Synodes de *New-York*, de *Philadelphie*, de *Virginie*, et *des Carolines*, s'assemblent une fois l'année, et se réunissent, en outre, par Députés, à Philadelphie, pour le réglement général des affaires de l'Église. La Confession de foi des Presbytériens comprend la doctrine de Calvin, et la croyance de cette doctrine est nécessaire pour l'admission dans l'Église.

Les Réformés hollandais, qui suivent la doctrine du Synode de *Dort*, ont soixante-dix à quatre-vingts Églises, six Classes, et un Synode. Ils entretiennent une correspondance très-intime avec le Synode de la *Nord-Hollande*, et la Classe d'Amsterdam.

Les *Episcopaux* ont réglé définitivement la constitution et la discipline de leur Église, dans la Convention tenue à Philadelphie en 1789. Leurs Canons établissent trois ordres de ministère; savoir: les Évêques, les Prêtres et les Diacres. Ils se rassemblent, tous les sept ans, en Convention générale; et dans ces assemblées, les Évêques, au nombre de trois, ou plus, forment une Chambre séparée, qui a une initiative et un *veto* sur les propositions de la Chambre des Députés qui n'y réunissent pas les quatre cinquièmes des suffrages. Les Évêques de Connecticut, de New-York, de Pensilvanie et de Virginie, ont été élus par les Conventions respectives de ces États; le premier a été consacré par les Évêques de l'Église écossaise, les trois autres, par les Évêques de l'Église anglaise: ces quatre Évêques réunis, ont ensuite consacré l'Évêque de Maryland.

Les *Baptistes* adoptent, en général, la doctrine de Calvin; ils ont neuf cents soixante Églises, mille cent trente-deux

Ministres ordonnés, ou licenciés, et sont au nombre de soixante-six mille dans les divers États.

La doctrine et les mœurs des *Quakers*, ou *Amis*, sont assez généralement connues. Une extrême simplicité, la bonne foi, les inclinations douces, sérieuses et pacifiques, l'amour de l'égalité poussée jusqu'à l'affectation, sont les caractéristiques de cette Secte estimable. C'est sur-tout dans la Pensilvanie qu'ils abondent; on leur doit les premiers et les plus grands efforts pour l'abolition de l'esclavage des Nègres. Un certain nombre d'entr'eux forment une dissidence, sous le nom de *Fighting Quakers*, (Quakers combattans) pour avoir combattu dans la guerre de l'indépendance, malgré les statuts de leur Secte qui leur défend de porter les armes.

La Secte des *Méthodistes épiscopaux* ne date que d'environ vingt-cinq ans dans les États-Unis; elle se divise en Méthodistes-Calvinistes, et en Méthodistes-Arminiens. Le nombre des Méthodistes,

dans les divers États, monte à environ cinquante-sept mille. En 1788, deux Évêques, trente Anciens, et cinquante Diacres dirigeaient cette association religieuse. Elle entretient d'étroites relations avec la même Secte en Angleterre et en Irlande.

On estime que le nombre des Catholiques-Romains, dans tous les États-Unis, est d'environ cinquante mille, et la moitié d'entr'eux se trouvent réunis dans le Maryland. Leur Évêque siége à *Baltimore*.

Les Allemands établis dans les États-Unis, et principalement rassemblés dans la Pensilvanie, et New-York, suivent presque tous les dogmes de Luther et de Calvin. Ces deux Sectes vivent dans la plus grande union; elles célèbrent souvent leur service religieux dans les mêmes églises, bâties à frais communs.

Les *Moraves*, ou *les Frères unis de l'Eglise protestante épiscopale*, suivent la Confession d'Augsbourg; ils ont formé plusieurs établissemens en Pensilvanie, tels que *Bethléem* et *Nazareth*, où ils

vivent dans une harmonie et une simplicité exemplaires. Un assez grand nombre de Moraves se trouvent répandus dans les villes des États du Centre.

La dénomination dérisoire de *Tunkers*, vient du mot *tunken (tremper dans la sauce)*, à cause de leur manière d'administrer le baptême, en plongeant, dans l'eau, la tête du Prosélite à genoux. Cette Secte est peu nombreuse ; son principal établissement est à *Ephrata* en Pensilvanie. En général ils sont doux, simples, et bien intentionnés : on les nomme *the harmless Tunkers*, (les Tunkers sans malice).

Les *Mennonites* tirent leur nom du Réformateur *Menno*. Leur principale Congrégation est à *Germantown* en Pensilvanie, et leur nombre total est d'environ quatre mille. Ils ont en commun, avec quelques-unes des Sectes précédentes, la régularité, la douceur, et l'affectation de la simplicité.

L'idée fondamentale de la doctrine des *Universalistes*, qui est soumise à plusieurs

modifications, c'est que tous les hommes seront sauvés, plutôt ou plus tard, en passant par des épreuves plus ou moins longues, et proportionnées à leur méchanceté. Cette Secte se divise principalement entre les Adhérens du Docteur *Chauncy*, et ceux de *John Murray*.

Les *Shakers* forment une Secte peu nombreuse, et dont la doctrine et le culte offrent des singularités remarquables. Ils se croient le don des langues, le pouvoir de guérir les malades, de ressusciter les morts, de chasser les Diables, de converser avec les Esprits; leur culte consiste principalement en chants, en danses, ou plutôt en sauts uniformes, et long-tems répétés, quelquefois en un pirouettement qui dure une heure ou deux, en mouvemens et en cris forcénés qui servent, disent-ils, à prouver la victoire sur le péché, et la grande puissance de Dieu.

Les Juifs sont peu nombreux dans les États-Unis; ils n'y possèdent que cinq Synagogues, savoir : à *Savanah*, *Charlestown*, *Philadelphie*, *New-York*, et *Newport*.

A MAP of the NORTHERN AND MIDDLE STATES; Comprehending the Western Territory and the British Dominions IN NORTH AMERICA. from the best Authorities.

EXPLANATION

The boundary between the United States & British Dominions

Dividing lines between each State

Towns

Forts

Indian Towns & Villages

COUNTIES IN NEW YORK

1 New York County.
2 West Chester County.
3 Dutchess County.
4 Orange County.
5 Columbia County.

Long Island

6 Kings County.
7 Queens County.
8 Suffolk County.
9 Richmond County.

COUNTIES IN MASSACHUSETTS

A Barnstable County.
B Plymouth County.
C Bristol County.
D Worcester County.
E Hampshire County.

HUDSONS BAY
NEW SOUTH WALES
JAMES BAY
LABRADOR
NEW BRITAIN
NEW FOUNDLAND
GULF of St LAWRENCE
BRITISH DOMINIONS in CANADA
PROVINCE of QUEBEC
NEW YORK
PENNSYLVANIA
VIRGINIA
MARYLAND
KENTUCKY
LOUISIANA
LAKE SUPERIOR
LAKE MICHIGAN
LAKE HURON
LAKE ONTARIO
LAKE ERIE
ATLANTIC OCEAN
NATION of the BEAR
ALGONQUINS
IROQUOIS
MISTASSINI LAKE
Lake of the Woods
Lake Winnipeg
Montreal
Quebec
Boston
New York
Philadelphia
Baltimore
Washington
Detroit
Niagara Falls
Halifax
Labrador
Newfoundland

Engraved for Morse's Geography Published by J Stockdale Jan.y 5. 1792.

Engraved by C. Ellis & S. Neele Strand

CHAPITRE IV.

Divisions géographiques. Nouvelle-Angleterre. Climat. Aspect du pays. Rivières. Population. Caractère. Mœurs. Histoire.

La République américaine comprend trois grandes *divisions*, qui se composent chacune de plusieurs États; savoir : la division du *Nord ou de l'Est*, celle du *Centre ou de l'Ouest*, et celle du *Sud*.

La première division comprend les États de la Nouvelle-Angleterre; savoir :

Vermont,
New-Hampshire,
le District de Main (dépendant de Massachusetts),
Massachusetts,
Rhode-Island,
Connecticut.

La seconde division comprend,

New-York,
New-Jersey,
Pensilvanie,
Delaware,
le Territoire nord-ouest de l'Ohio.

La troisième division comprend,

Maryland,
Virginie,
Kentuky,
Caroline-Nord,
le territoire de l'Ohio,
Caroline-Sud,
Georgie.

Nouvelle-Angleterre.

La Nouvelle-Angleterre est située entre le 41 et le 46e d. latitude Nord, et entre 1 d. 30′ et 8 d. de longitude Est de Londres. Elle est bornée, au Nord, par le bas Canada; à l'Est, par la province de *New-Brunsvick*, et l'Océan atlantique, qui la borne de même au Sud; et à l'Ouest, par l'État de *New-York*.

Climat.

Le climat de la Nouvelle-Angleterre est très-sain; il n'est point de pays où les

exemples de longévité soient plus communs. Les vents d'Ouest, de Nord-Ouest, et de Sud-Ouest, sont les plus ordinaires. Les vents d'Est et de Nord-Est soufflent souvent sur les côtes; ils sont pesans et désagréables (1). Le tems, quoique plus variable qu'en Canada, l'est sensiblement moins que dans les États du Centre, et

(1) Les vents soufflant des mêmes plages, n'ont point le même caractère météorologique, en Europe et dans l'Amérique septentrionale. Nous voyons ici les vents d'Est et Nord-Est indiqués comme pesans et désagréables; tandis qu'en Europe ces mêmes vents sont, au contraire, secs et agréables; c'est-à-dire, ont le caractère des vents d'Ouest d'Amérique, lesquels, à leur tour, et particulièrement le Sud-Ouest, sont pluvieux chez nous. La cause de cette différence est facile à concevoir; elle paraît dépendre en entier de la situation relative des mers. Le vent d'Est et de Nord-Est est un vent de mer pour l'Amérique; et ce vent, au contraire, ne souffle en Europe, qu'après avoir parcouru un vate Continent. Le vent d'Ouest et de Sud-Ouest apporte à l'Europe les vapeurs de l'Océan et de la Méditerranée; mais il est, pour les États-Unis, un vent de terre aussi sec, que le Nord-Est l'est en Europe, parce qu'il ne leur arrive qu'après avoir traversé tout le Continent de l'Amérique septentrionale.

M. A. P.

sur-tout que dans ceux du Sud. Le thermomètre de Farenheit varie depuis 20° au-dessous de glace, à 100 (1) au-dessus, et la moyenne (2) de la température est

(1) 9 au-dessous et 30 au-dessus de 0 de Réaumur.

(2) A mesure que les instrumens météorologiques se perfectionnent ; si la méthode d'observer ne fait pas les mêmes progrès, les pas de cette science, déjà naturellement très-lents, le seront encore davantage ; l'expression *Température moyenne* d'un climat, d'une année, d'une journée même, est une expression vague et qui ne permet pas d'asseoir des comparaisons, si l'on ne désigne pas jusqu'à un certain point la position de l'instrument qu'on a observé, ainsi que le nombre et les époques des observations journalières desquelles la moyenne dépend absolument.

La désignation de ces époques suffira bien pour rendre comparables entr'elles des observations faites dans divers endroits, aux mêmes heures ; mais pour que leur moyenne annuelle représente bien la température moyenne du climat, il faut que la moyenne des observations de chaque jour représente exactement la vraie température moyenne des vingt-quatre heures.

Or, quelle sera cette température ? Sera-ce la moyenne arithmétique entre la plus chaude et la plus froide, observée dans cet intervalle ? Sera-ce la moyenne entre trois observations ? A quelles époques du jour faudra-t-il les faire ? Ces époques seront-elles les mêmes en toutes saisons ? Enfin, n'y aurait-il point

de 48 à 50° (1). L'athmosphère est habituellement d'une sécheresse remarquable,

---

d'heure, dans la journée, dont la température représentât assez constamment la moyenne des vingt-quatre heures pour qu'on pût se contenter d'une seule observation à cette heure-là ?

Ces questions s'étoient offertes à moi, dans un tems où je m'occupais beaucoup de Météorologie, et j'ai consigné, dans mon *Essai sur le Feu* (*), § 145—151, les recherches que je fis alors pour essayer de les résoudre ; en voici les principaux résultats.

La vraie moyenne des vingt-quatre heures s'obtiendrait, à la rigueur, de la somme des degrés d'un très-grand nombre d'observations faites, à intervalles égaux, dans ces vingt-quatre heures, divisée par le nombre des observations ; et plus la marche qu'on suivra pour la déterminer par le fait, s'approchera de ce principe rigoureux, plus son résultat sera voisin de la vérité.

J'ai fait plus d'une fois, dans ce but, quatre-vingt-seize observations du thermomètre, dans les vingt-quatre heures ; c'est-à-dire, une tous les quarts d'heure : l'instrument était à l'ombre, en plein air, à cinq pieds de terre. La moyenne obtenue de ce nombre d'observations, doit approcher physiquement de la moyenne rigoureuse.

J'ai comparé ensuite cette moyenne, que j'appellerai *véritable*, avec celles conclues par deux observations

(*) On le trouve à Paris, chez Cuchet, rue et hôtel Serpente.

---

(1) 7 et demi au-dessus.

et on attribue à cette circonstance la facilité avec laquelle on y supporte les grandes

---

faites dans les températures extrêmes de ces mêmes journées, ou par trois observations faites au lever et au coucher du soleil, et au moment le plus chaud du jour; ce sont là les époques choisies par la plupart des Observateurs sédentaires.

J'ai vu que, dans les journées d'Eté, la moyenne entre les températures extrêmes, indique à peu-près la moyenne véritable; que celle entre les trois époques indiquées s'en éloigne peu aussi.

Mais, dans les journées de Printems et d'Automne, la moyenne entre les températures extrêmes diffère, en excès, de plus de deux degrés, de la moyenne des vingt-quatre heures; et la moyenne entre les trois périodes désignées, pèche encore davantage en excès.

J'ai conclu de ces essais, qu'il serait difficile de trouver une formule simple, applicable à toutes les saisons, qui, d'après deux ou trois observations faites à certaines époques de la journée, indiquât à peu-près la température moyenne des vingt-quatre heures, et que, par conséquent, on ne peut obtenir, par les procédés ordinaires, la température moyenne d'un climat.

Mais le hasard m'a présenté un résultat singulier qui vérifiait ma conjecture, qu'il existerait peut-être telle heure de la journée où la température de l'air représenterait la véritable moyenne; et effectivement mes observations indiquent que dans des saisons très-différentes, sous le rapport de la marche diurne de la chaleur, telles que le mois de Mars et le mois d'Août,

chaleurs Il tombe annuellement quarante-huit pouces d'eau, tandis qu'en Angleterre il n'en tombe que vingt-quatre, et en France que dix-huit. Cependant on s'y plaint plus de la sécheresse, que dans les contrées d'Europe. L'hiver commence ordinairement au milieu de Décembre. Les bestiaux sont nourris dans des étables, depuis le 20 Novembre jusqu'au 20 Mai dans les parties septentrionales de la Nouvelle-Angleterre, et un peu moins longtems dans les méridionales. — On a observé des gelées légères dans tous les mois, pris sur différentes années.

Aspect du Pays.

La Nouvelle-Angleterre est un pays élevé, inégal, montueux, destiné, par la Nature, à être habité par une race hardie, vigoureuse, et libre. En général, les montagnes ne sont pas hautes, et la direction de leurs lignes, sensiblement pa-

---

et dans notre latitude (46 deg. 12 min.), l'observation unique, faite à *huit heures du matin*, représente, d'une manière très-approchée, la moyenne des vingt-quatre heures, et peut servir commodément à donner celle du climat, par une suite d'observations diurnes faites à cette heure-là seulement.

M. A. P.

rallèles, est du Nord au Sud. Les vallées, qui varient en largeur, depuis deux milles jusqu'à vingt, sont arrosées par de grandes rivières, et de nombreux ruisseaux. — Les renflemens et les dépressions du terrain dans celles de ces immenses vallées qui sont encore couvertes de bois épais, présentent, du sommet des montagnes, un spectacle assez semblable à celui d'une mer orageuse qui, au milieu de ses agitations, se serait soudainement fixée. Cet aspect, uniformément sauvage, se change en tableaux riches et variés, là où la main du Cultivateur industrieux a transformé les forêts en champs fertiles, en riches vergers, en prairies que couvrent de nombreux troupeaux. En général le sol des vallées est gras et productif; les plaines du voisinage de la mer sont sablonneuses; plusieurs montagnes offrent de grandes ressources à la végétation, et on en voit qui sont cultivées jusqu'au sommet.

Rivières. Les grandes rivières de la Nouvelle-Angleterre sont la *Penobscot*, la *Kenebek*, l'*Ameriscoggin*, la *Saco*, la *Mer-*

rimack, la *Connecticut*, la *Honsatonick*, et la rivière d'*Onion*.

Les prés font une très-grande partie de la culture de la Nouvelle-Angleterre ; presque tous les bords des nombreux ruisseaux qui coupent ses vallées, sont garnis de riches prairies. Les terreins plus élevés produisent des treffles, et des pâturages excellens : il n'est donc pas étonnant que la Nouvelle-Angleterre se vante de fournir les plus beaux bestiaux de l'Univers (1). La culture des moutons, trop long-tems négligée, devient de jour en jour davantage l'objet des soins des fermiers du pays.

Le dénombrement de l'an 1790, donne à la Nouvelle-Angleterre un million neuf mille cinq cents vingt-deux habitans ; c'est la pépinière des États-Unis ; chaque année, depuis la guerre, en a vu sortir un grand nombre, qui se sont répandus dans le Nord de l'État de New-York, dans le Population.

(1) On a tué des bœufs, dans Rhode-Island et Connecticut, qui pesaient jusqu'à deux mille cinq cents livres. (*Notes on Virginia* de M. Jefferson.)

Kentuky, le territoire de l'Ouest, et la Georgie; on en trouve, d'ailleurs, dans toutes les villes considérables de la République.

Caractère et mœurs

Les habitans de la Nouvelle-Angleterre, presque tous d'origine anglaise, ont conservé, mieux qu'aucune autre partie de l'Amérique, la langue, la teinte, les mœurs, les habitudes anglaises. — C'est, en général, une belle espèce d'hommes. La jalousie du pouvoir les tourmente, l'inquiétude de la liberté les travaille; les mouvemens s'excitent et s'appaisent avec une égale facilité parmi eux. L'universalité d'une certaine instruction les rend curieux à l'excès. Les papiers publics pénètrent dans tous les villages. Chacun veut connaître ce qui intèresse l'État, dans lequel il se sent une existence politique, et se croit une importance proportionnée.

Avant la guerre, les idées et les pratiques religieuses marquaient, plus qu'aujourd'hui, parmi les traits distinctifs de ce Peuple; elles avaient un caractère exclusif

clusif et sérieux, qui s'est adouci par la fréquentation plus habituelle des Étrangers, et a presque entièrement disparu devant les principes de la tolérance universelle.

Il est, dans la Nouvelle-Angleterre, une Coutume religieuse, à laquelle participent indistinctement toutes les sectes : c'est la célébration des jeûnes solemnels. Dans le cours du printems et de l'automne, deux jours sont fixés, dans toute l'étendue des divers États (1), pour l'accomplissement de ce devoir. A la première époque, ce Peuple agricole s'humilie devant le Dieu des tempêtes ; dans la seconde, il rend graces au Dieu des moissons.

La richesse et la misère sont également rares dans la Nouvelle-Angleterre. Les Lois pourvoyant à une répartition uniforme des biens entre tous les enfans (2),

(1) L'État de Rhode-Island ne participe point aux jeûnes solemnels.

(2) L'aîné a deux portions, excepté dans Massachusetts, où les enfans partagent également.

donnent à la masse des habitans une médiocrité qui nécessite le travail, et n'en assure que mieux le bonheur. Une frugale abondance, une simplicité cordiale et franche, une hospitalité plutôt bienveillante qu'empressée, de la familiarité sans impertinence, et des égards sans politesse, voilà ce que l'étranger trouve partout dans les campagnes; et il y observe, avec plaisir, que les enfans, élevés dans une heureuse subordination, y ont l'habitude d'un respect décent pour les personnes âgées. Les belles femmes sont en grand nombre dans la Nouvelle-Angleterre; en général elles allient l'air de santé, la fraîcheur, la beauté du teint, avec les graces féminines, et la délicatesse des traits. Celles qui ont l'avantage d'une éducation soignée, ont de l'aisance et de l'agrément dans les manières, une conversation vive et intéressante; on les instruit de bonne heure des détails économiques du ménage. Celles qui ont le plus de fortune, ne dédaignent point de surveiller l'intérieur de leur maison, de soigner elles

mêmes leurs enfans, de travailler à l'aiguille et au rouet ; et tous ces soins honorables, conservateurs des mœurs, et de la félicité des familles, sont à la mode parmi elles.

L'amusement favori de la jeunesse des deux sexes, dans tous les états de fortune, c'est la danse. Le jeu, même dans les grandes villes, a peu de partisans, et les joueurs d'habitude sont généralement méprisés. Les exercices du corps, les jeux athlétiques, tels que le criquet, le ballon, la course, le saut, la lutte, sont l'objet de la passion des jeunes gens, soit dans les villes, soit dans les campagnes.

Histoire.

En 1620, vingt-quatre Chefs de familles, et dix-sept Célibataires protestans, persécutés pour la Religion, s'embarquèrent à Plimouth, pour aller s'établir à l'embouchure de la rivière de Hudson. Le Capitaine de leur vaisseau, gagné par les Hollandais qui y projettaient un établissement, les conduisit au *Cap Cod*, où il les débarqua, à l'entrée de l'hiver, sur une terre stérile, peuplée de sauvages qui

les reçurent en ennemis. La faim, les maladies, et la misère, réduisirent leur nombre de moitié, avant le printems; mais cette petite Colonie, soutenue par l'espérance, consolée par le libre exercice d'un culte qu'on lui interdisait en Europe, surmonta tous les obstacles, et fonda la ville de *Plimouth*, à laquelle le Roi Jacques Ier affecta, dans la même année, un Conseil composé de la première Noblesse, pour le Gouvernement de la Nouvelle-Angleterre. L'intérêt vague de la Cour, et les faibles secours d'Europe, n'auraient point suffi, sans doute, pour donner à l'établissement de Plimouth, une existence permanente, sans l'amitié active du Sagamore *Massassoit*, l'un des Chefs des Peuples indiens de la côte. — Il fit, avec les Anglais, un traité qui lui attira, pour ennemis, les Tribus qui l'entouraient. Aucune épreuve, aucun péril, ne purent le tenter de violer sa foi; il persista à protéger la peuplade naissante, et pendant plus de cinquante années, sa parole d'alliance fut fidellement gardée par lui,

et ses succeseurs. On voit, à *Pakanokit*, sur la rivière de *Namasket*, le lieu qu'habitait ce Chef célèbre ; ses bienfaits et ses vertus vivent encore dans la mémoire des habitans de la Nouvelle-Angleterre.

En 1624, un Agent de la Colonie amena d'Europe un taureau et trois genisses, les premiers bestiaux de ce genre qui aient paru dans ces contrées. La ville de Plimouth consistait alors en trente-deux maisons habitées par cent quatre-vingts personnes. — En 1629, un renfort de Puritains d'Europe, donna à la prospérité de la Nouvelle-Angleterre, un mouvement nouveau ; et quinze ans après, la persécution de *Laud* fit affluer les Colons. Le fanatisme qui bouleversait l'Angleterre devint un principe de vie pour l'Amérique. Dans l'espace de quarante années, cent vingt villes se fondèrent, les progrès de plusieurs d'entr'elles furent rapides. Les plus importantes se lièrent, en 1643, par une Confédération défensive, sous le titre de *Colonies-Unies de la Nouvelle-Angleterre ;* Elles formèrent

un Congrès dont les Délégués avaient des pouvoirs assez semblables à ceux qu'on a donnés depuis aux Membres du Congrès de la Confédération.

Le tableau, si intéressant à tant d'égards, des prospérités croissantes de la Nouvelle-Angleterre, dès cette époque jusqu'à la fin du siècle dernier, offre des traits que l'ami de l'humanité voudrait effacer, s'il ne conservait l'espérance que l'histoire des égaremens et des crimes, ne sera pas toujours sans utilité pour les hommes.

Les Puritains, que la persécution avait chassés d'Europe, devinrent persécuteurs à leur tour ; les Quakers et les Anabaptistes, furent successivement les victimes de ce zèle âcre et furieux, dont les Puritains eux-mêmes avaient été autrefois les objets. L'ignorance alimenta le fanatisme. Les imaginations échauffées des Religionnaires ardens, se jettèrent dans des écarts aussi étranges que déplorables, et dont quelques villes d'Europe, où dominaient les opinions de Calvin, avaient déjà offert le

funeste exemple. La manie de croire aux sorciers, se répandit parmi le Peuple. Les soupçons de sortilège se dirigèrent d'abord sur un petit nombre de personnes, qui furent sacrifiées à la prévention populaire; mais bientôt la rage d'accuser gagna comme un incendie; le soupçon devint un instrument de haine, qui servit à tous contre tous, multiplia les emprisonnemens, les jugemens arbitraires, les assassinats juridiques, et répandit, dans toute la Colonie, le deuil et la consternation. — Puis, tout-à-coup, comme si l'excès de l'égarement eût été nécessaire pour ouvrir les yeux du Peuple, la raison reprit ses droits, les prisons s'ouvrirent, les soupçons se dissipèrent; il ne resta, du souvenir de cette frénésie stupide, que l'étonnement, les remords, et la honte. . . . . Ainsi, dans tous les tems, dans tous les lieux, sur le sol de la liberté comme sous l'empire des tyrans, sous l'influence d'une Religion douce et pure comme sous le despotisme d'une superstition sanguinaire, la malheureuse espèce humaine est

condamnée à passer par tous les excès, à connaître toutes les folies, à déplorer toutes les fureurs ! Heureuses encore les Nations chez lesquelles ces crises terribles sont passagères comme les orages, et qui savent tirer de leurs épreuves d'utiles leçons pour l'avenir !

CHAPITRE V.

VERMONT.

Étendue. Bornes. Division. Rivières. Lacs. Climat. Agriculture. Population. Caractère. Milice. Instruction. Villes. Constitution. Histoire.

Longueur, cent vingt milles; largeur, soixante-dix milles.

Entre le 42e d. 44′ et le 45e d. latitude Nord, le 1er d. 35′ et le 3e d. 30′ longitude Est de Philadelphie.

Les bornes de l'État de Vermont sont, au Nord, le bas Canada; à l'Est, la rivière de Connecticut; au Sud, Massachusetts; à l'Ouest, l'État de New-York.

Les montagnes vertes, dont le pays tire son nom, le séparent, du Nord au Sud, en deux parties presque égales.

Les Comtés de l'Est sont ceux

d'Orange,
de Vindsor,
et de Vindham.

Ceux de l'Ouest sont,

Bennington,
Rutland,
Addisson,
et Chittendon.

Ces Comtés se divisent en plus de deux cents arrondissemens (townships), de six milles quarrés. Dans chaque arrondissement, deux portions de terres, de trois cents cinquante acres chacune, sont réservées, l'une pour l'entretien des Écoles publiques, l'autre pour le Ministre qui viendra s'y établir le premier.

Rivières. Les principales rivières de cet État sont celles de *Michiscouï*, *Lamoille*, *Onion*, *Otter-Creek*, *West-River*, *Black-River*, *Sexton*, *Vatter-Quechée*, *White-River*, *Ompompanoosuck*, *Weld*, *Waïte*, et *Passumsik*. Plusieurs autres rivières peu considérables se jettent dans la Connec-

ticut. Otter-Creek est navigable, pour les canots, dans un espace de cinquante milles; ses fréquentes inondations enrichissent ses bords d'un limon gras, très-favorable à la végétation. La plupart de ces rivières sont remarquables par l'abondance et la qualité du poisson qu'elles produisent, et quelques-unes arrosent des cantons très-fertiles.

Lacs. Les lacs de *Memphremagog*, et de *Willoughby*, communiquent par une rivière; le premier est le plus considérable, et le dernier est remarquable par l'excellence du poisson qu'il fournit. La ligne des montagnes vertes se prolonge à distance à peu-près égale, c'est-à-dire, de vingt à trente milles, entre le lac Champlain et la rivière de Connecticut. Les parties les plus élevées conservent de la neige jusqu'au mois de Mai, quelquefois jusqu'en Juin, et leur pente, du côté de l'Ouest, est couverte d'arbres toujours verds.

Climat. La neige tombe quelquefois dès le commencement de Novembre; mais ce n'est

que vers le 10 Décembre qu'elle couvre la terre d'une manière permanente, et empêche la gelée de pénétrer à une grande profondeur ; elle fond graduellement au mois d'Avril, et les progrès de la végétation sont ensuite d'une rapidité surprenante.

Les rochers sont aussi rares en Vermont, que les montagnes et les collines y sont communes ; le Comté de Rutland est cependant un pays de plaines très-propre au labourage. L'abondance et la qualité des pâturages, produisent du bétail de la plus grande beauté, et des chevaux dont on fait commerce.

Agriculture. La culture ne s'étend guères à une grande distance des rivières ; elle a principalement pour objet, outre les prairies et les pâturages, le bled, le seigle, l'orge, l'avoine, le maïs, le lin, et le chanvre.

C'est sur-tout à New-York, Hartford, et Boston, que les habitans exportent les cendres, la potasse, les grains, le bœuf, les chevaux, le beurre, le fromage, et les bois. Les grains ont été si abondans

depuis quelques années, qu'il s'est établi des distilleries d'eau-de-vie suffisantes pour la consommation du pays. La fabrication du sucre d'érable prend un degré d'activité considérable en Vermont. Au printems de l'année 1791, quarante familles du Comté d'Orange ont fabriqué cent trente quintaux, et un homme seul cinq cents cinquante livres de ce sucre, égal, en qualité, au sucre brut des Isles. On commence à border les routes, et à former d'autres plantations de cet arbre précieux; en sorte que son produit deviendra probablement, dans peu d'années, un objet d'exportation.

Population.

Le dénombrement de 1790 donnait à cet État quatre-vingt-cinq mille cinq cents trente-neuf habitans, presque tous émigrés de diverses parties de la Nouvelle-Angleterre, ou d'Écosse. La population augmente rapidement. L'arrondissement de *Danville*, dans le Comté d'Orange, qui fournit, à présent, trois compagnies de milice, était un désert il y a cinq ans.

Caractère. L'activité ordinaire aux Colonistes distingue particulièrement les Vermontais, et leur bravoure a passé en proverbe ; leur milice est de dix-sept mille hommes, organisés en vingt-deux régimens.

Instruction. Les moyens d'instruction publique d'un État encore dans son enfance, ne peuvent être très-étendus ; mais les mesures prises par la Législature, pour cet objet, promettent des succès ; nous avons vu que des terrains sont réservés, dans chaque arrondissement, pour le maintien des écoles publiques ; elle a voté l'établissement d'un collége à Burlington, sur le lac Champlain, et les dons gratuits des particuliers, font espérer que cette institution prendra bientôt de la consistance. Le Gouvernement s'est occupé d'ouvrir la communication entre le lac Champlain et la rivière d'Hudson, et de faciliter la navigation de la Connecticut, par des écluses, à la chûte de *Bellow*. Une Compagnie a entrepris ce dernier ouvrage.

Villes. Dans un pays neuf, et intérieur, on ne doit pas s'attendre à trouver de grandes

villes. Celle de *Bennington*, qui comprend deux mille quatre cents habitans, est une des plus considérabes. *Windsor* et *Rutland* sont alternativement, chacune pour huit ans, le siége du Gouvernement. Des villes très-prospères, au nombres de neuf, sont situées sur la Connecticut; et huit autres villes, situées à l'Ouest des montagnes, ne leur cèdent à aucun égard.

Constitution.

Les Députés Vermontais, rassemblés en Convention, à Windsor, le 25 Décembre 1777, proclamèrent l'indépendance de l'État, et arrêtèrent la déclaration des Droits, qui sert de base à la Constitution. Le Pouvoir législatif réside dans la Législature, ou Assemblée des Représentans élus annuellement, par le Peuple, le premier mardi de Septembre. Les deux tiers des Membres élus sont nécessaires pour former le *Quorum*. Le Pouvoir exécutif réside dans un Gouverneur, un Vice-Gouverneur, et douze Conseillers élus annuellement de la même manière.

Tout homme de vingt-un ans, qui a

séjourné un an dans l'État, qui s'y est conduit avec sagesse, et qui consent à se lier, par serment, à procurer le bien de l'État de tout son pouvoir, acquiert tous les droits de Citoyen. Les Protestans seuls peuvent siéger dans la Législature ; et chaque Membre, avant d'entrer en fonction, est tenu de déclarer qu'il croit à un seul Dieu, aux peines et aux récompenses d'une autre vie, et à la sainteté des Écritures.

Chaque Comté possède une Cour de Justice, d'où il y a appel à une Cour suprême. La poursuite des crimes se fait au nom du Peuple. Les Officiers militaires, de tous grades, sont élus par la Législature, et reçoivent leurs brevets du Gouverneur. Un Conseil de Censeurs, composé de treize Membres, (qui ne peuvent être ni du Conseil, ni de la Législature) est élu tous les sept ans, pour surveiller le maintien de la Constitution, l'exercice des Pouvoirs, la répartition des impôts, l'emploi des finances, l'exécution des Lois, pour censurer les Administrateurs,

les

les décréter même d'accusation, recommander la suppression des Lois vicieuses; enfin, pour convoquer, à une époque qui ne peut être plus prochaine que deux ans, une Convention destinée à changer la Constitution sur des bases publiées au moins six mois à l'avance. Les pouvoirs du Conseil des Censeurs, ne durent qu'une année.

Histoire. Jusqu'à l'époque de la guerre de l'indépendance, le pays de Vermont avait été un objet de jalousie, entre les provinces de New-York et de New-Hampshire, qui en réclamaient également la possession. Les Vermontais profitèrent de l'époque des premières hostilités, pour se déclarer indépendans, et se donner une Constitution. Le 4 Mars 1791, cet État a été aggrégé à l'Union américaine.

CHAPITRE VI.

NEW-HAMPSHIRE.

Étendue. Bornes. Division. Aspect du pays. Montagnes. Rivières. Commerce. Manufactures. Population. Instruction. Villes. Religion.

LONGUEUR, cent soixante-huit milles ; largeur, soixante milles.

Entre le 42e d. 41′ et le 45e d. 11′ latitude Nord ; et entre le 4e d. 30′ et le 6e d. 17′ longitude Est de Philadelphie.

Le New-Hampshire est borné, au Nord, par le bas Canada ; à l'Est, par le district de Main et l'Atlantique ; au Sud, par l'État de Massachusetts ; à l'Ouest, par la rivière de Connecticut.

La division des Comtés, leur population, et celle des villes, sont comme suit :

Comtés.	Arrondissemens.	Habitans.	Villes principales.	Habitans.
Rockingham...	46.....	43,169...	Portsmouth.....	4,720.
			Exester.....e	1,722.
			Concord.....	1,747.
Stafford.....	24.....	23,601...	Dover.....	1,998.
			Durham.....	1,247.
Hilsborough...	37.....	28,722...	Amherst	2,369.
Cheshire.....	34.....	32,871...	Keen.....	1,314.
			Charleston-.....	1,093.
Grafton.....	50.....	13,472...	Haverhill	552.
			Plimouth.....	625.
	221.....	141,885.		

Aspect du pays.

Cet État, sur dix-huit milles de côtes, n'a qu'un seul port à l'embouchure de la *Piscataqua*. La côte est basse, et ne présente que des plaines plus ou moins sablonneuses, à la distance de vingt ou trente milles de la mer. Quatre lignes de montagnes redoublées, à des distances inégales, se présentent en amphithéâtre. La chaîne se prolonge, et s'élève, de plus en plus, vers le Nord de cet État, en séparant les eaux de la Connecticut de celles des rivières de *Merrimac* et de *Saco*. Le pays situé à l'Ouest de cette chaîne, donne d'excellens pâturages, qui bordent sur-tout la rivière de Connecticut. La montagne

Montagnes.

de *Monadnock*, qui appartient à la grande chaîne, est élevée de trois mille deux cents cinquante-quatre pieds au-dessus du niveau de la mer, et a quelques apparences volcaniques. Celle d'*Ossapi* offre à ses habitans le singulier phénomène des coups de vent furieux et imprévus, qui sont quelquefois assez violens pour enlever les toîts des maisons. La montagne de *Moose-Hillcck*, ainsi nommée à cause de la quantité d'*élans* (moose) qu'elle nourrit, a la singulière propriété d'avertir des orages les habitans voisins, jusqu'à la distance de dix ou douze milles, par un bruit sourd qui les précède de plusieurs heures.

Les *Montagnes-Blanches* sont probablement les plus élevées de tous les États-Unis. On les voit à la distance de quatre-vingt milles, et on assure qu'on les apperçoit depuis les environs de Quebec (1). Les Sauvages ont une ancienne tradition qui dit que le pays entier ayant été submer-

(1) Docteur *Belknap*.

gé, *Powaw* et sa femme furent préservés des flots (1), sur le sommet le plus élevé de ces montagnes. Ils ont conservé une vénération superstitieuse pour ces lieux élevés, dont les neiges défendent l'accès, et s'interdisent toute tentative pour y pénétrer. L'aire qui forme la base de cette masse énorme de montagnes, n'a pas moins de soixante milles de circuit, et le pays qui l'entoure est encore couvert d'épaisses forêts. Parmi les nombreux sommets qui se découvrent au loin, le mont *Washington*, l'un des plus apparens, est accessible. Une pente égale, de dix milles de longueur, conduit de la plaine de *Pigvacket* aux hauteurs où se divisent les eaux de la *Saco*, qui coulent au Sud, et celles de l'*Ameriscoggin*, qui coulent vers le Nord : ce replat est estimé à la hauteur de trois mille pieds au-dessus du niveau de la mer. On monte de-là par un arrête rapide, au milieu des bois de sapins, sur une mousse verte, épaisse et

(2) *Josselyn's voyage to N. England.*

longue, qui réunit les fragmens de roc, et peut supporter le poids d'un homme. Les rochers de cette arrête n'offrent aucune pierre calcaire ; ce sont des *schistes* d'abord, puis des *pierres siliceuses*, et en particulier du *quartz*, mêlangé de *mica*, lorsqu'on approche du sommet (1). Il faut cinq à six heures de marche, au milieu de dangereux précipices, pour parvenir

(1) Les Naturalistes d'Europe qui liront cet ouvrage, regretteront souvent que les Auteurs américains n'aient pas joint à leurs descriptions plus de détails géologiques ; ils auraient ouvert une source féconde de comparaisons entre l'ancien Monde et le nouveau, et la science aurait fait sans doute quelques pas de plus. Nous voyons ici, par exemple, que la plus haute des montagnes connues dans le continent des États-Unis, est un *pain de sucre granitique ;* les Alpes, qui forment probablement la chaîne la plus élevée de l'ancien Monde, offrent aussi, dans presque tous leurs sommets, des *pains de sucre granitiques ;* les Cordillières présentent, dans l'Amérique Méridionale, la même structure et la même substance ; mais il y a plus ; les chaînes centrales des Alpes ont toujours pour *avant-corps*, des schistes, puis des roches feuilletées, composées de quartz et de mica ; et l'Auteur nous apprend ici que des pierres de même nature environ-

au replat le plus élevé. C'est une plaine assez étendue, et couverte de bruyères; sur cette plaine s'élève un pic de rochers granitiques, nommé *le Pain-de-Sucre*, au sommet duquel on peut arriver en une heure et demie. Le voyageur qui a la force et la persévérance nécessaires pour y parvenir, est bien récompensé par le spectacle qui s'offre à sa vue si le ciel est serein. Au Sud-Est, à la distance de soixante-cinq milles, il découvre l'océan; au Nord et à l'Ouest, sa vue s'étend jusqu'à la chaîne des montagnes de Vermont. Au Sud, elle domine sur toutes les montagnes du Hampshire, jusqu'au Lac *Vinipiscoggee*.

Au mois de Juillet 1784, quelques Physiciens, pourvus des instrumens nécessaires, se réunirent pour aller faire des observations sur cette montagne; mais la continuité des brouillards rendit leur

---

nent le mont Washington. La gradation de ces substances autour des montagnes granitiques, n'est donc pas un phénomène particulier à nos Alpes, mais on le retrouve dans un autre Hémisphère.

M. A. P.

voyage inutile. Sa hauteur a été estimée a environ dix mille pieds au-dessus du niveau de la mer (1).

Les neiges de ces masses énormes qui composent les montagnes blanches, sont les inépuisables réservoirs des grands fleuves qui en découlent. Les eaux dont la réunion doit les former, offrent, dans leur cours et dans leurs chûtes, au travers des bois épais, parmi les rochers et les précipices, mille accidens divers, mille tableaux variés, propres à servir le talent du Peintre, et l'imagination du Poëte. La nature a tout fait sur une grande échelle dans ces contrées sauvages ; elle y a prodigué ces beautés fortes qui commandent l'admiration, et impriment le respect. — C'est sur-tout au milieu de ces antiques chefs-d'œuvres de la création, que l'homme se sent un être faible et passager. L'espace qu'il occupe est si étroit ! ses jours sont si courts, si incertains ! . . . . Mais il a

(1) Docteur *Cutler*. *Nota*. Celle du Mont-Blanc est d'environ 15680 pieds anglais au-dessus du même niveau. M. A. P.

reçu, de celui qui fonda ces monumens durables, la faculté de les admirer, et ce sentiment le console.

La chaîne de ces montagnes présente dans la partie de l'Ouest, un passage nommé le *Notch*. C'est un défilé étroit et profond, entre des rochers à pic, où, à côté d'un ruisseau qui le resserre encore, on a pratiqué, à grands frais, un chemin qui communique au district des *Upper-Coos :* ce passage servoit autrefois aux Sauvages pour passer dans le Canada.

Rivières. Cinq des plus grandes rivières, de la Nouvelle-Angleterre ont leur source dans le New-Hampshire, savoir : la *Connecticut*, l'*Ameriscoggin*, la *Saco*, la *Merrimack*, et la *Piscataqua*.

La Connecticut prend sa source entre le district de Main et le Canada, coule d'abord au Sud-Ouest, puis au Sud ; elle reçoit, des montagnes du Hampshire, sept rivières plus ou moins considérables, dont quelques-unes arrosent des cantons très-fertiles, principalement des prairies. — Dans l'espace qui sépare les États de

Vermont et de New-Hampshire, la Connecticut a deux grandes chûtes, à l'une desquelles (*Bellow's Fall*), nous avons vu qu'on travaille à former des écluses.

L'encaissement étroit de la rivière au-dessus de cette chûte, et une masse de rochers qui sépare le canal en deux parties, ont facilité le jet d'un pont de bois de 365 pieds de long, qui fut construit par le colonel *Hale* en 1784. C'est dans ce lieu que les pêcheurs se suspendent sur des fauteuils, liés à des échelles contre des rochers à pic, pour prendre le saumon qui a remonté le courant, malgré l'excessive rapidité de la chûte.—Cette belle rivière est garnie dans presque toute sa longueur, et sur ses deux rivages, de villes nouvelles et florissantes.

La *Merimack* prend sa source dans les montagnes blanches, et se jette dans l'océan à *Newbury*. Dans un cours de quatre-vingt-dix milles, elle reçoit douze rivières, et sa navigation est embarrassée par trois chûtes considérables.

Sur une de ces chûtes, on a construit un pont de bois de 556 pieds de long, et l'État de Massachusetts en fait actuellement construire d'autres.

A l'endroit où la *Contoo-Coock* se jette dans la Merimack, on voit une petite isle, devenue célèbre par l'action courageuse d'une femme, nommée *Donstan*. Cette femme, enlevée par un parti de huit Sauvages, avait été conduite dans cette isle. La fatigue et la sécurité endormirent ses ravisseurs ; elle profita d'une occasion si belle d'assurer sa vengeance et sa fuite ; le casse-tête de l'un d'eux fut l'instrument de la mort de tous, et avant que de détacher leur canot qui la reconduisit à *Haverhill*, elle enleva leurs chevelures en témoignage de son exploit.

Le cours entier de la Piscataqua est dans le New-Hampshire, qu'elle sépare du district de Main. Sa source est près de *Vakefield*, d'où elle coule l'espace de quarante milles au Sud-Sud-Est jusqu'à la mer, en recevant plusieurs rivières, et changeant plusieurs fois de nom. Elle

s'unit près de la mer, avec un grand nombre de baies, où la marée pénètre, et facilite les communications du commerce de l'intérieur, avec le Port de *Portsmouth*, situé à son embouchure. Les rivières de Saco et d'Ameriscoggin coulent principalement dans le district de Main, et leur description y trouvera sa place.

Les principaux Lacs du N. Hampshire sont ceux de *Vinipiscoggee*, de *Squam*, de *Sunnapee* et *d'Ossappee*. Le premier est le plus considérable : il a environ cinquante milles de circuit ; sa navigation est facile, et la communication entre les villes qui l'entourent n'est pas moins active, au moyen des traîneaux, pendant les trois mois où la glace le recouvre.

Les bords des rivières, sujettes à des inondations réglées, sont les plus fertiles de tous les cantons de cet État. Le sol des vallées est, en général, riche et profond ; toutes les productions de Vermont sont cultivées avec succès dans

le New-Hampshire, et les arbres fruitiers y réussissent beaucoup mieux : il n'y a aucun Agriculteur qui n'ait son verger.

Commerce.

Les villes de Boston, de Portland et de New-Yorck, attirent la plus grande partie du superflu des produits du New-Hampshire. Les articles d'exportation sont principalement les bois, les vaisseaux, les cendres, la potasse, les chevaux, les provisions salées et le poisson. Le commerce de Portsmouth, ou Piscataqua, avec les isles françaises, est assez considérable. Dans les deux années qui suivirent le premier Octobre 1789, les exportations (dont une grande partie avait cette destination) montèrent à 296,839 dollars. Les objets importés sont principalement le rhum, les eaux-de-vie, les vins, le sucre brut, le café, le thé, le coton, le sel, les cloux et l'acier. Pendant le cours des deux mêmes années, le nombre des vaisseaux employés au commerce ou à la pêche, et qui mouillaient dans le port de Piscataqua, monte

à deux cent soixante-dix-sept, dont les $\frac{5}{6}$ étaient Américains.

La construction des vaisseaux prend annuellement plus d'activité. En 1790, le nombre des vaisseaux construits dans la *Piscataqua*, fut de huit, et dans le cours de l'année suivante la construction monta à vingt vaisseaux.

Manufactures.

Les étoffes fabriquées dans l'intérieur des maisons suffisent à la consommation des habitans. Les autres manufactures sont celles de potasse, de briques, de poteries, de sucre d'érable, et de fers. Ces dernières, qui pourraient fournir à l'exportation, ne suffisent pas à la consommation intérieure.

En 1792, la Législature institua une banque, pour la facilité du commerce, avec un privilège de cinquante années; son fonds est de soixante mille dollars.

La population du New-Hampshire a plus que doublé depuis 1771 à 1790; elle montait alors à cinquante-deux mille sept cens personnes. Les exemples de longévité sont très-communs dans cet

État ; mais ce qui est plus précieux encore, c'est que la santé se prolonge dans un âge avancé. Tous les vieillards, cependant, ne jouissent pas des mêmes forces que *Robert Matlin*, et ne parviennent pas au même âge. Ce Patriarche, de la Nouvelle-Angleterre, qui mourut en 1787 à l'âge de cent quinze ans, fit encore à quatre-vingt ans le voyage, à pied, depuis Boston à Portsmouth, c'est-à-dire, soixante-six milles dans un jour, et revint le lendemain de la même manière.

Les habitans de New-Hampshire sont hardis, robustes, et actifs, et les moyens d'instruction se multiplient tous les jours parmi eux. L'usage général des liqueurs spiritueuses y dégénère quelquefois en abus, sur-tout dans le voisinage de la rivière de Piscataqua, où l'on se les procure à moindres frais, et avec une facilité qui tourne à piège.

Le seul Collège de cet État est dans l'arrondissement de *Hanovre*, près de la Connecticut ; il date de 1769, et porte le nom de son principal bienfaiteur, Instruction.

Darmouth. La dot de cet Établissement consiste en quatre-vingt mille acres de terres, dont la valeur augmente annuellement à proportion du nombre des habitans, et dont la rente fournit la paye des Professeurs. Dans les vingt-deux premières années de l'existence de ce Collège, quatre cent soixante-dix-neuf Étudians y ont pris leurs degrés, et sur ce nombre, on compte cent quarante Ministres. L'Établissement possède une belle Bibliothèque, et un Cabinet de Physique assez complet.

La principale Académie de New-Hampshire est à *Exeter;* elle a un fonds de dix mille livres sterling; elle a ordinairement cinquante à soixante Étudians.

New-Ypswich, *Atkinson* et *Amherst* possèdent aussi des Établissemens du même genre, mais moins considérables, et la Législature favorise avec soin la fondation des Écoles, et des Bibliothèques à l'usage du Public.

Villes. Portsmouth, la ville la plus considérable du New-Hampshire, doit cet avantage,

tage à la sûreté de son Port, l'un des meilleurs des États-Unis. *Exeter*, sur la rivière de ce nom, est sur-tout remarquable par le nombre des moulins, de divers genres, qui servent à la fabrication de différens objets de commerce.

Concord est une Ville intérieure, agréable et florissante, sur les bords de la Merimack. Sa situation centrale, et la prospérité du pays qui l'entoure, en feront probablement, dans peu d'années, le siège du Gouvernement.

Plusieurs autres Villes de cet État promettent des accroissemens rapides.

On compte sept différentes Sectes chrétiennes dans le New-Hampshire. Les Citoyens de cet État ont refondu dernièrement leur Constitution politique, et elle n'est point encore publiée. Religion.

Le premier établissement, dans le New-Hampshire, date de 1623; quoique sous le Gouvernement de Massachussetts, cette Province avait une Législature séparée. Dans toutes les époques de l'Histoire de la résistance à l'oppression du

Parlement, les habitans se sont distingués par un amour ardent pour la liberté; et dans le cours de la guerre de l'indépendance, ils ont acquis, par leur zèle constant, par leur dévouement aux périls et aux fatigues, leur juste part de la gloire des Américains (1).

(1) Voyez l'Histoire du Docteur *Belknap*.

CHAPITRE VII.

DISTRICT DE MAIN,

(DÉPENDANT DE MASSACHUSSETTS).

Etendue. Bornes. Division. Population. Aspect du Pays. Ports de Mer. Rivières. Productions. Instruction. Villes. Caractère. Indigènes. Religion. Histoire.

LONGUEUR, cent soixante-dix milles ; largeur, cent vingt-cinq milles.

Entre le 4e d. et le 9e d. de longitude Est de Philadelphie ; et entre le 43e d. et le 48e d. latitude Nord.

Le district de Main est borné, au Nord, par le bas Canada ; à l'Est, par la rivière de *Sainte-Croix*, et une ligne qui se dirige au Nord depuis la source de cette rivière, jusqu'aux montagnes nommées *Highlands*, laquelle ligne sépare cet État de N. Brunswick ; au Sud, par l'Océan Atlantique ; à l'Ouest, par le New-Hampshire.

Division et Population.

Comtés.	Habitans.	Princip. Villes.	Habitans.
Yorck.....	28,821...	Yorck.....	2,900.
Cumberland...	25,450...	Portland.....	2,240.
		Pownalboroug...	2,055.
Lincoln.....	29,962...	Hallowel.....	1,194.
		Waldoboroug...	1,210.
Hancok.....	9,549...	Penobscot.....	1,048.
Washington...	2,758...	Machias.....	818.
TOTAL...	96,540.		

Aspect du pays.

Quoique le district de *Main* soit un pays élevé, il n'est pas proprement montueux. La plus grande partie est propre à la culture des grains, et excessivement fertile, particulièrement entre les rivières de *Penobscot*, et de *Kenebeck*. Les terres du voisinage de la Mer sont d'une qualité fort inférieure, mais elles jouissent comme par compensation, de l'avantage de l'engrais que donnent très-abondamment certains varecs, qui croissent sur les bords de la Mer, dans toute la partie recouverte par la marée. Le desséchement des marais qui s'exécute en général

avec facilité, procure un sol gras et riche. Le climat ne diffère pas essentiellement de celui du reste de la Nouvelle-Angleterre, mais il a plus de stabilité. Pendant trois mois et demi, la constance de la neige et des glaces permet l'usage des traineaux. Si la végétation du printems est moins hative, que dans les États plus au Sud, elle a une rapidité bien plus grande. L'élévation du pays, le nombre et la qualité des végétaux, la multiplicité des eaux courantes, et la stabilité de la température, font de cette contrée un des pays les plus salubres de la Terre.

Sur deux cent quarante milles de côtes, le district de Main présente un grand nombre de Ports sûrs et commodes; les rivières y sont nombreuses; la *Penobscot*, la *Kenebeck*, *l'ameriscoggin* (ou *Andros-coggin*), et la *Saco*, sont les plus considérables. La première prend sa source dans les montagnes qui bornent le Canada, et à vingt milles seulement, dit-on, des eaux qui coulent dans le Saint-

Ports de Mer, Rivières.

Laurent. Sa navigation est obstruée par une chûte à cinquante-cinq milles de la Mer ; son cours est navigable, pour les bateaux, dans un espace de treize milles ; enfin depuis l'endroit où la marée est sensible, jusqu'à la Mer, c'est-à-dire, dans un espace de cinquante-cinq milles, les vaisseaux de trente tonneaux y naviguent en sûreté. La Kenebeck, plus considérable encore, prend sa source dans la même ligne de Montagnes, près de la rivière *Chaudière*, qui coule dans le Saint-Laurent, Les vaisseaux de cent cinquante tonneaux la remontent à quarante milles. L'Andros-coggin, qui prend sa source dans les Montagnes blanches, n'est en quelque sorte qu'une branche occidentale de la *Kenebeck* dans laquelle elle se jette, à vingt milles de la Mer. La Saco ne peut être remontée par les vaisseaux qu'à six milles de l'Océan. La chûte, qui barre la navigation à cette distance, est garnie de moulins à scie, qui emploient les sapins flottés que la Rivière apporte de très-loin. Parmi les nom-

breuses baies qui garnissent la côte, celles de *Penobscot* et de *Casco*, offrent les ancrages les plus sûrs et les plus étendus.

Le bled, le seigle, l'orge, l'avoine, les pois, le lin et le chanvre, ainsi que les racines de jardin, réussissent également bien; mais excepté les Comtés de Yorck, de Cumberland, où les fruits sont abondans, il paraît que les vergers ont peu de succès dans cette Province; le houblon y croit naturellement, et la culture des prés y a de grands avantages. Productions.

Les pins et sapins de diverses espèces et qualités, le chêne, l'orme, le bouleau, et l'érable à sucre, sont les principaux arbres des forêts; les Rivières abondent en poissons, principalement en saumons et aloses, et en oiseaux d'eau du genre des canards. Les bêtes fauves, du genre des daims, sont en très-grand nombre dans les bois.

Avant la dernière guerre, le pays de Main ne produisait pas des grains pour la consommation de ses habitans, presque uniquement occupés de la coupe et du

commerce des bois. Quoiqu'un grand nombre préfère encore la hache à la charrue, parce que son produit est plus prompt, cependant l'Agriculture s'étend tous les jours. Les laines et le lin y sont de très-bonne qualité, et les habitans, généralement assez industrieux pour façonner eux-mêmes tous leurs outils de campagne, fabriquent aussi des étoffes pour leur usage. Les articles d'exportation se réduisent au bois et au poisson sec. Le fer, dont on trouve plusieurs mines, commence à être un objet d'industrie.

Instruction. Quatre Académies ont été fondées en dernier lieu, et dotées avec des terres assez étendues. On s'occupe de l'établissement d'un Collège, près de la baie de Casco. Les Ecoles sont en grand nombre, et en général, il y a une tendance très-marquée vers l'instruction et le perfectionnement.

Villes. Portland, sur la baie de *Casco*, est la Capitale du pays. Elle fut brûlée, en très-grande partie, par les Anglais, il y a vingt ans; mais elle est rebâtie à neuf; et l'avantage d'un Port très-étendu et

très-sûr, augmente rapidement sa richesse et son importance. Quelques autres Villes, telles que *Yorck*, sur la Rivière de ce nom; *Hallowel*, sur la Kenebeck; *Bangor*, sur la Penobscot, sont dans un état de prospérité croissante.

Caractères. Les traits marquans des Vermontois et des habitans du New-Hampshire, sont aussi ceux des habitans de cette Province. Ils sont, ainsi que leurs voisins, braves, entreprenans, actifs, industrieux et hospitaliers.

Indigènes. Les seuls Indigènes du pays sont ceux de la tribu de Penobscot, rassemblés à *Indian-Town*, au nombre d'environ cent familles. Ils sont Catholiques Romains; ils ont un Prêtre, une Eglise, et une Maison commune; leurs Chefs ou *Sachems* réunissent tous les pouvoirs de leur Gouvernement, quoique les chefs de famille aient droit d'assister à leurs Assemblées. — Comme les jeunes gens sont obligés de se marier de bonne heure, la tribu s'accroit sensiblement; on leur a assigné en propriété un espace quarré de douze milles de côté, traversé par la

Penobscot ; mais ils réclament, comme un Droit, qu'on ne leur conteste pas, l'usage de la Chasse et de la Pêche jusqu'à la baie de Penobscot.

Histoire.

Les premières tentatives d'établissemens dans le pays de Main, datent de 1607. Le Gouverneur, établi par le Conseil de Plymouth, étant mort en 1647, les habitans se gouvernèrent par eux-mêmes quelques années, puis se soumirent au Gouvernement de Massachussetts, ce qui fut confirmé par la Charte de cette dernière Province en 1691. Dès-lors ce district a été soumis aux Lois et aux formes de cet Etat, et il envoye maintenant à Boston les Députés qui le représentent. Cependant l'étendue de cette contrée, sa population rapidement croissante, les ressources qu'elle renferme, l'exemple de Vermont, et sur-tout le desir naturel aux hommes libres de donner à leur pays une importance politique, contre laquelle ils échangent souvent une partie de leur bonheur, convertiront probablement, avant peu d'années, le district de Main en un État séparé et indépendant.

CHAPITRE VIII.

MASSACHUSSETTS.

Etendues. Borne. Division. Population. Rivières. Côte. Péche. Aspect du pays. Sol. Productions. Commerce. Navigation. Manufactures. Ponts. Mines. Sociétés. Instruction. Villes. Religion. Revenus. Constitution.

LONGUEUR, cent vingt-cinq milles ; largeur, cinquante milles.

Entre le 1er d. 30′ et le 5e d. 40′ long. Est de Philadelphie ; et le 41e d. 30′ et 43e d. lat. Nord.

L'État de Massachussetts est borné au Nord par Vermont, et le New-Hampshire; à l'Est, par la Mer ; au Midi, par la Mer, par Rhode-Island, et Connecticut ; à l'Ouest, par l'État de New-Yorck.

Division et Population.

Comtés.	Nombre des Villes.	Nombre des Habitans.	Villes principales.	Habitans.
Suffolck....	23.....	44,875....	Boston.....	18,038.
Essex.....	22.....	57,913....	Salem.....	7,921.
			Newburyport.....	4,837.
Midlessex...	41.....	42,737....	Charles-Town.....	1,583.
			Concord.....	1,590.
Hampshire..	60.....	59,681....	Northampton.....	1,628.
			Springfield.....	1,574.
Plymouth...	15.....	29,535....	Plymouth.....	2,995.
Bristol.....	15.....	31,709....	Taunton.....	3,804.
Barnstable..	10.....	17,354....	Barnstable.....	2,610.
Duke.....	3.....	3,265....	Edgartown.....	1,352.
Nantuket...	1.....	4,620....	Sherburne.....	4,620.
Worcester..	49	56,807....	Worcester.....	2,095.
Berkshire...	26.....	33,291....	Stockbridge.....	1,336.
			Great-Barrington...	1,373.
Villes..	265. Habit. 378,787. c'est-à-d. 60 habitans par mille quarré.			

Rivières. La *Honsatonick* prend sa source dans la partie occidentale de l'État, et se dirige vers le Sud en traversant Connecticut, pour se jetter dans le Détroit de *Long-Island*. La Rivière de *Deerfield* qui se jette dans la Connecticut, est remarquable par l'excellence des prairies qui la bordent. La Connecticut qui traverse l'Etat de Massachussetts, éprouve deux

chûtes sur ce territoire ; l'une près de Deerfield, l'autre entre *Northampton* et *Springfield*. Une Compagnie s'est formée en 1792 pour établir des écluses sur ces chûtes. La Merimack est navigable, pour les plus gros vaisseaux, l'espace de vingt milles depuis la Mer. A cette distance se trouvent les premières rapides qui arrêtent la navigation entre *Bradfort et Haverhill.* Une quantité prodigieuse de bois de construction, de planches, pieux, palissades, etc. assujétis en radeaux, passe toutes les chûtes de la Merimack, excepté celles *d'Amuskaeg* et de *Pantuket.* Il se prend, dans cette Rivière, une quantité prodigieuse de saumons, d'aloses, et *d'alewives*, soit pour sécher, soit pour servir d'amorces à la pêche de la morue. Dans le seul Comté d'Essex, on compte douze bacs sur cette Rivière. La barre de son embouchure rend son entrée dangereuse : elle effraye sur-tout les vaisseaux étrangers. En 1787, le Gouvernement y a établi deux fanaux mouvans, qui sont

entretenus avec soin ; les bâtimens qui les supportent sont en bois, et changent de place à volonté, à mesure que la disposition de la barre varie ; de manière que, dans tous les tems, les vaisseaux qui se maintiennent, sur le prolongement de la ligne des fanaux, peuvent approcher en sûreté, et se trouvent avoir dépassé le danger lorsqu'ils sont arrivés auprès du fanal extérieur.

Dix-sept autres Rivières, de diverses grandeurs, coulent dans cet État. *Mistik* et *Charles-River*, qui se jettent dans la Mer à Boston, sont navigables, la première, dans un espace de trois milles, et la seconde, à sept milles de la Mer pour les bateaux seulement. Celle de *Neponset* porte les vaisseaux de cent cinquante tonneaux dans un espace de quatre milles ; enfin, *North-River*, quoique fort étroite, a assez de profondeur pour porter des vaisseaux de trois cents tonneaux depuis Pembrok, où l'on en construit de cette force, et qui est à dix-huit milles de la Mer. La plûpart de ces Rivières offrent

de grandes ressources pour la pêche, les moulins et les usines de tous genres.

Côte. Le Cap *Cod* ainsi nommé, à cause de la grande quantité de morue que produit la Mer dans son voisinage, n'est pas moins fameux pour avoir été le point de débarquement des premiers Européens, que remarquable à d'autres égards. C'est une langue de terre étroite de soixante-quinze milles de long, qui se replie du côté du Continent. A la pointe de ce crochet, on trouve *Province-Town*, dont le Port offre aux vaisseaux un abri sûr, et que la pêche de la morue occupe uniquement. Chaque maison de cette Ville singulière est soutenue sur des piles, de manière que les sables, chassés par le vent, peuvent passer par-dessous. Sans cette précaution, elles en seraient bientôt recouvertes. Le sol du pays adjacent est composé de monticules d'un sable blanc comme la neige, qui changent de place au gré des vents ; la végétation y est presque nulle, et les habitans de la Ville dépendent absolument du marché de

Boston.—En s'éloignant de la pointe du Cap, on trouve des bois de sapins, sur lesquels l'accumulation des sables gagne journellement. Qu'on se représente une vague de sable, dont les extrémités touchent à la Mer, dont la hauteur recouvre les arbres, et qui s'avance lentement pour engloutir les bois qu'elle laisse ensuite desséchés derrière elle, et on aura une juste idée de ce spectacle étrange. Les pêcheurs de *Province-Town* passent pour habiles et heureux à la pêche de la morue. En 1790, dix de leurs vaisseaux prirent sur le grand banc onze mille quintaux de morue, et depuis la guerre ils n'ont pas perdu un seul homme, ni un seul vaisseau à cette pêche. La population entière du Cap Cod monte à plus de dix-sept mille habitans que la pêche occupe en très-grande partie : c'est une pépinière de matelots pour les États-Unis.

Pêche.

Outre la baie que forme le Cap Cod, on remarque sur la côte celles de Massachussetts, d'Ipswick, de Boston, de Plymouth et de Buzzard.

Les

Les isles sont nombreuses sur la côte, principalement dans la baie de Massachussetts ; plusieurs d'entr'elles, sans aucune ressource de végétation, sont abondamment peuplées de pêcheurs ; telles sont les isles de *Nantuket*, et de *Martha's-wineyard*. On trouve dans cette dernière, ainsi que dans l'isle d'*Edgarton*, des tribus peu nombreuses de Sauvages, devenus Chrétiens. L'isle de *Castle*, qui dépend de Boston, et dont le Fort commande l'entrée de la rade, sert de dépôt aux Criminels qu'on y occupe à une manufacture de clous, et que surveille la garnison du Fort. Huit fanaux sont entretenus avec soin pour la sûreté de la navigation sur les différents points de la côte les plus importans et les plus difficiles.

Aspect du pays. Sol. Productions.

L'État de Massachussetts, ainsi que tous les Pays montueux et fort arrosés, présente une grande variété d'aspects. La qualité du sol n'est pas moins variable que les points de vue ; elle offre toutes les nuances, depuis le plus stérile jus-

qu'au plus riche. Les productions du Pays sont le bled, le seigle, le maïs, l'orge, l'avoine, le chanvre, le lin, les pommes de terre, le houblon, les pois, les fèves, les pommes, les pêches, les prunes, les cerises et autres fruits. La proportion moyenne des produits de la bonne culture dans les meilleurs cantons, sont quarante *bushels* d'avoine, trente d'orge, vingt de bled, trente de seigle, ou cent de patates par acre.

Commerce. La valeur des exportations de l'État de Masscahussetts pour les Ports étrangers dans l'année comprise entre le premier Octobre 1790 et le 30 Septembre 1791, a monté à la somme de deux millions quatre cent quarante-cinq mille neuf cent soixante-quinze dollars.

Les objets principaux de cette exportation, dont les divers articles sont au nombre de plus de deux cents, sont le poisson, l'huile de baleine, les bois, le bœuf, le lard frais et salé, le maïs, les farines, les fromages, le rum, l'eau-de-vie, le suif, les cuirs, les peaux, les

souliers, la poudre à canon, les instrumens d'agriculture, les outils de charpentier, et les serrures.

Le commerce entre les Ports de Massachussetts, et les autres Ports de l'Union ne paraît point dans ce tableau. La somme des exportations serait considérablement augmentée par les différens produits des fabriques du pays qui passent annuellement dans les États du Sud, tels que les chapeaux, les outils à carder, les souliers, harnois, selles et autres articles en cuirs et en peaux.

Navigation.

Cet État possède plus d'un tiers de la totalité du tonnage des vaisseaux des États-Unis. Le Port total des vaisseaux employés à la pêche est de vingt-six mille tonneaux. Quarante-six mille sont employés au commerce de la côte, et quatre-vingt-seize mille font le commerce extérieur. L'Angleterre en tire la potasse et les cendres perlées, les palissades, la graine de lin, et la cire. Le poisson et les huiles vont principalement en Espagne, en Portugal et en France. Ces deux articles, ainsi que le bois, le

bœuf, le porc et les chandelles, s'échangent aussi avec les Isles contre leurs produits. Le commerce fournit aux Indes Orientales des mâts, et des provisions. Les Provinces anglaises du Nord achètent de cet État des racines, des végétaux, et des fruits ; enfin les États du Sud consomment divers produits de ses fabriques, dont les principaux sont indiqués ci-dessus. Jusqu'à la guerre de l'indépendance, la traite des Nègres avait été un objet de commerce pour les Négocians de Massachussetts, mais en 1778, la Législature considérant combien ce trafic était peu digne d'un Peuple qui combattait pour sa liberté, défendit la traite, et abolit l'esclavage.

Manufactures.

La population de cet État est parvenue au point où les manufactures peuvent commencer à fleurir, sans nuire à l'Agriculture qui leur sert de base. Quelques-unes ont déjà acquis assez d'importance ; telles sont principalement celles qui admettent l'eau pour principe moteur, comme les moulins à bois, à papier, à

poudre, à foulon, à tabac, à huile, et à chocolat, certaines étoffes, les toiles à voiles, les outils à carder, et les souliers. —Des exemples d'établissemens particuliers, relatifs à ces deux dernières manufactures, serviront à indiquer l'étendue qu'elles ont acquise. A Boston, la manufacture d'outils à carder, qui appartient à M. *Giles Richards*, employe annuellement vingt mille peaux tannées, et pour 1800 louis de fil-de-fer. Millé et soixante individus sont occupés à garnir ces instrumens. A *Lynn*, dans le comté d'Essex un seul fabricant a fait établir, dans l'espace de sept mois, vingt mille six cens paires de souliers pour l'exportation, sans compter un très-grand nombre vendus dans la ville ou dans les environs. Plusieurs centaines de mille paires sortent tous les ans de cette ville pour les divers États de l'Amérique. Soixante-deux établissemens de distilleries travaillent sur des matières importées; on compte que ces distilleries font dans l'année un million neuf cent mille

gallons, ou sept millions six cent mille pintes de liqueurs, qui, à raison de onze pour cent de la valeur, rendent aux États-Unis deux cent neuf mille dollars de droits.

Ponts. Six Ponts considérables ont été construits dans cet État depuis 1786. Celui qui réunit Boston à Charles-Town a mille cinq cens pieds de long sur quarante-trois de large. Il est garni de trotoirs et de réverbères, et on admire le mécanisme du Pont-levis qui donne passage aux vaisseaux : il y a quarante-un pieds d'eau sous le Pont à haute marée. Celui qui réunit Charles-Town à *Malden*, sur *Mystic-River*, a deux mille quatre cents pieds de long, sur trente-deux de large. Son Pont-levis laisse trente pieds de vuide. Celui de Salem, sur *Nort-River*, a les mêmes proportions que celui de Boston. Un autre superbe Pont vient de se construire sur la Merimack, au-dessous de *Newbury-Port*; une isle de la Rivière sert d'appui aux trois arches, dont la centrale a cent quarante pieds, les deux latérales cent

soixante de diamètre. Un autre Pont sur la Merimack vient d'être achevé ; un sur *Charles-River*, un autre sur la Connecticut, sont actuellement en ouvrage, et plusieurs autres sont encore en projet dans l'étendue de cet État.

Quant aux facilités de communication par eau, outre les ouvrages qui se font sur les chûtes de la Connecticut, un canal entrepris par une Compagnie s'ouvre actuellement pour établir la navigation intérieure entre cette Rivière et Boston.

Mines. Les mines de fer sont communes dans cet État, et quelques-unes sont abondantes : leur exploitation s'étend de jour en jour ; les forges et autres usines pour l'emploi du fer se multiplient tellement, qu'en 1793 la fabrication des clous avait doublé depuis 1788. Cet article deviendra probablement bientôt un article d'exportation. On a découvert des mines de cuivre et de plomb qui ne sont pas encore exploitées.

Sociétés. L'esprit public a une admirable acti-

vité dans l'État de Massachussetts. Les associations qui ont pour objet le perfectionnement, l'encouragement, l'extension des Arts utiles, et, en général, le bonheur des hommes dans l'État de civilisation, sont très-multipliées. A la tête de ces Établissemens, on remarque l'*Académie Américaine des Arts et Sciences* qui date de 1780. Les objets de son Institution, sont les Antiquités de l'Amérique, son Histoire Naturelle et la recherche de l'emploi utile de ses Productions ; l'encouragement des découvertes médicinales, physiques, astronomiques, météorologiques, et géographiques ; les perfectionnemens de l'Agriculture, des Arts, du Commerce, et en un mot, l'encouragement de tout ce qui peut tendre à l'utilité ou au bonheur d'un Peuple libre, indépendant et vertueux.

Le but de deux différentes *Sociétés de Charité* est assez indiqué par leur titre respectable.

Les objets de l'Institution de *la Société*

de Médecine, qui date de 1781, embrassent les recherches relatives à la Médecine, à la Chirurgie et à l'Économie animale, ainsi que la Correspondance entre tous les Médecins des États-Unis, et avec les Médecins les plus célèbres d'Europe. Ce Corps jouit de plusieurs Privilèges, et Droits en vertu d'un Acte de la Législature.

Une association se forma en 1791 pour rappeller à la vie les personnes noyées, ou asphixiées. Cette Société a disséminé sur les bords de la Mer, dans les parages dangereux, des cabanes fournies de tous les objets nécessaires au soulagement prompt des personnes qui peuvent être jettées sur la côte. Rien ne caractérise mieux la douce philantropie de cette association bienfaisante, que le genre de cette prévoyance, et de ces soins. La Société, *pour la propagation de l'Evangile*, a plus à s'applaudir des soins de ses Missionnaires, dans la partie orientale du New-Hampshire, où les moyens d'instruction religieuse man-

quaient, que des succès obtenus jusqu'ici auprès des Sauvages, auquels son établissement était sur-tout destiné.

La Société d'Agriculture date de 1792.

La Société Historique, qui a pour objet de rassembler les matériaux de l'Histoire des États-Unis, est aussi un établissement récent.

Instruction. La Loi oblige, sous peine d'une amende croissante, toute ville qui renferme cinquante Chefs de famille, à avoir une École, dans laquelle les enfans apprennent à lire, à écrire, l'Arithmétique, et l'Ortographe. Les villes de deux cens Chefs de famille doivent en outre avoir une École pour les Langues savantes.

On compte, dans Boston, sept Écoles publiques, sous l'inspection fort soignée d'un Comité d'Instruction, et dont les Maîtres sont très-bien payés ; les garçons y apprennent la Langue anglaise par principes, et les Langues savantes ; les filles apprennent l'Arithmétique, la Géographie, la Grammaire, à parler et à écrire avec propreté et élégance. Dans

la visite annuelle de juillet 1792, le nombre total des Élèves était de mille cent quatre-vingt-dix. On trouve en outre à Boston un grand nombre d'Écoles particulières pour les premières études et pour les Arts agréables; ensorte qu'il y a peu de villes au monde où les ressources, pour la première Éducation, soient plus complettes.

Les Académies de *Newbury*, de *Philips*, de *Leicester*, de *Villamstown*, de *Taunton*, et l'École de *Derby*, sont, par les Statuts de leur Institution, destinées à répandre la vertu, et la vraie piété, à instruire la Jeunesse dans la connaissance de l'Anglais, du Français, et des Langues savantes, de l'Arithmétique, de la Géographie, de la Géométrie pratique, des Belles-Lettres, de la Logique et de la Philosophie. L'Université d'*Harward*, qui date de 1638, a échangé le nom de *Cambridge*, où elle est située, contre celui de son bienfaiteur. La Constitution pourvoit à ce que le but de cette belle Institution soit bien rempli. Le

Gouverneur et Vice-Gouverneur, le Sénat, le Président de l'Université et les Ministres des Congrégations de Boston, Charles-Town, Cambridge, Water-Town, Roxbury, et Dorchester, forment, par la Constitution, le Corps des Inspecteurs de l'Université. Les Professeurs ou Régens sont au nombre de onze; savoir : un Président, Professeur émérite de Théologie ; un Professeur en Théologie ; un pour l'Enseignement des Langues Orientales ; un pour les Mathématiques et la Physique; un pour l'Anatomie et la Chirurgie; un pour la théorie et la pratique de la Médecine ; un pour la Chymie et la Matière médicale ; quatre Régens pour l'enseignement du Latin et du Grec, de la Logique, de la Métaphysique, de la Philosophie morale, de la Géographie, des Élémens de Géométrie, de la Physique, de l'Astronomie, de l'Histoire, et de la Langue française. Le nombre des Étudians est ordinairement de cent trente à cent soixante. La beauté du site et des bâtimens, le choix et l'étendue de la

Bibliothèque, l'Élégance et le nombre des Instrumens de Physique (1), la réputation des Professeurs, et sur-tout l'intérêt sérieux et suivi que les hommes les plus éminens de l'État mettent à assurer l'utilité de l'Établissement, en font une des Institutions de ce genre les plus respectables et les plus complettes du Continent.

Villes. Outre la branche de la Banque nationale établie à Boston, il y a deux autres Banques dans la même ville, et une troisième établie à Salem, pour la facilité du commerce.

La ville de Boston, située sous le 42e 23^{t} de latitude Nord, est en même-tems la Capitale de cet État, et de la Nouvelle-Angleterre. Elle est bâtie au fond de la baye de Massachussetts. Sa forme, demi-circulaire, nuit à sa régularité, mais ajoute à son apparence depuis la Mer. Cette ville comprend deux mille maisons,

(1) On y remarque un superbe Planétaire, de l'invention de M. Pope, qu'il a exécuté, sans avoir jamais vû de machine semblable.

et un grand nombre de bâtimens publics, dont quelques-uns sont remarquables par leur élégance. On y compte dix-sept Églises. Les quais sont beaux et nombreux ; on remarque sur-tout le quai principal qui a trois cents toises de long. A l'Ouest de la ville est la promenade du mail, ornée de superbes plantations ; auprès de cette promenade est la hauteur de *Beacon*, qui porte un monument relatif aux principaux évènemens de la Guerre de l'indépendance. La rade est assez étendue pour recevoir cinq cents vaisseaux à l'ancre, et son entrée est à peine assez large pour en admettre deux de front. Quarante petites isles, couvertes de pâturages et de grains, sont irrégulièrement distribuées dans la rade, dont l'entrée est défendue par un Fort. Le marché de Boston offre toujours la plus grande abondance des provisions les plus nécessaires, comme les plus recherchées. Le Gouvernement immédiat de la Ville est entre les mains d'une Administration que le Peuple élit annuellement au mois

de Mars. Les principales fabriques de Boston sont le rum, la bierre, le papier pour tapisserie, le sucre en pain, les cordes, les machines à carder, les chandelles et le verre.

La ville de *Salem* est la seconde de cet État pour l'étendue et le commerce. Malgré l'inconvénient des bas fonds qui obligent tous les vaisseaux qui tirent dix pieds d'eau, à se servir d'allèges pour entrer dans le Port, le commerce de cette place a une très-grande activité. Ses Négocians ont pour caractère distinctif l'industrie et l'économie ; la richesse parmi eux n'exclut point la simplicité, et ennoblit par l'hospitalité et la bienfaisance. Les mœurs de cette Ville ont une teinte de sérieux qui leur est propre.

Newbury-Port fait un grand commerce avec les Isles et les Provinces méridionales. Cette ville possédait, en 1790, des vaisseaux marchands pour le port de onze mille huit cent soixante-dix tonneaux. Ses distilleries de rum font une partie considérable de son industrie.

Charles-Town, qui n'est séparé de Boston que par *Charles-River*, a été rebâtie à neuf après l'incendie qu'elle éprouva pendant la guerre. C'est une ville aussi bien située pour le commerce, qu'elle est salubre et agréable à habiter ; sa situation est délicieuse ; elle a le spectacle de la ville et de la superbe rade de Boston, la vue d'une campagne admirablement cultivée ; elle découvre au loin les beaux bâtimens de l'Université de Cambridge ; et la variété des aspects rians des deux Rivières entre lesquelles elle est placée, ajoute à la beauté de ce séjour.

Vorcester est la plus considérable des villes de l'intérieur ; elle a quelques fabriques de potasse et de coton ; mais ses établissemens d'imprimerie ont sur-tout de l'étendue et de l'importance.

Un très-grand nombre d'autres villes de cet État pourraient être citées pour l'agrément de leur séjour, la beauté de leur situation, leurs avantages commerciaux, les accroissemens journaliers de leur population et de leur richesse.

La

La Milice de Massachussetts est de soixante-dix-huit mille cinq cents hommes, dont cinquante mille hommes d'Infanterie, deux mille de Cavalerie et mille cinq cents d'Artillerie forment la partie active de cette force militaire : ce sont les hommes de seize à quarante ans. Ceux de quarante à soixante composent une réserve de vingt-cinq mille hommes. La troupe active se réunit par Compagnies à quatre époques, et par Régimens et Brigades une fois chaque année. Dans ces rassemblemens, ces Corps prennent les habitudes militaires de la subordination et de l'ordre, et sont exercés au manœuvres.

Les Congrégationalistes sont au nombre de près de trois cents mille dans cet État. Les Baptistes, les Épiscopaux et les Quakers sont ensuite les Sectes les plus nombreuses. Les Presbytériens, les Universalistes, et les Catholiques Romains, sont en très-petit nombre. Religion.

Les principales sources de revenu sont la Capitation, l'Impôt sur les propriétés, et la vente des terreins nouveaux. La Revenus.

Capitation ne porte que sur les hommes entre seize et cinquante ans ; l'Impôt sur les Propriétés est de tant pour mille sur l'estimation de tous les fonds de terre ou bâtimens particuliers.

Constitution. La Constitution de l'État date de 1780, et doit être revue en 1795. La Déclaration des Droits établit la Liberté et l'Égalité naturelle ; la Liberté de conscience ; la Liberté de la presse ; l'épreuve des Jurés ; la Souveraineté et l'Indépendance ; l'Exclusion des honneurs, et émolumens héréditaires ; que tous les Pouvoirs procèdent du Peuple ; que chaque Sujet de l'État a droit à la protection de sa vie, de sa liberté, de sa propriété, et doit en retour l'obéissance aux Lois, et sa part des charges pécuniaires ; qu'il ne peut être obligé de s'accuser lui-même ; qu'il a le droit de se défendre en Justice et de porter les armes ; qu'aucune Armée ne peut être entretenue en tems de paix ; qu'aucun Impôt ne peut être levé sans le consentement du Peuple par ses Représentans ; qu'aucune

Loi ne peut être faite *ex post facto ;* que les Lois martiales ne peuvent être appliquées qu'au service actuel ; enfin que les Pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire sont distincts.

Par la Constitution, le Pouvoir législatif réside dans une *Cour générale*, composée de deux Chambres, savoir, le Sénat et les Représentans, lesquelles ont un droit négatif et réciproque sur leurs projets de Lois. La sanction du Gouverneur est nécessaire aux Lois, à moins que les deux tiers de chaque Chambre ne soient réunis après le renvoi d'un projet. Chacune des Chambres, ou le Gouverneur et son Conseil, peuvent requérir l'avis des Juges de la Cour de Justice suprême sur les questions importantes. Les Sénateurs sont élus par districts, dont il y a au moins treize dans l'État. Le nombre total des Sénateurs est quarante. Le nombre que fournit chaque district est proportionné aux impôts qu'il paye ; mais aucun district ne peut fournir plus de six Sénateurs.

Les Représentans sont élus par les villes

en raison de la Capitation. Les cent cinquante premières têtes imposées sont représentées par un Membre, avec addition d'un nouveau à chaque deux cent vingt-cinq têtes. Les accusations pour crime d'État sortent de la Chambre des Représentans, et sont jugées par le Sénat. La Chambre des Représentans a l'initiative sur les impôts.

Le Pouvoir exécutif réside dans la personne d'un Gouverneur, élu annuellement par le Peuple; il est assisté d'un Vice-Gouverneur et de neuf Conseillers, élus également par le Peuple. Le Gouverneur est Commandant en Chef de toutes les forces militaires de l'État; il peut convoquer la Cour générale; il peut l'ajourner lorsque les Chambres ne s'accordent pas sur l'époque de cet ajournement; la proroger pour un terme qui ne peut excéder quatre-vingt-dix jours, et a le droit de grace pour les criminels convaincus, mais la Législature a seule ce droit pour les Accusés avant leur jugement; il donne les Brevets pour les places militaires, et

nomme aux Offices de judicature avec l'avis de son Conseil. Les Offices militaires se remplissent de la manière suivante : les Compagnies élisent leurs Officiers, ceux-ci leurs Officiers supérieurs, lesquels élisent les Brigadiers : les Majors généraux sont élus par la Législature. Les Juges de Paix sont en place pour sept ans ; tous les autres Officiers civils et militaires conservent leur place tant qu'ils se conduisent bien, mais ils peuvent être déplacés par le Gouverneur sur la demande de la Législature. Les émolumens du Gouverneur et des Juges ne peuvent être réduits, mais peuvent être augmentés. Les qualifications pour l'exercice des droits politiques sont comme suit : pour les Électeurs, vingt-un ans, une année de résidence, un revenu de 3 livres (1) *currency* en fonds de terre, ou 60 livres de rente en autres biens : pour

(1) La livre *currency*, composée de vingt schellings, a quatre différentes valeurs dans les divers États. Dans la nouvelle Angleterre six schellings *currency* font un dollar.

les Représentans, 100 livres de rente en fonds de terre, ou 200 livres d'autres biens, et un an de résidence dans la ville qui les élit : pour les Sénateurs, 300 livres de revenus en fonds de terre, ou 600 livres en d'autres biens dans l'État, et cinq ans de résidence dans le district : pour le Gouverneur ou Vice-Gouverneur, 1000 livres de revenus, et sept ans de résidence.— Le Gouverneur, Vice-Gouverneur, les Conseillers, les Sénateurs et les Représentans, sont tenus de déclarer qu'ils croyent à la Religion chrétienne, et ont les qualifications légales. Le Gouverneur, Vice-Gouverneur, et les Juges de la Cour suprême, ne peuvent point avoir d'autres Offices. La Loi d'*habeas corpus* ne peut être suspendue plus d'une année de suite.

N. B. Pour l'Histoire de Massachussetts. *Voyez* Hutchinson's History, Minot, Chalmer's Political Annals.

CHAPITRE IX.

RHODE-ISLAND ET PROVIDENCE.

Étendue. Bornes. Division. Population. Isles. Rivières. Religion. Instruction. Culture. Commerce. Villes. Constitution. Histoire.

LONGUEUR, soixante-huit milles ; largeur, quarante milles.

Entre le 3e et 4e d. long. Est Philadelphie ; et entre le 41e et 42e d. lat. Nord.

L'État de Rhode-Island est borné au Nord et à l'Est par la République de Massachussetts ; au Sud, par l'Océan ; à l'Ouest, par l'État de Connecticut.

La division et la population de cet État sont comme suit :

Comtés.	*Villes.*	*Habitans.*
NEWPORT.	Newport	6716
	Portsmouth . . .	1560
	Newshoreham . .	682
	Jamestown	507
	Midletown . . .	840
	Tivertown	2453
	Lille Compton .	1542
		14300 habitans.

Comtés.	*Villes.*	*Habitans.*
	De l'autre part . . .	14,300 habit.
PROVIDENCE.	Providence.	6380
	Smith-Field	3171
	Scituate.	2315
	Glocester	4025
	Cumberland	1964
	Cranston	1877
	Jonston.	1320
	North-Providence . .	1071
	Foster.	2278
WASHINGTON.	Westerly	2298
	North-Kingston . . .	2907
	South-Kingston. . . .	4131
	Charles-Town.	2022
	Exeter.	2495
	Richmond	1760
	Hop-Kinton.	2462
BRISTOL.	Bristol.	1406
	Varren.	1122
	Barington.	683
KENT.	Warwick	2493
	East-Greenwich. . . .	1824
	West-Greenwich . . .	2054
	Conventry.	2477
	TOTAL. . .	67,877 habitans.

La progression de la population de Rhode-Island, dès 1730, est comme suit:

En 1730.	15,352	blancs.
	2,633	noirs.
En 1748.	29,755	blancs.
	4,373	noirs.
En 1761.	35,939	blancs.
	4,697	noirs.
En 1774.	54,435	blancs.
	5,243	noirs.
En 1783.	48,538	blancs.
	3,361	noirs.
En 1790.	67,877	blancs.
	948	noirs.

L'isle de Rhode, qui donne le nom à l'État, est située, ainsi qu'un grand nombre d'autres Isles, dans la grande baye de *Naraganset.* Elle a treize milles de long, sur une largeur moyenne de quatre milles; elle se divise en trois arrondissemens, savoir, de *Newport*, de *Portsmouth* et de *Midletown.* La situation, le sol et le climat, font de cette Isle une des plus délicieuses contrées de la Terre; et dans l'époque de son lustre, les Voya- Isles.

geurs l'appellaient *l'Eden* de l'Amérique; mais les ravages de la guerre et la décadence de son commerce, ont opéré de tristes métamorphoses ; les plus belles maisons de campagne, les plus superbes plantations ont été détruites, et la ville de Newport est encore dans un état de langueur. L'Agriculture y a moins souffert, ou s'est plus promptement rétablie ; on compte que cette Isle nourrit trente à quarante mille moutons, outre le gros bétail et les chevaux.

Les trois autres Isles notables de la baye de Naraganset, sont celles de *Canonnicut*, de *Prudence*, et *Blockisland*.

Rivières. Les rivières de *Providence* et de *Taunton* se jettent dans la baye de Naraganset ; la première est navigable jusqu'à la ville de Providence pour les vaisseaux de neuf cents tonneaux, et les bâtimens peu considérables remontent jusqu'à Faunton ; ces Rivières et la Baye fournissent abondamment les meilleurs poissons de toute espèce.

Religion. Tous les hommes qui croyent à un Être suprême ont le même droit à la protection des Lois. Le nombre des Sectes chrétiennes est très-considérable ; on y voit aussi des Juifs, et beaucoup d'individus qui ne sont attachés à aucun culte. L'indifférence de la Loi, par rapport à la Religion, est poussée si loin, que la Justice civile ne reconnaît point les engagemens des Associations religieuses vis-à-vis de leurs Ministres ; ensorte que ceux-ci dépendent, pour leurs honoraires, de la bonne foi de ceux qui les emploient.

Instruction. L'Instruction est moins répandue dans cet État que dans aucune partie de la Nouvelle-Angleterre ; elle se concentre presque uniquement dans les villes de Newport et de Providence, où il y a des Établissemens d'Éducation. La première a une Académie assez florissante ; la seconde, un Collège, qui date de 1764. Les bâtimens vastes et commodes de cette Institution avaient été convertis en casernes, et en hôpital pendant la guerre :

ce n'est que depuis 1786 que le Collége s'est remonté ; on y compte environ soixante Étudians, sous six Professeurs et trois Régens.

Culture. Les terres de cet État sont, en général, plus propres aux prairies et aux fruits, qu'à la culture des grains. Le commerce des bestiaux, des fromages, et du beurre, occupe sur-tout la partie du pays qu'on nomme *Naraganset-Country*. Ce canton fournit des bœufs qui pèsent seize à dix-huit quintaux. On y trouve un grand nombre de riches Cultivateurs ; la partie du Nord-Ouest de cet État est, généralement stérile et peu habitée.

Commerce. Les principaux articles d'exportation de Rhode-Island sont les bois, les chevaux, le bétail, le bœuf salé, le porc, le poisson, la volaille, le beurre, les fromages, les liqueurs, la graine de lin, et les étoffes de coton.

La guerre et ses suites ont été plus fatales au commerce de Rhode-Island qu'à celui d'aucun autre État de l'Union. La base de ce commerce était la traite des

Nègres. Les Négocians achètaient les Esclaves avec le rum de leurs Fabriques; ils les échangeaient contre les sucres des Isles qu'ils rafinaient pour les revendre aux Hollandais, et l'argent de ceux-ci payait les produits des fabriques d'Angleterre. Cette circulation de commerce, si riche dans ses résultats, mais si odieuse dons son principe, est tombée par la bienfaisante Loi de l'abolition de Traite.

Nous avons vu combien le fléau du papier-monnaie avait travaillé cet État; combien les Lois financières de circonstances, les injustices publiques et privées, avaient altéré la confiance commerciale, qui ne subsiste que par la bonne foi. La ville de Newport, déjà épuisée par la guerre, ne s'en est point relevée; mais celle de Providence, que sa situation appelle à des relations actives avec les États-intérieurs, a repris un mouvement de commerce, dont on peut apprécier l'étendue par le nombre des bâtimens qui appartenaient à ce Port en 1791 : ils mon-

taient à cent vingt-neuf, et contenaient ensemble environ douze mille tonneaux.— La ville de *Bristol* a aussi un commerce assez étendu. La valeur totale des exportations de cet État, pendant l'année qui finit au 30 Septembre 1791, fut de quatre cents soixante-dix mille cent trente-un dollars.

Certaines manufactures de Rhode-Island sont déjà dans un État florissant; telles sont celles de diverses étoffes de coton ou fil, qui se vendent dans les Provinces méridionales, les Distilleries, mais sur-tout les Fonderies, Forges, et Fabriques de divers outils de fer. Il se manufacture, dans l'intérieur des ménages, une très-grande partie des étoffes qui servent à la consommation des habitans. Le pays fournit des mines de fer près de *Patuket*, qui se travaillent avec succès, et où l'on employe, à l'épuisement des eaux, une machine à feu qui a été fondue sur les lieux, par *Joseph-Brown*, de Providence.

Villes. La population de Newport est plus nombreuse qu'on ne l'imaginerait d'une

Ville dans l'état de décadence dont nous avons indiqué les causes. La partie désœuvrée du Peuple est retenne dans l'Isle par l'habitude, par l'attrait du climat, et la facilité de la vie. Ces milliers de bras inactifs sont un phénomène politique, très-remarquable dans un pays où le prix ordinaire de la main-d'œuvre est un stimulant pour le travail, dans une Isle où les vivres de toute espèce sont à bas prix, où la matière première la plus précieuse abonde, dans un Port qui est un des plus sûrs et des plus beaux de l'Univers, entouré d'États commerçans et prospères; dans une ville enfin où les habitudes du commerce sont encore récentes, où tout en rappelle les entreprises, et en promet les succès. Les fonds, détournés par la guerre vers le Continent, ont seuls manqué jusqu'ici pour le rétablissement de cette ville languisante ; elle sortira de cette crise, dès que les Négocians riches, les Fabricans industrieux viendront mettre à profit ses avantages naturels.

La ville de Providence est située sur les deux bords de la Rivière de ce nom, à trente-cinq milles de la Mer. Le Canal de la Rivière est marqué par des balises qui en assurent la navigation, sans le secours des Pilotes. Les maisons de Providence sont presque toutes en bois. Il y a cependant quelques édifices publics assez remarquables. Il y a dans cette Ville des Rafineries de sucre, des Distilleries, et d'autres manufactures. Son commerce, avec les États environnans, est étendu, et les accroissemens de cette place sont rapides.

Bristol et *Warren* sont deux villes de commerce florissantes. *Little-Compton* passe pour l'arrondissement le mieux cultivé de tout l'État de Rhode-Island. Les habitans de cette petite ville donnent à leurs compatriotes l'intéressant exemple de l'industrie, de la sobriété, et de la sagesse. Ils fabriquent des toiles grossières et des flanelles, dont ils font une exportation considérable.

Enfin *Greenwich* et *Warwick*, autrefois

fois remarquables par leurs plantations de tabac, le sont aujourd'hui par le cidre qu'on en tire.

On comptoit, il y a quelques années, environ cinq cens individus indigènes dans l'État. La plûpart résident à *Charles-town*, et parlent anglais. Ils ont les mœurs douces, et les inclinations paisibles.

La base de la Constitution de cet État est encore la Charte obtenue de Charles II. La Législature est composée de deux Chambres; la Chambre-Haute, formée de dix Membres présidés par le Gouverneur, et la Chambre des Députés du Peuple. Tous les Membres de la Législature sont élus de six en six mois. Le Pouvoir exécutif réside dans la personne du Gouverneur et de ses Assistans; ils sont élus annuellement par le Peuple. Le Gouverneur préside la Chambre-Haute, mais n'a que sa voix dans la sanction des Lois. Il y a une Cour suprême de Judicature, composée de cinq Juges, qui tiennent leurs Sessions deux fois l'année dans les Constitution.

Comtés, pour juger en dernier ressort les causes démenées devant les Cours inférieures, et dont il y a appel.

Histoire. C'est à la persécution des Religionaires de Massachussetts que l'État de Rhode-Island doit sa naissance. En 1636, le Ministre *Roger-Willams*, accusé d'opinions hérétiques, fut obligé de fuir *Salem*, où il laissait ses plus chers intérêts, pour se réfugier sur les rives de la Rehoboth. Ce Ministre d'une Religion de Paix, persécuté par les Chrétiens, trouva chez les Sauvages une réception hospitalière et fraternelle. Bientôt réuni aux victimes de la même persécution, ils fondèrent une Ville, qu'ils nommèrent *Providence*, en reconnaissance de la protection céleste qui leur assurait une retraite. Deux ans après le Synode de *Newtown*, convoqué dans le but d'épurer les opinions des Sectes diverses, produisit de nouvelles émigrations des persécutés. Ils achetèrent des Sauvages l'isle *d'Aquidnik*, actuellement *Rhode-Island*; ils obtinrent d'abord une Charte d'incorporation avec les

plantations de Providence, et enfin en 1663 la Charte de Charles II dont nous avons parlé.

L'odieux souvenir des persécutions de l'intolérance encore présent aux habitans de cet État, et la disposition naturelle des hommes, à passer d'un extrême à l'autre, les a jettés dans un système de liberté religieuse qui a aussi son excès. Nous avons observé que cet État ne concourt point, avec les autres États de la Nouvelle-Angleterre, dans la célébration des solemnités périodiques ; l'observation du Dimanche y est souvent négligée : un assez grand nombre d'habitans vivent dans une profonde indifférence sur le culte et les idées religieuses; enfin l'on remarque chez ce Peuple une teinte générale d'insouciance sur les relations de l'homme avec son Créateur, et sur les opinions qui, seules, garantissent la morale des individus, comme elles doivent servir de base à la morale des Gouvernemens et des Nations.

CHAPITRE X.

CONNECTICUT.

Étendue. Bornes. Division. Population. Rivières. Ports. Climat. Sol. Productions. Mines. Commerce. Manufactures. Caractère. Religion. Villes. Instruction. Revenus. Constitution. Histoire.

LONGUEUR, quatre-vingt-deux milles; largeur, cinquante-sept milles.

Entre le 41e et le 42e d. 2′ lat. Nord; et entre le 1er. d. 50′ et le 3e d. 20′ longit. Est de Philadelphie.

L'État de *Connecticut* est borné au Nord par Massachussetts; à l'Est, par Rhode-Island; au Sud, par le Détroit qui le sépare de Long-Island; à l'Ouest, par l'État de New-York.

L'État est divisé en huit Comtés, et cent Arrondissemens. Chaque Arrondissement forme une corporation qui choisit

ses Officiers municipaux, et fait les Lois de Police. Les Arrondissemens sont divisés en deux ou plusieurs Paroisses ; le nom des Comtés, leur population et principales Villes étaient en 1790 comme suit :

Comtés.	*Population.*	*Esclaves.*	*Principales Villes.*
Hartfort.....	38,029.....	263....	Hartford.
New-Haven..	30,830.....	433....	New-Haven.
New-London.	33,200.....	586....	N. London. Northwich.
Fairfield.....	36,250.....	797....	Fairfield. Danbury.
Vindham.....	28,921.....	184....	Vindham.
Lichtfield....	38,755.....	233....	Lichtfield.
Midlessex....	18,855.....	221....	Midleton. Haddan.
Tolland.....	13,106.....	47....	Tolland.
	237,946	2,764	

Les trois principales Rivières de cet État sont la *Connecticut*, la *Honsatonick*, et la *Tamise*. Nous avons indiqué le cours de la première dans trois différens États. En entrant sur le territoire de Connecticut, qu'elle traverse par le centre du Nord au Sud, elle éprouve Rivières.

la chûte *d'Enfield*, à laquelle on travaille maintenant à faire des écluses. Parvenue à *Hartford*, à cinquante milles de la Mer, elle rencontre la marée. Sa Navigation est obstruée par des bas-fonds nombreux dans le voisinage de *Midleton*, et sur-tout à son embouchure, par une barre très-considérable. Ses eaux, depuis une distance de cent trente milles de la Mer, s'étendent à une très-grande largeur, excepté, dans un seul endroit, à trois milles au-dessous de Midleton, où elles sont resserrées entre deux montagnes; et comme les inondations du mois de Mai élèvent quelquefois les eaux à Hartford, de vingt pieds au-dessus de leur niveau ordinaire (1), elles inondent

(1) Il paraît que le Printems est l'époque générale où les rivières de l'Amérique septentrionale parviennent à leur plus grande hauteur; il en est de même, en Europe, pour toutes celles qui ne prennent pas leur source dans des montagnes assez élevées pour offrir des neiges ou glaces permanentes; car ces derniers fleuves, tels que le Rhin ou le Rhône, ont, au contraire, leurs basses eaux au commencement du

alors à une très-grande distance, et pendant deux ou trois semaines, les prairies qui garnissent ses rivages. Treize Villes de cet État également bien situées, proprement bâties, et florissantes, occupent les bords de cette belle Rivière, qui, comme nous l'avons observé, est habitée

---

Printems, s'accroissent à mesure que la chaleur de la saison augmente, jusqu'au mois d'Août où elles atteignent ordinairement leur maximum. La rivière de Connecticut, désignée, par l'Auteur, comme descendant du plateau le plus élevé des États-Unis, n'offre rien de pareil : ce qui concourt à prouver que ces montagnes sont beaucoup moins hautes que les grandes chaînes d'Europe, puisque, sous un climat plus froid, à même latitude, elles ne gardent pas de neiges permanentes. Le Mont-Washington, cité, comme une des montagnes les plus élevées de l'Amérique septentrionale, se voit, dit-on, à la distance d'environ vingt-cinq lieues ; mais le Mont-Blanc, dans les Alpes, se découvre des environs de Dijon, à la distance de cinquante lieues au moins, ce qui indique une hauteur quadruple, et réduirait à environ six cents toises celle d'un des pics les plus élevés des États-Unis. Mais ce ne sont là que des approximations qui seront sans doute rectifiées par des observations exactes, lorsque les Physiciens porteront le baromètre sur ces divers sommets.

M. A. P.

presque jusqu'à sa source. La pêche y fournit principalement l'Esturgeon, le Saumon, l'Alose, la Carpe, la Perche et le Brochet.

La Honsatonick, qui, après avoir traversé l'État de Connecticut, se jette dans le Détroit de Long-Island, entre *Milford* et *Stratford*, n'est navigable que jusqu'à *Derby*, c'est-à-dire, l'espace de douze milles; et son embouchure est obstruée par un banc de coquillages, qui n'en permet pas l'entrée aux gros vaisseaux. Elle éprouve entre *Salisbury* et *Canaan* une chûte qui présente dans ce genre un des plus beaux spectacles qu'on puisse imaginer. Les eaux de la Rivière, dans une largeur de quatre cent cinquante pieds, se précipitent à la hauteur de dix toises, sans se diviser dans leur chûte, et présentent ainsi une brillante nappe d'eau de vingt-sept mille pieds de surface.

La Tamise qui se jette dans le Détroit à New-London, ne se remonte par les vaisseaux que jusqu'à Northwich, c'est-à-dire, à la distance de quatorze milles;

Au-dessus de cette Ville, la Rivière du même nom offre aussi une cataracte fort pittoresque.

Les Rivières de *Shetuket*, de *Quinabogue* et de *Pankatuck*, de *Nord-Haven*, *d'Est*, de *West*, et de *Byram*, et un grand nombre de ruisseaux plus ou moins considérables, arrosent encore l'État de Connecticut, fournissent de très-bon poisson, et des emplacemens de moulins multipliés.

Les principaux Ports de cet État sont ceux de New-London et New-Haven. La Rade de New-London, depuis le Fanal qui est à son entrée jusqu'à la Ville, a trois milles de long, sur une largeur moyenne de trois quarts de mille. Elle a par-tout cinq à six brasses d'eau, et un fond très-sûr. Le Port de New-Haven est fort inférieur. La Rade a quatre milles de long, mais peu de profondeur. Les Vaisseaux marchands, d'une certaine grandeur, chargent et déchargent leurs marchandises sur une jettée, placée à un mille de la Ville; on travaille ac- Ports.

tuellement à un Quai qui ira joindre cette jettée.

Climat. Quoiqu'exposé aux extrêmes de la chaleur et du froid, et à des changemens brusques de température, le pays est très-salubre; les vents de Nord-Ouest, qui règnent souvent en Hiver, sont glacés et perçans, mais dans la même saison l'air est pur, et le ciel serein. La plus grande partie de ce pays, coupé de Rivières, de Montagnes,

Sol. et de Vallées, est d'un sol pesant et fertile.

Productions. Dans quelques cantons cependant, la terre est stérile et peu profonde. Le pays produit peu de bled, mais sur-tout de l'orge, de l'avoine, du maïs, beaucoup de lin, du chanvre, des patates, des turnips, des pois, des fèves, et toutes sortes de fruits; mais la principale culture de l'État ce sont les prairies. On a calculé qu'une étendue donnée des bons prés de Connecticut, rend un profit double d'un espace de terrein semblable, cultivé en bled dans les meilleurs cantons de New-York. Le bœuf, le porc, les fromages et le beurre de

Connecticut sont d'une qualité supérieure.

On trouve, dans cet État, des mines de cuivre, de plomb et de zinc, mais qui ne sont pas exploitées. Celles de fer, qui sont très-abondantes dans divers cantons, sont travaillées avec activité. Mines.

Les principales relations de Commerce de cet État sont avec les Indes Occidentales. Ses exportations sont les chevaux, les mulets, le bétail, les palissades, les planches de sapin et de chêne, les fèves, le maïs, le poisson, le bœuf salé, et le porc, qu'il échange contre les productions des Isles. Il possède un grand nombre de vaisseaux, destinés au commerce de la Côte, qui transportent dans les Ports de Massachussetts, Rhode-Island et New-Hampshire, l'avoine, le seigle et le porc; dans les Carolines, et la Georgie, le beurre, les fromages, le bœuf salé, le cidre, les pommes, les patates et le foin. Il en tire en échange, le riz, l'indigo et les espèces. Commerce.

New-York, à cause de son voisinage

et de la connaissance que chacun a des prix de son marché, attire sur-tout une grande partie du superflu de Connecticut.

Avant l'année 1774, la valeur annuelle des exportations totales de la Province montait à deux cens mille livres sterlings. Dans l'année qui finit le 30 Septembre 1791, la valeur des exportations, pour l'Étranger, fut de sept cent dix mille trois cent quarante dollars (non compris ce qui fut vendu aux autres États de l'Union.) Cet État possède et employe à son Commerce des vaisseaux pour le port de trente-deux mille huit cent soixante-sept tonneaux.

Manufactures.

La plus grande partie des Cultivateurs et de leurs familles sont habillés des étoffes du pays, travaillées dans leurs maisons; elles sont, en général, meilleures, quoique moins fines, que celles de même genre qu'on tire d'Angleterre et de France; et il y en a de belles.

Une Manufacture de laine, récemment établie à Hartford, et protégée par la

Législature, promet des succès. New-Haven a des fabriques florissantes de toiles et de boutons. Il y a à Hartford des Moulins à tabac et à poudre, des Verreries et des Forges. Stafford, Salisbury et Northwich ont des Fonderies très-considérables. On fabrique, en plusieurs endroits, les cuirs, les souliers, les bottes, les chapeaux, les chandelles; et enfin dans presque toutes les Villes et Villages, on voit des Manufactures de cloux.

Aucun État de l'Union n'est relativement plus peuplé que celui-ci. Les propriétés foncières, divisées par la Loi qui assure des portions égales à tous les enfans avec le privilége de deux portions pour l'aîné, varient en étendue depuis cinquante jusqu'à quatre cens acres, et sont généralement très-bien cultivées. Le pays, dans toute son étendue, est coupé de routes qui se croisent dans tous les sens; et dans les parties les moins peuplées, un Voyageur ne peut pas faire trois milles

sans trouver des habitations pourvues de tout ce qui constitue l'aisance champêtre. En 1756, le nombre des habitans de Connecticut était de cent trente mille six cens onze; en 1774, de cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent cinquante-six. Dans dix-huit ans, l'augmentation avait été de plus de soixante-sept mille individus, et dans les huit ans qui suivirent, elle ne fut que de onze mille deux cent quatre-vingt-quatorze. Ce rallentissement, dans l'accroissement de la population, s'explique par les pertes de la Guerre, et par l'émigration qui a eu lieu pour le Nord de New-York, Vermont, le New-Hampshire, et les autres États nouveaux.

Caractère.

Presque tous les habitans sont d'origine anglaise. Ils sont, en général, éclairés sur leurs droits politiques et civils. Les affaires publiques sont conduites avec prudence et sagesse. L'esprit de parti, cet ennemi du bonheur des Républiques qui traîne à sa suite tant de passions odieuses, n'a point eu dans cet État,

pendant les troubles qui ont suivi la guerre, le caractère d'aigreur et d'acharnement qu'on lui a remarqué ailleurs; mais les habitans de Connecticut, comme par opposition à tous les moyens de félicité qu'ils possèdent, sont travaillés de la manie des procès, que l'obscurité et l'immense étendue de la Jurisprudence anglaise rendent plus déplorable encore; elle a prodigieusement multiplié parmi eux les gens de Loi. Le Clergé qui est nombreux, éclairé et respectable, a souvent eu l'effet d'une balance aristocratique pour modérer et contenir l'exagération de la liberté, si commune dans les Démocraties. C'est à l'influence de l'exemple que le Clergé donne dans toutes les parties de l'État, qu'on doit attribuer pour beaucoup les modifications heureuses qu'on observe dans les mœurs des habitans depuis la guerre.

Religion.

Les Congrégationalistes, les Episcopaux et les Baptistes, sont les seules Sectes religieuses de Connecticut. Les premiers forment la masse du Peuple; les Epis-

copaux ont aussi plusieurs Églises, mais les Baptistes sont peu nombreux.

Villes. Les Villes prospères, et agréables à habiter, sont très-multipliées en Connecticut; celles de Hartford, New-Haven, New-London, Northwick et Midleton, y tiennent le premier rang.

Nous avons déjà observé les avantages de commerce particuliers aux trois premières. Hartford et New-Haven sont alternativement le siége de *l'Assemblée générale*. Aucune Ville d'Amérique n'a l'avantage sur cette dernière, quant à la beauté du site, et à la salubrité de l'air.

Nortwich est une Ville d'environ trois mille habitans. L'avantage de la navigation de la Tamise, de la fertilité du pays des environs, et des nombreux emplacemens propres aux moulins qui épargnent la main-d'œuvre, encourage l'industrie des habitans. On y fabrique des montres et des pendules, des boutons, du papier, des poteries, du fil-de-fer, des huiles, du chocolat, des cloches, des ancres, et différens ouvrages de forges.

La

La Ville de Midleton est agréablement située sur la Connecticut, à quinze milles au Sud de Hartford. Son Commerce et sa prospérité s'accroissent de jour en jour. *Wethersfield*, *Windsor*, *Farmington*, *Lichtfield*, *Milford*, *Stratford*, *Fairfield*, *Guilford*, *Stamford*, *Windham*, *Suffield*, et *Enfield*, sont toutes des Villes notables sous les rapports de situation, d'industrie et de commerce.

Instruction.

Dans aucun Pays du Monde, peut-être, les ressources de la première Instruction ne sont plus à la portée de tous les individus que dans le Connecticut. Chaque Ville est divisée en districts, et chaque district a une École publique. Plus du tiers du produit de la capitation est appliqué à l'entretien des Écoles, et la Loi établit une École publique de Grammaire dans chaque Ville principale. Cinq d'entr'elles ont des Académies, et l'Institution du Collège de New-Haven, qui porte le nom de son bienfaiteur *Yale*, mérite quelque attention. Il date de l'an

1700; et, depuis cette époque, deux mille deux cens Étudians y ont pris leurs dégrés. Cet Établissement, soit quand au nombre des Professeurs et des Écoliers, soit quant à l'étendue des bâtimens, l'importance de la Bibliothèque, et de la Collection d'Instrumens, est, sur une échelle, moins grande que l'Université de Massachussetts, mais ses Réglemens n'ont pas moins de sagesse. Les Législatures des deux États ont employé la même Politique pour donner du lustre à ces Établissemens. Ils les ont placés sous l'inspection immédiate des personnes de l'État les plus éminentes. Un Acte de l'Assemblée générale, du mois de Mai 1792, destiné sur-tout à augmenter les fonds de l'Établissement, met à la tête du Corps des Inspecteurs du Collège, le Gouverneur, le Vice-Gouverneur, et les six plus anciens Conseillers. La publicité des examens, qui reviennent de six en six mois, et la solemnité des Assemblées destinées aux exercices oratoires, excitent l'émulation des jeunes gens, et tendent

efficacement au développement des talens.

Revenus. Tous les Propriétaires sont tenus de donner annuellemet l'état de leurs biens dans le courant du mois d'Août. C'est sur cet État général des fortunes des Particuliers, que la Législature établit un impôt de tant pour mille selon les besoins de l'année reconnus et publiés. La somme totale des biens déclarés par les habitans de Connecticut, en 1786, et soumise à la Législature au mois de Mai 1787, montait à un million cinq cent trente-trois mille huit cent soixante-sept livres *currency*. Avant la Guerre la somme des dépenses annuelles de l'État montait à quatre mille livres sterlings sans la dépense des Écoles; cette somme est plus considérable maintenant.

Constitution. Le Peuple de Connecticut a eu le bon sens d'éviter les dangers d'un changement de Constitution depuis la déclaration de l'Indépendance. Son Gouvernement est encore ce qu'il était, en vertu

de la Charte obtenue de Charles II, en 1662. L'Autorité législative est entre les mains de deux Chambres. Le Gouverneur, Vice-Gouverneur, et douze Assistans ou Conseillers, forment la Chambre Haute. Les Représentans, dont le nombre ne peut excéder deux pour chaque Ville, forment la Chambre Basse, et leur réunion constitue l'Assemblée générale, qui est renouvellée tous les ans par les Élections du Peuple. Toute Loi a besoin de la sanction des deux Chambres. La Cour de Justice supérieure est composée de cinq Juges, qui tiennent leurs Offices de l'Assemblée générale, et sous son bon plaisir. Cette Cour fait annuellement deux circuits dans les Comtés pour y tenir les Sessions. Il existe en outre une Cour suprême de Judicature, composée du Gouverneur et de ses Assistans. Elle est qualifiée de *Court of Errors*. On lui porte les propositions d'erreurs, ou les appels comme d'abus, après le Jugement de la Cour supérieure. Les Juges inférieurs des

Villes et Comtés sont élus annuellement. Le Gouverneur est Capitaine général de la Milice, et le Vice-Gouverneur est son Lieutenant général. Tous les Officiers militaires tiennent leurs Offices de la Législature, et leurs Brevets du Gouverneur. Les qualités des Électeurs, qui doivent être attestées par les Prud'hommes des Villes, sont une conduite paisible et sociable, et deux livres currency de rente, ou un fonds de quarante livres currency. Chaque Électeur doit en outre prêter le serment de fidélité à l'État.

Histoire. Les premières concessions faites par le Conseil de Plymouth, des terres comprises dans les limites actuelles de Connecticut, datent de 1630. En 1634, les Anglais bâtirent le Fort de *Saybrock*, et achetèrent, d'une des Tribus sauvages, le cours et les terres voisines de la Connecticut; l'année suivante fut marquée par les premiers Établissemens des Villes de *Hartford*, *Wethersfield* et *Vindsor*. Le droit de Conquête étendit graduelle-

ment les possessions des Anglais qui s'établirent à New-Haven en 1638. Cette nouvelle Colonie se forma d'abord en un Corps politique distinct, et ne se réunit à celle de Connecticut qu'en 1665. Cet intervalle offre, dans ces Colonies naissantes, le dégoûtant tableau des persécutions réligieuses, entre des hommes que tout semblait devoir réunir. Les Quakers, qui en furent les principaux objets, durent là, ainsi qu'en Europe, leur multiplication à cette cause. La Colonie avait pris des accroissemens considérables; elle avait obtenu la Charte de ses libertés; elle réunit ses Lois en un Code, et imposa, à chaque individu, le devoir de les connaître. Ce Code qui a été réimprimé, en un petit volume, en 1750, et dont le Docteur Douglas dit qu'*il n'en est point de plus naturel, de plus équitable, de plus simple et de plus concis*, devait être acheté par chaque famille contre une mesure déterminée de bled ou de pois. Ces connaissances si généralement et si an-

ciennement répandues dans la Colonie, ont probablement contribué aux dispositions processives des Habitans d'aujourd'hui.

Dans aucun État de l'Union, la population n'a eu des accroissemens plus grands que dans celui-ci. Les émigrations continuelles des Habitans vers les Contrées nouvelles, sembleraient devoir l'épuiser, et il est encore le plus peuplé de tous. Observons, en explication de ce phénomène, que depuis la Charte qui a constitué ses Droits politiques, Connecticut existe en République ; que, protégée par la Métropole, gardée par les Provinces qui l'environnaient, cette Colonie avait tous les avantages réels de l'Indépendance et de la Souveraineté, sans en avoir les dangereux honneurs. Dans un pays étendu, sur un sol qui paye les travaux de l'Homme, sous un climat qui les encourage, à l'ombre de la Paix et de la Liberté, une Peuplade agricole a dû, dans le cours d'un siècle, devenir

une Nation prospère. Heureuse Nation ! L'attachement à tes anciennes Lois proclame ta sagesse ; puisses-tu ne point prêter l'oreille aux conseils des Novateurs inquiets ou perfides qui te presseraient de changer cette Constitution à laquelle tu as dû ton bonheur !

Fin du premier Volume.

Errata du premier Volume.

PAGES 21, *ligne* 4, dans tous ses périodes, *lisez* dans toutes ses périodes.

— 29, *lig.* 15, d'un pouvoir coactif repressif et très-étendu, *lisez* d'un pouvoir coactif et repressif très-étendu.

— 67, *lig.* 3, guères le réaliser, *lisez* ne pourroit guères se réaliser.

— 68, *lig.* 9, permit l'activité, *lisez* permit à l'activité.

— 116, *lig.* 1, le période, *lisez* la période.

— 118, *lig.* 15, longs périodes, *lisez* longues périodes.

— 174, *lig.* 9, patriarchal, *lisez* patriarcal.

— 207, *lig.* 5, cinquante mille bariques, *lisez* cinq mille bariques.

— ibid, *lig.* 23, marins militaire, *lisez* marine militaire.

— 220, *lig.* 28, qu'il faut ajoute, *lisez* qu'il faut ajouter.

— 222, *lig.* 4, les manufactures de l'Amérique, *lisez* les manufacteurs des États-Unis.

— 223, *lig.* 15, les voituros, *lisez* les voitures.

Pages 248, *ligne* 17, longitude Est de Londres, *lisez* de Philadelphie.

— 266, *lig.* 22, Waïte, *lisez* Wait.

— 267, *lig.* 8, qu'elles produisent, *lisez* qu'elles fournissent.

— 276, *lig.* 10, Moose Hilluk, *lisez* Moose Hillock.

32972
V. 1
Nebenzahl -
April 1961

G.13.8 30.30
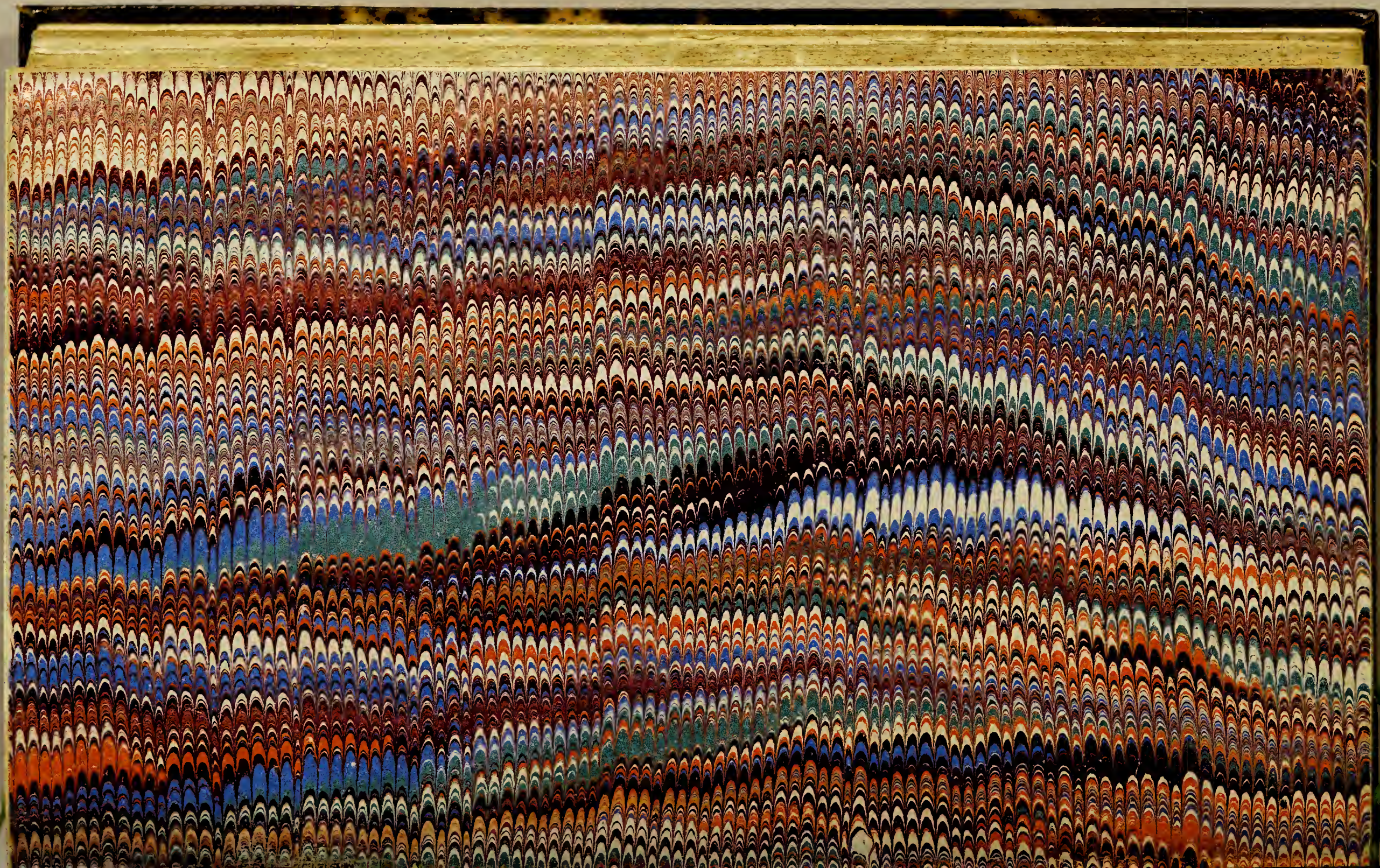
E795
P611
v.1
cop.2